



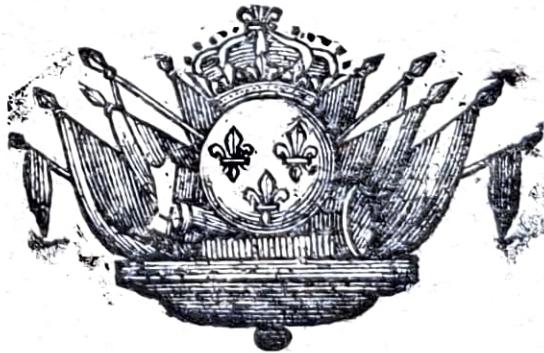
TRAITÉ DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Avec l'explication des Ceremonies qui s'y observent , & la maniere d'y assister devoirement , selon l'esprit de la primitive Eglise ,

Adressé à une Dame de Qualité nouvellement convertie.

Seconde Edition , revûe , corrigée & augmentée.

Imprimé par ordre du Roi.



A PARIS ,
Chez JEAN - BAPTISTE COIGNARD , Fils ,
Imprimeur de Sa Majesté .

M D C C X X I X .

1729.



AVERTISSEMENT.

C Et Ouvrage est de l'Auteur de la véritable croissance de l'Eglise Catholique. Il ne l'avoit pas composé pour être donné au Public ; mais uniquement pour instruire une Dame de qualité , que des Ministres séduisoient , par leurs prétendues Lettres Pastorales. Il fut obligé ensuite de le communiquer à d'autres personnes qui étoient dans le même cas , de sorte qu'il s'en est répandu plusieurs copies. Enfin l'Auteur , à la pressante sollicitation de plusieurs Nouveaux Convertis , & par ordre de ses supérieurs

AVERTISSEMENT.

Ecclesiastiques, & séculiers, qui ont approuvé la doctrine qu'il enseigne dans ce Traité, à consenti à l'impression qui s'est faite aux dépens du Roi ; pour être distribuée aux nouveaux Convertis.

Le feu Roi , informé des talents que Dieu a donnés à M. l'Abbé GOULDE , pour la conversion des Protestans , & du zèle avec lequel il s'applique à l'instruction des nouveaux Convertis , lui donna en 1714. l'Abbaie de saint Laon de Thouars. Depuis trente-six ans qu'il travaille en qualité de Missionnaire de Sa Majesté en Poitou , sous les Ordres de Messieurs les Evêques de Lu-

AVERTISSEMENT.

çon & de Poitiers , il a tou-
jours fait paroître des preuves
de sa capacité par les Ecrits
qu'il a donnés , & qu'il donne
encore , particulierement par
son Livre de la véritable
Croyance de l'Eglise Catho-
lique , qui a beaucoup contribué
à dissiper dans l'esprit des nou-
veaux Convertis du Poitou ,
& des autres Provinces voisi-
nes , les préjugez que leurs Mi-
nistres leur avoient donnés con-
tre la Religion Catholique .

Ce pieux & scavant Au-
teur , vient de donner un autre
Ouvrage , dans lequel il expli-
que en forme d'Entretiens , la
Doctrine de l'Eglise , par la
sainte Ecriture , & où il fait
à iij

AVERTISSEMENT.

un juste discernement de la Croyance de l'Eglise , avec celle des Protestans.

Le Seigneur a beni ses travaux Apostoliques , par le succès qu'il lui a donné dans la conversion de plusieurs personnes distinguées par leur naissance.

APPROBATION de M. l'Evêque de Poitiers.

A Près avoir lu exactement tout ce *Traité du saint Sacrifice de la Messe, & l'explication des Cérémonies qui s'y observent*, composé par M. l'Abbé GOULDE ; Abbé de saint Laon de Thouars de notre Diocèse , nous avons la consolation de voir que toutes les *Vérités Catholiques* qui concernent cette matière si importante , y sont prouvées clairement , & invinciblement par l'Ecriture sainte & par le témoignage des SS. Peres de la Primitive Eglise , & que l'explication que l'Auteur donne des Ceremonies qui s'y observent , en fait voir très-solument par l'Ecriture , & par les Peres , la sainteté , l'ancienneté , & les instructions merveilleuses que l'Eglise donne aux Fidèles , par ces saintes Cérémonies , pour assister avec respect & devotion aux sacrez Mystères , & pour en approcher dignement . Nous esperons beaucoup de fruit & de consolation pour les nouveaux Convertis , par la lecture qu'ils feront de ce sçavant & pieux Traité , lequel sera aussi très-utile pour faire rentrer dans le sein de l'Eglise ceux qui ont encore le malheur d'en être séparés . Nous ne doutons point que Dieu par sa grace ne donne à cet Ouvrage le même succès qu'ont eu les précédents Ecrits de l'Auteur , qui se consacre toujours avec plus de zèle que jamais à la conversion de nos chers Freres séparés , & à soutenir la perséverance de ceux

qui sont déjà sincèrement réunis. Donné à Poitiers, dans notre Palais Episcopal, ce 17. Janvier 1724.

† JEAN CLAUDE , Evêque de Poitiers,

Par Monseigneur ,
BAMARD.

Approbation de M. le Coadjuteur de Poitiers.

Nous Evêque de Tloan Coadjuteur de Poitiers, Comte de Lyon, déclarons avoir lu exactement ce *Traité du saint Sacrifice de la Messe*, avec l'explication des Ceremonies qui s'y observent, composé par Monsieur l'Abbé GOULDE, Abbé de saint Laon de Thouars, dans lequel Traité nous n'avons rien trouvé, qui ne soit très-conforme à l'Ecriture & à la Tradition, & très-propre à édifier les nouveaux Convertis en leur inspirant le respect & l'amour qu'ils doivent avoir pour ce saint Sacrifice, dont ils trouveront les Ceremonies sciemment & exactement expliquées par l'Auteur dudit Traité. En foi de quoi nous avons signé. Donné à Poitiers au Palais Episcopal, ce 17. Janvier 1724.

† H. L. Evêque de Tloan , Coadjuteur de Poitiers , Comte de Lyon.

Approbation.

J'AI lù par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce Traité du saint Sacrifice de la Messe, &c. L'Auteur y a fidélement executé ce qu'il avoit promis, de ne rien avancer qui ne soit conforme à l'Ecriture sainte, aux sensimens des Peres de la Primitive Eglise, & à la Tradition Apostolique. A Paris ce 26. Août
1724.

TOURNELY.

Privilege du Roi.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillijs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appatiendra. Salut. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE COIGNARD fils, l'un de nos Imprimeurs ordinaires & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre, *Traité du saint Sacrifice de la Messe*, avec l'explication des Ceremonies qui s'y observent, qu'il souhaiteroit imprimer, ou faire imprimer, & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces causes, voulant traiter

favorablement ledit Exposant , Nous lui avons
permis & permettons par ces Presentes, d'im-
primer , ou faire imprimer ledit Livre en tel
volume , forme , marge , caractères , con-
jointement ou séparément , & autant de fois
que bon lui semblera , & de le vendre , faire
vendre & débiter par tout notre Royaume ,
pendant le tems de huit années consécutives , à
compter du jour de la date desdites Presentes.
Faisons défenses à toutes sortes de personnes ,
de quelque qualité & condition qu'elles soient ,
d'en introduire d'impression étrangere dans
aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi
à tous Libraires , Imprimeurs , & autres , d'im-
primer , faire imprimer , vendre , faire vendre ,
débiter ni contrefaire ledit Livre , en tout , ni
en partie , ni d'en faire aucun extraits sous
quelque prétexte que ce soit , d'augmentation ,
correction , changement de titre ou autrement ,
sans la permission expresse & par écrit dudit
Exposant , ou de ceux qui auront droit de lui ,
à peine de confiscation des exemplaires con-
trefaits , de quinze cens livres d'amende contre
chacun des contrevanans , dont un tiers à
Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , lau-
tre tiers audit Exposant , & de tous dépens ,
dommages & intérêts ; à la charge que ces
presentes seront enregistrées tout au long sur
le Registre de la Communauté des Libraires
& Imprimeurs de Paris , & ce dans trois mois
de la date d'icelles ; que l'impression de ce
Livre sera faite dans notre Royaume , & non
ailleurs , en bon papier , & en beaux caractères ,
conformément aux Reglemens de la Librairie :

Et qu'avant que de l'exposer en vente , le
Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie
à l'impression dudit Livre , sera remis dans le
même état où l'approbation y aura été donnée ,
ès mains de notre très-cher & feal Chevalier
Garde des Sceaux de France , le Sieur FLEURIAU
D'ARMENONVILLE , Commandeur de nos Ordres , &
qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publi-
que , un dans celle de notre Château du
Louvre , & un dans celle de notre très-cher
& feal Chevalier Garde des Sceaux de France ,
le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE , Com-
mandeur de nos Ordres ; le tout à peine de
nullité des Presentes : Du contenu desquelles
vous mandons & enjoignons de faire jouir
l'Exposant ou ses ayans cause , pleinement
& paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait
aucun trouble ou empêchement : Voulons
que la copie desdites Presentes , qui sera im-
primée tout au long au commencement ou à
la fin dudit Livre , soit tenue pour dûment
signifiée ; & qu'aux copies collationnées par
l'un de nos amez & feaux Conseillers & Se-
crets , foi soit ajoutée comme à l'original :
Commandons au premier notre Huissier ou
Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous
Actes requis & nécessaires , sans demander
autre permission , & nonobstant Clameur de
Haro , Charte Normande , & Lettres à ce
contraires ; Car tel est notre plaisir . Donné
à Fontainebleau , le dixième jour du mois
de Septembre , l'an de grace mil sept cent
vingt-quatre , & de notre Regne le dixième .

Par le Roy en son Conseil. NOBLET.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre
Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris,
N. 70. fol. 62 conformément aux anciens Re-
glements, confirmés par celui du 28. Février
1723. A Paris le vingt-deux Septembre mil
sept cent vingt-quatre.

Signé, BRUNET, Syndic.

TRAITE'



TRAITE DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE;

*Avec l'explication des ceremonies
qui s'y observent, tirée de la sainte
Ecriture; & la maniere d'y assister
devotement selon l'esprit de l'E-
glise, adressé à une Dame de qua-
lité nouvellement convertie.*

TE vous offre, Madame, l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de me demander tant de fois pour votre instruction particulière, & pour celle de votre illustre famil-

A

T R A I T E'

le ; je vous supplie de le recevoir favorablement. Je puis vous assurer , Madame , que je n'y avance rien qui ne soit conforme à l'Ecriture sainte , aux sentimens des Peres de la primitive Eglise , & à la Tradition Apostolique.

Mais afin d'executer avec ordre le dessein que je me suis proposé : il faut avant que de vous expliquer les ceremonies de cet auguste Sacrifice , & la maniere

Explica-
tion de la doctrine Catholique
touchant la sainte Messe , en vous faisant voir qu'il y a dans l'Eglise Catholique un vrai sacrifice , qui est le sacrifice de la

Conc. de Trente s'eff. a été offert sur l'Autel de la Croix. C'est la même Hostie , sçavoir Jesus-Christ Notre Seigneur , qui y fut offert d'une maniere sanglante , & qui est offert

*Luc.ch.22.
v. 19. & 20.*

au saint Sacrifice de la Messe d'une maniere non sanguinante; cependant quoiqu'il se trouve réellement présent sur nos Autels, il ne faut pas croire qu'il quitte la droite de son Pere, à laquelle il est assis dans le ciel: car l'Ecriture sainte nous enseigne , qu'après que Jesus fut monté vers son Pere , il apparut deux fois à saint Paul , sans pourtant abandonner le ciel. La premiere fois fut sur le chemin de Damas, & l'autre dans cette forteresse , où cet Apôtre avoit été mis par l'ordre du Tribun ; ainsi comme rien n'est impossible au fils de l'Homme, & que tout pouvoir lui a été donné dans le ciel & sur la terre , il faut croire qu'en même-temps qu'il jouit à la droite de son Pere de la gloire éternelle , il ne laisse pas , comme saint Jean Chrysostome l'a dit, de se trouver entre les mains des

Act ch. 9.

*v. 5. & 17.
v. 22. v. 8.*

*Matt. c. 28.
v. 18.*

Prêtres qui offrent tous les jours
le sacrifice de son Corps & de son
Sang sur l'Autel , afin de conti-

i.Cor.c.11.
v.24. &c. 26.

nuer jusqu'à la fin du monde ce-
lui qu'il offrit sur l'arbre de la
Croix ; car nous ne prétendons
pas offrir à Dieu un nouveau sa-
crifice , il suffit qu'il ait été of-
fert une fois sur le Calvaire , selon

Heb.c.9.v.
26. c. 10. v.
14.

l'Apôtre saint Paul , qui nous ex-
plique cette doctrine dans son
Epître aux Hebreux . C'est pour-
quoi nous ne reconnoissons point
de sacrifice dans l'Eucharistie qui
soit different de celui de la croix ,

Gal.c.1.v.4. qui est l'unique & le seul qui ait
Col.c.1. v. operé la redemption de tous les

14.

Heb.c. 10.
v.14.

hommes , & qui ait donné à la
justice divine une pleine & en-
tiere satisfaction : si bien que cer-
te offrande ayant effacé nos pe-
chez , elle nous a rendu parfaits
pour toujours : & c'est cette mê-
me offrande , comme remarque

le Concile de Trente , que l'on renouvelle tous les jours dans l'Eucharistie sur nos Autels , selon

*Conc. de
Trente, sess.
12. c. 2.*

le commandement exprès que le Seigneur Jesus-Christ nous en a fait par ces paroles , *faites ceci en memoire de moi*. De là vient que saint Augustin appelle ce sacrifice ^{s. Aug. l. 1.} ^{contra ad-} ^{versarios.} ^{ch. 8. & l. 3.} le seul & unique sacrifice des ^{c. 27. de la} ^{Cité de} ^{Dieu.} Chrétiens , parce qu'il ne le distingue que de celui de la croix , que dans la maniere qu'on l'offre , protestant hautement qu'il ne reconnoît qu'un seul & même sacrifice sur la croix , & sur l'Autel ; *unum & singulare sacrificium* : appuyé sur cette raison , que l'unité de ces deux sacrifices dépend , comme il le remarque , de l'unité de la victime , qui est le Corps de Jesus-Christ : elle se prend aussi de l'unité du sacerdoce de Jesus-Christ , en lui & dans ses Minis-

6 TRAITE'

P.109.v.5
tres, & de la perpetuité du même sacerdoce dont parle le Prophète Roi, *Tu es sacerdos in æternum*: Vous êtes Prêtre éternel. Ainsi Jesus-Christ renouvelle chaque jour par ses Ministres la même oblation de son Corps, & rend ainsi perpétuel le sacrifice qu'il a offert sur la croix. Car ces paroles, *in æternum*, signifient souvent dans le langage de l'Ecriture, jusqu'à la fin du monde, comme on le voit dans l'Ecclesiaste, ch. i. v. 4. *Terra autem in æternum stat*, ce qui ne se doit entendre que jusqu'à la fin du monde ; étant certain, selon le témoignage même de Jesus-Christ, que le ciel & la terre passeront ; *cælum & terra transibunt*. Ainsi c'est toujours le même sacrifice quant à la substance de son corps, qui se trouve réellement présent sur l'Autel. Saint

Jean Chrysostome nous confirme cette vérité par une belle comparaison. De même, dit ce grand Saint, que nous disons que tous les sacrifices non sanglans, c'est-à-dire, que toutes les Messes qui se célèbrent partout, ne sont qu'un seul & même sacrifice, par la raison que le même Jésus Christ qui n'a qu'un seul Corps, l'offre sur nos Autels : de même, dit ce Père, nous croyons véritablement que tous les sacrifices non sanglans qui s'offrent partout, ne sont qu'un même sacrifice avec celui de la croix, qui seul nous a mérité la remission entière de tous nos péchés, & sans lequel nous ne serions jamais justifiés ; & que c'est le même sacrifice sanglant que le Seigneur Jésus-Christ a voulu établir dans son Eglise d'une manière non sanglante & visible, afin de nous

*Chrysost.**Hom. c. 17.**sur l'Epître**aux Heb.**Heb. c. 9.**v. 21.**Col. c. 1.**v. 14.*

8 TRAITE'

appliquer les mérites infinis de sa Mort & Passion. Vous voyez, Madame, par cette explication, que le sacrifice non sanglant de l'Autel ne déroge en rien à la vertu du grand sacrifice de la croix, puisqu'il sert au contraire à appliquer & communiquer son efficacité à ceux qui y participent. Cette application est faite dans le sacrifice de la Messe, par l'immolation mystique du corps de Jesus Christ, réellement & substantiellement présent sur l'Autel, le sang duquel est mystiquement séparé par la vertu de ces paroles : *Ceci est mon Corps,* *ceci est mon Sang*; & cette séparation non sanglante nous représente le sacrifice sanglant de la croix, où son corps & son sang furent réellement séparés l'un de l'autre. Voilà pourquoi nous appelons aussi le sacrifice de

Rem. c. 6.

v. 9.

Marc. c. 14. ces paroles : *Ceci est mon Corps,*

v. 22.

Matt. c. 26. *ceci est mon Sang*; & cette sépara-

tion non sanglante nous repre-

sente le sacrifice sanglant de la

croix, où son corps & son sang

furent réellement séparés l'un

de l'autre. Voilà pourquoi nous

appelons aussi le sacrifice de

DE LA MESSE.

9

l'Autel un sacrifice de representation ou de commemoration, conformément à ces paroles de Jesus-Christ, *faites ceci en memoire* Luc. c. 22.
de moi ; & Jesus-Christ réellement v. 19. present sur l'Autel, fait lui-même cette commemoration de sa mort & de son sacrifice sanglant, nous en appliquant le fruit & le mérite. Ce que le grand Apôtre nous explique par ces paroles : *Toutes les fois que vous mangerez ce* 1. Cor. c. 14.
pain, & que vous boirez ce calice, v. 26. *vous annoncerez la mort du Seigneur* jusqu'à ce qu'il vienne. Nous appelons ce sacrifice un sacrifice propitiatoire, parce que c'est un moyen que le Fils de Dieu a donné à son Eglise, afin de pouvoir rendre son Pere propice par l'application qui s'y fait des mérites infinis de sa Mort & Passion, & nous croyons en même-tems que le Pere Eternel est ap-

paisé par la présence réelle de son Fils , qui s'offre lui-même pour nous sous des signes qui représentent sa mort ; Ceci , dit-il , *est mon corps , qui est donné pour vous , ceci est mon sang qui est répandu pour vous.* Il n'y a donc point lieu de douter que Dieu ne nous devienne propice par la présence de cette adorable victime exposée aux yeux de notre foi sur l'Autel , où il s'offre pour nous à son Pere , en lui représentant nos besoins & nos nécessitez , selon ce que dit l'Apôtre saint Paul : *Jesus-Christ se présente pour nous à la face de son Pere , étant toujours prêt à interceder pour nous ;* & c'est dans ce sens que nous disons que Dieu nous devient propice dans le saint sacrifice de la Messe , & ce qui nous oblige par conséquent de croire avec l'Eglise Grecque , que ce sa-

DE LA MESSE. II

crifice est vrayment propitiatoire , particulierement pour ceux qui sont contrits , & qui faisant penitence de leurs pechez s'approchent de Dieu par Notre Seigneur Jesus-Christ avec un cœur sincere & une foi droite , & dans un esprit de crainte & de respect . Telle a toujours été la croyance de l'Eglise universelle , comme tous les Docteurs Catholiques de chaque siecle , depuis le premier jusqu'à celui-ci , l'ont successivement enseigné . Par ce sacrifice , dit saint Augustin , nous obtenons la remission de nos pechez . Et dans un autre endroit il assûre que le vrai corps du Seigneur est offert sur l'Autel , & que le sang de J. C. y est répandu pour nos pechez : *In altare corpus Domini offertur , & sanguis Christi pro peccatoribus effunditur.* C'est ainsi que tous les autres Pe-

*Conc. de
Trente sess.
22. c. 2.*

*S. Aug. sur
le Levitique
Quest. 57.*

*Liv. 16. con-
tre Fauste
ch. 21.*

res en ont parlé , en nous faisant connoître que Dieu nous pardonne nos pechez par la vertu de cet auguste & divin sacrifice , c'est-à-dire , lorsque nous nous approchons de Dieu avec les dispositions que le saint Concile de

*Conc. de
Trente sess.
22. c. 2.*

Trente nous demande. Cette vérité est si constante , que Messieurs les Protestans de la Confession d'Ausbourg n'ont point fait de difficulté d'y sousscrire dans leurs Apologies : car ils disent , nous croions sincèrement que la Cène a été instituée par Notre-Seigneur Jesus-Christ , pour la remission des pechez.

*Confess.
d'Ausbourg
c. 12.*

Je n'ai plus qu'à vous faire voir , Madame , qu'il est propitiatoire aussi bien pour les morts que pour les vivans. Quand je dis pour les morts , je ne parle que pour ceux qui sont morts dans la communion de l'Eglise Catholi-

que, & qui n'ont pas entierement expié dans ce monde par une salutaire penitence les peines temporales dues à leurs pechez, puisque rien de souillé n'entrera au Royaume de Dieu ; or cette propitiatiōn se fait en faveur des morts par maniere de suffrage, & autant qu'il plaît à Dieu de l'accepter, pour la peine qui est due à leurs pechez.

Cette sainte doctrine est conforme aux paroles dont le Seigneur s'est servi dans l'institution de cet adorable sacrifice. *Ceci est Matt. c. 26.
mon sang, répandu pour vous & v. 28.
pour plusieurs en remission des pechez* : car il est certain que la remission des pechez se répand sur ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu, & qui ne sont point assez purifiés pour entrer dans le lieu des délices, où rien de souillé ne peut entrer. *C'est une sainte & 2. des Mac. ch. 12. v. 26.*

salutaire pensée, dit la sainte Ecriture, de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs pechez: c'est ce que l'Eglise Catholique a toujours pratiqué, comme nous l'assure saint Augustin, dans sa Lettre à Paulin, ch. 1. où il dit que les ames des morts sont soulagées par les prières des vivans, & particulierement si l'on offre pour elles le saint sacrifice de notre Redemption.

Tant de preuves incontestables, Madame, ne font-elles pas voir clairement que la croyance de l'Eglise universelle a toujours été que la sainte Cène du Seigneur est un vrai sacrifice propitiatoire, pour les vivans & pour les morts, comme le saint Concile de Trente nous l'a si authentiquement déclaré. C'est aussi la doctrine de toutes les Eglises Orientales, comme on peut le voir

Conc. d^e Trent. sess. 22. c. 2.

dans leurs Confessions de Foi , dans l'explication de leur troisième Sacrement. Ce Mystere , disent-ils , est propitiatoire envers Dieu pour les pechez tant des vivans que des morts.

Nous appellons encore le sacrifice de la sainte Messe un sacrifice impetratoire ; c'est-à-dire , qui sert à nous obtenir de Dieu toutes les nouvelles graces dont nous avons besoin : car si le Seigneur est , comme dit l'Apôtre , toujours prêt à parler pour nous devant la face de son Pere , c'est sur-tout dans l'adorable sacrifice de l'Autel qu'il fait l'office d'Avocat , & qu'il represente sans cesse à Dieu nos besoins.

Ce sacrifice est aussi un sacrifice Eucharistique , c'est- à - dire , d'action de graces , parce que c'est principalement par ce sacrifice que nous témoignons au Pe-

*1. Epître de
S. Jean. c. 2.*

v. 1.

re Eternel, par Jesus-Christ, avec Jesus-Christ, & en Jesus-Christ ; nos profondes reconnoissances de tous les biens que nous avons reçus de sa misericorde infinie par le mérite de cette adorable victime que nous presentons à sa divine Majesté. Car chacun de nous lui dit avec le Prophète

*Psal. 115.
v.3. & 4.* Roi : *Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les graces que j'ai reçues de lui ? Je prendrai le Calice du salut, & j'invocerai le nom du Seigneur.* Et c'est dans ce sens que toute l'Eglise a toujours regardé le saint sacrifice de la Messe, comme sacrifice d'action de grâces :

*Aug.ch.1.
de Spir. &
Litt.* saint Augustin en a parlé de la sorte dans le livre qu'il a fait de l'esprit & de la lettre. Mes-

*Art. 2. de
l'Apologie
de la Conf.
d'Ausbourg* sieurs les Protestans d'Ausbourg tombent bien d'accord de cette vérité dans leurs Confessions de Foi. Nous n'ignorons pas, disent-ils,

Ils ; que la Messe est nommée par les anciens Peres de l'Eglise sacrifice Eucharistique ou d'action de graces. Cette vérité est incontestable , disent-ils.

Enfin nous le regardons comme un sacrifice d'holocauste , institué principalement pour honorer Dieu , comme l'affûre le Prophète Roi au Pseaume 49. v. 24. dans ces termes : *Celui-là m'honorera véritablement qui m'offrira des sacrifices de louanges & d'action de graces.* Or le sacrifice de l'Autel est celui de tous auquel on peut appliquer ce passage avec plus de raison , parce qu'il n'y en a point qui honore Dieu davantage & qui lui rende une louange plus parfaite ; & c'est dans ce sens que tous les Theologiens disent que Dieu est plus honoré par une seule Messe à cause de la présence réelle de

J. C. sur la sainte Table , que par toutes les actions de graces , les benedictions , & les louanges que toutes les Créatures lui puissent donner durant toute l'éternité.

Après vous avoir donné une explication catholique & orthodoxe de notre croyance touchant la Sainte Messe , conformément aux principes de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres de la primitive Eglise , il faut vous faire voir , Madame , par les mêmes principes , qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait un sacrifice visible , & extérieur dans l'Eglise Catholique. Saint Augustin nous en convainc par une raison très-folle ; il n'y a point , dit-il , de vraye Religion sans un vrai sacrifice ; parce que la Religion ne s'occupe qu'à rendre à Dieu le culte qui lui est dû & que le

Sacrifice est le culte suprême qui, comme remarque le Concile de Trente, ne peut être rendu qu'à Dieu seul. Ainsi le culte que l'on rend à Dieu par le sacrifice est aussi ancien que le monde : & quoiqu'avant la loi de Moïse la matière & les cérémonies ne fussent pas encore déterminées, il ne laisseoit pas d'être en usage ; mais chacun ne suivoit alors que l'inspiration divine dans les sacrifices qu'il offroit.

La Religion Chrétienne étant donc la plus excellente de toutes les Religions, elle doit avoir le plus excellent de tous les Sacrifices, & comme nous n'en pouvons espérer de plus parfait, son Sacrifice durera jusqu'à la fin du monde. Or ce sacrifice n'est autre que le sacrifice de la Messe. Vous le verrez premierement par l'oracle fameux du Prophète

B ij

*Conc. de
Trent. sess.
22. c. 3.*

*s. Aug. l. 10.
ch. 4. de la
Cité de
Dieu.*

*Gen. ch. 4.
v. 3. & 4.
Job. ch. 1.
v. 5.*

*z. Paral. c.
7. v. 1.
3. des Rois,
c. 18. v. 33.*

Malachie , qui est rapporté dans le premier Chapitre de ses Prophéties , & dont j'ai déjà parlé dans mon livre de la veritable croyance de l'Eglise Catholique , page 74. Je rapporterai ici les mêmes preuves de la Sainte Messe en faveur de ceux qui ne l'ont pas lû.

P R E M I E R E P R E U V E

*De la vérité du Sacrifice de
la Messe.*

Avant que d'établir ce Saint Sacrifice par des preuves convainquantes tirées de la Sainte Ecriture, agréez, s'il vous plaît, Madame , que j'aye l'honneur de vous expliquer le mot de Messe , qui fait tant de peine à nos Frères séparés : il faut donc vous

DE LA MESSE. 21

dire que le mot de Messe tire son origine , suivant le sentiment de plusieurs Docteurs des plus éclairés , du mot Hebreu *Mis-sahac* , qui signifie une oblation , ou sacrifice volontaire , comme il est rapporté au chapitre 16. du Deuteronomie , où il est dit , selon notre version , Nous faisons , les jours de fêtes , au Seigneur une oblation volontaire , que l'Ecriture nomme en Hebreu , *Mis-sahac* , & les Grecs , *Liturgie* , & par conséquent vous voiez , Madame , que ce mot de Messe , se trouve dans sa propre signification dans la sainte Ecriture . C'est pour cette raison & pour d'autres que les Saints Peres dès le quatrième siècle de l'Eglise , nomment le Sacrifice de l'Autel , *Messe* , Saint Ambroise en fait mention dans ces termes , *Mis-sam facere cœpi* , j'ai commencé

n. 80.

Saint Leon Pape dans son épître à Dioscore Patriarche d'Alexandrie, ne donne point d'autre nom au Sacrifice de l'Eucharistie que celui de la Messe.

S. Gregoire le Grand se sert du même mot en plusieurs endroits de ses écrits , lorsqu'il parle du Sacrifice.

L'incomparable Docteur Saint Augustin en son sermon 90. donne le nom de Messe au Sacrifice de la Cene du Seigneur.

Le pieux & scavant Archevêque d'Arles S. Cesaire, qui vivoit au milieu du cinquième siecle, parloit de la Messe dans son Homelie 12. comme nous en parlons aujourd'hui. Pour entendre la Messe avec fruit , disoit-il , il faut denierur à l'Eglise le corps humilié & le cœur contrit jusqu'à ce

que le Prêtre donne la bénédiction.

Les Saints Conciles se sont servis de ce mot de Messe , quand ils ont parlé du Sacrifice du Corps & du Sang de Jesus-Christ offert sur l'Autel.

Nous ordonnons à tous les Fideles , dit le Concile d'Agde tenu en l'année 506. d'entendre toute la Messe jusqu'à la bénédiction du Prêtre , Canon 47.

On peut dire aussi que ce mot de Messe , est contenu dans le congé qu'on donnoit au peuple autrefois , comme nous faisons encore aujourd'hui , *ite, Missa est* , allez , le Sacrifice est achevé.

Après des témoignages si authentiques , fondés sur la sainte Ecriture , sur les saints Conciles & sur les Saints Peres des premiers siecles , ne m'avouerez vous pas , Madame , que Messieurs

TRAITE'
les Protestans pour qui j'ai des
entrailles d'amitié par rapport à
leur salut , ont eu grand tort en
se séparant de leur ancienne me-
re l'Eglise Catholique , de vou-
loir abolir le mot de Messe si an-
cien , si venerable , & si respecta-
ble. Après cet éclaircissement sur
le mot de Messe , venons aux
preuves de notre Sacrifice.

PREMIERE PREUVE.

Malac.c.1 v.10. & II. Je ne prendrai point plaisir en
vous , dit le Seigneur le Dieu des
Armées , & je n'aurai point d'ob-
lation pour agréable venant de vos
mains : mais depuis le Soleil levant
jusqu'au couchant , mon Nom sera
grand entre les Nations , & on
offrira en tout lieu des parfums &
une oblation pure à mon Nom ; car
mon Nom sera grand entre les Na-
tions , dit l'Eternel , le Dieu des
Armées.

Remarquez

Remarquez présentement, Madame, trois choses dans ces paroles du Prophète. La première, que Dieu rejette par cette Prophétie les Sacrifices anciens en disant : Je ne recevrai aucune ^{v. 10.} offrande de vos mains ; & qu'il promet en même-tems un nouveau Sacrifice qui se fera parmi les Gentils aussi tôt qu'ils se seront soumis à la Foi de l'Évangile.

La seconde, que ce Sacrifice ^{v. 11.} sera pur & sans tâche ; & la troisième, qu'il ne se fera pas seulement à Jérusalem comme ceux de l'ancienne Loi, mais en tout lieu, c'est - à - dire dans toutes les Eglises répandues par toute la terre : ce qui étant supposé, il faut sçavoir quel est le Sacrifice dont le Prophète parle. On ne peut pas dire, comme prétendent ceux qui sont

separez de notre Communion ;
que c'est du Sacrifice sanglant
de la Croix , puisque le Sacri-
fice, dont parle le Prophète, se
doit offrir en tout lieu : or il
est certain que celui de la
Croix a été offert seulement
près de Jérusalem , & non pas
en tout lieu , comme a dit l'A-
pôtre Saint Paul : par consé-
Heb. c. 13.
p. 12.
quent ce n'est pas du Sacrifi-
ce sanglant du Sauveur , dont
le Prophète parle ; on ne peut
pas dire aussi comme quelques
autres de cette Société Chrétien-
ne séparée de la nôtre , le pré-
tendent , que le Prophète parle
de la Prédication de l'Evangi-
le. Il y aura toujours un Sacri-
fice qu'il appelle Oblation pure:
car il dit, *mon Nom sera grand par-*
Act. c. 9.
p. 14.
mi les Nations, voilà l'Evangile
prêchée , & il ajoute immédia-
tement après , l'on offrira une

oblation pure, voilà le Sacrifice. L'on ne peut pas dire aussi que le Prophète veuille parler des bonnes œuvres, comme prétendent les Ministres ennemis de notre croyance, parce que le Prophète parle de ce Sacrifice comme d'une chose inconnue aux Juifs, & qu'il est certain que les bonnes œuvres ne leur étoient pas inconnues. Le Prophète ne parle donc pas des bonnes œuvres, lorsqu'il dit que l'on présentera une oblation pure & sans tâche parmi les Gentils. Les Protestans-mêmes ne sçauroient le soutenir en raisonnant suivant leurs principes : car selon eux les bonnes œuvres que nous faisons sont toujours souillées & imparfaites, & ne sçauroient être méritoires : or le Sacrifice, dont parle le Prophète, est pur & exempt de toutes sortes d'imperfection, &

Act. 22.
Confess. de
foi, & au
Dimanche
20. du Cate-
chisme.

Cij

T R A I T E
par conséquent méritoire , parce
qu'il est agréable à Dieu.

Enfin il est évident que le Prophète ne veut pas dire par le mot d'oblation que ce sont des prières que nous offrons à Dieu , comme le prétendent quelques Docteurs de la Communion Protestante , puisqu'il assure dans les mêmes chapitres , qu'outre les prières il y aura un Sacrifice visible & perpétuel : car il dit avant que de parler de cette oblation , *l'on offrira des parfums à mon Nom*, c'est-à-dire , des prières ; il parle ensuite du Sacrifice en disant , *l'on offrira une oblation pure* : or cette oblation , selon l'explication de tous les Saints Peres de la primitive Eglise , n'est autre que le Corps & le Sang de Jesus-Christ offert à Dieu sous les especes Sacramentelles du pain & du vin , dans le mystère adorable

*Apoc. c.5.
c.8.c.8.v.*

DE LA MESSE. 29

de l'Eucharistie, que saint Irenée,
l'un des plus anciens appelle,
l'oblation nouvelle du Nouveau Te-
stament, qui est faite, dit-il, en tout v. 12.
Irenée l. 4.
lieu, comme Malachie l'avoit pré-
dit. Le passage de Malachie, dit
saint Chrysostome, marque en
termes clairs, le sacrifice non-
sanglant qui est offert tous les
jours sur la Table des Mysteres ;
& tous les autres Peres des pre-
miers tems ont toujours expliqué
ce passage du Prophète Mala-
chie, par rapport au saint Sacri-
fice de la Messe.

Sur le Ps.

95.

SECONDE PREUVE
*de la vérité du saint Sacrifice
 de la Messe , tirée des paroles
 du Prophète Roi : Vous êtes
 Pf. 109. v. 5. Prêtre selon l'ordre de
 Melchisedech.*

Nous voions par ces paroles que le Pere Eternel a établi son Fils Notre-Seigneur Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisedech , & par conséquent qu'en cette qualité , il est nécessaire qu'il offre un sacrifice à son Pere qui soit conforme à l'ordre selon lequel il a été établi Prêtre , puisque l'Apôtre saint Paul nous assure dans son Epître aux Hébreux , que tout Pontife est établi pour offrir à Dieu des dons & des victimes ; or les dons & les

*Heb. c. 5.
v. 1.*

victimes que Jesus Christ offre à Dieu son Pere en qualité de Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisedech , ne sont autre chose que son Corps & son Sang qu'il offre d'une maniere non sanglante , sous les especes du pain & du vin , figurées par le pain & le vin que Melchisedech , Prêtre du Dieu très-haut offroit en action de graces de la victoire qu'Abraham avoit remportée sur ses ennemis : ainsi l'Ecriture Sainte ne parlant nulle part d'aucun autre Sacrifice qui ait succédé à celui de Melchisedech que de la sainte Messe , c'est-à-dire , du Corps & du Sang de Jesus Christ , offert sous les especes du pain & du vin , il faut absolument conclure avec les Peres , que la Messe étant figurée par le sacrifice non-sanglant de Melchisedech , est un vrai sacrifice , où l'effusion du

sang ne se trouve que dans un sens mystique & mysterieux.

C'est la Table , dit saint Augustin , parlant de l'Autel , sur laquelle on offre le sacrifice, c'est la Table où Jesus-Christ Prêtre & Mediateur de la nouvelle alliance , offre son Corps & son Sang , selon l'ordre de Melchisedech. Ce sacrifice , dit-il , a succédé à tous les autres sacrifices de l'ancienne alliance , qui n'étoient que des ombres & des figures de celui ci. L'on voit clairement par ces paroles que l'Eglise a toujours crû que le sacrifice de la Messe a été representé par celui de Melchisedech ; & ce grand Saint nous en assûre en plusieurs endroits de son livre de la Cité de Dieu. Qui merite mieux que Jesus Christ , dit un autre Pere de l'Eglise , d'être appellé le Prêtre du grand Dieu ? puisqu'il

Liv. 16. c. 22.

Liv. 17. c. 3.

& 35.

S. Cypr. l.

c. 3. Epist. 3.

à Cecile.

lui offre en sacrifice comme Melchisedech le pain & le vin ; à scávoir, son Corps & son Sang , & par conséquent le Prêtre qui tient la place de Jefus-Christ offre à Dieu un vrai sacrifice. C'est ainsi que tous les Peres de l'Eglise parlent , lorsqu'ils expliquent ce passage: *Vous êtes Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisedech.*

TROISIEME PREUVE

*de la verité du saint Sacrifice
de la Messe, tirée des paroles
dont Notre-Seigneur Jesus-
Christ se servit dans l'institu-
tion de la sainte Cène :
Ceci est mon Corps qui est
donné pour vous, ceci est
le Calice de mon Sang, qui
est répandu pour vous pour
la remission des pechez.*

Ne soiez
pas incre-
dule à la
parole du
Seigneur.

*Eccl. c. 16.
v. 29. & c. 9.
v. 17. du
Prophete
Zacharie,
& Ps. 22. v.
6.*

JE dis que ces paroles font voir
que Jesus-Christ a institué la
sainte Cène, non seulement com-
me Sacrement, mais encore com-
me sacrifice.

En effet, qu'est ce que faire un
sacrifice véritable ? sinon d'offrir

à Dieu une victime pour la remission des pechez. Nous disons que Jesus-Christ offrit un vrai sacrifice sur l'Autel de la Croix , parce que son Corps y fut donné ou offert pour nous , & son Sang y fut répandu pour nos pechez ; nous pouvons donc dire par la même raison que la sainte Cène est un vrai sacrifice , puisque J. C. nous assûre en quatre endroits de l'Ecriture qu'il y a offert son Corps & son Sang à Dieu son Pere pour nous & pour la remission de nos pechez : *Ceci est mon Corps qui est donné pour vous , dit-il , ce Calice est la nouvelle alliance en mon Sang qui est répandu pour vous.*

Vous voiez , Madame , que ces paroles ne peuvent se rapporter à l'effusion qui fut faite sur l'Autel de la Croix , puisque Jesus-Christ dit expressément , *ce Calice qui est répandu pour vous* ; or il

est certain qu'il n'y eut aucun Calice répandu sur la Croix. Il faut donc conclure que Jesus-Christ répandit son Sang non seulement sur la Croix , mais encore dans la sainte Cène , où il l'offrit à Dieu pour nous sous les espèces du pain & du vin , comme il nous en assure lui même , & par conséquent il sacrifia à Dieu son Pere son Corps & son Sang sous ces symboles , en disant : *Ceci est mon Corps , qui est donné pour vous : ceci est la coupe de mon Sang , qui est répandu pour vous pour la remission des pechez.*

Nous sommes donc obligez de croire , après un témoignage si formel que Jesus-Christ a institué la sainte Cène non seulement comme Sacrement , mais encore comme sacrifice ; & telle a toujours été la croïance de toute l'Eglise , comme elle nous le dé-

clare par la bouche des premiers Evêques. Jesus-Christ , dit saint Augustin , en disant : *Ceci est mon Corps , ceci est mon Sang*, a institué ^{sur le Ps. 33. ser. 2. l. 4.} un sacrifice de son Corps & de son Sang selon l'ordre de Melchise-dech. C'est dans cette action sainte , dit saint Irenée , que Jesus-Christ nous a enseigné la nouvelle oblation & la nouvelle alliance ; les Apôtres , dit-il , l'ont reçû de Jesus-Christ , l'Eglise l'a reçû des Apôtres , & elle l'offre à Dieu par toute la terre , comme Malachie l'avoit prédit.

Jesus-Christ étant Prêtre & ^{s. Greg. de} Agneau de Dieu , s'offrit lui-même ^{Nice dans l'Oraison I. de la Resur- rection.} comme une victime , lorsqu'il donna son Corps & son Sang à ses Disciples.

QUATRIE'ME PREUVE

*du saint Sacrifice de la Messe
tirée des paroles qui se lisent
dans les Actes des Apôtres :*

*Act. c.13.
v. 2.*

Pendant qu'ils sacrifioient
au Seigneur.

Ces paroles nous font voir
clairement que les Apôtres
executoient religieusement ce
que le Seigneur Jesus-Christ leur
avoit commandé, lorsqu'il insti-
tua la sainte Cène, leur disant,
faites ceci en memoire de moi, qui
est la même chose que s'il leur
avoit dit, offrez ou sacrifiez en
memoire de moi, parce que selon
le langage du Saint Esprit, faire,
Levit. c.15. signifie souvent sacrifier, ou offrir.
v. II,
Nomb. c.6. *Missam facere cœpi*, dit saint Am-
v. II. broise; d'où vient que les Pro-

testans les plus sçavans ont été obligez de traduire ce mot *faire*, pour celui d'offrir ou de sacrifier, comme on le voit dans leur Bible imprimée l'an 1669. au chapitre 46 versets 12. 13. 14. & 15. du Prophète Ezechiel.

Or le sacrifice que les Apôtres ont offert au Seigneur, comme il est rapporté aux Actes, selon l'aveu même de Casaubon, l'un des plus habiles Protestans, n'est au-

Ce mot, dit-il, d'*administrans* convient plus proprement à ceux qui servent à l'Autel, qu'à la prédication. Comme il est marqué au Livre premier des Rois ch. 3. v. 1. ainsi ce mot *administrator* est déterminé à Dieu, & non pas aux hommes ; ce n'est pas donc de la prédication qu'on parle ici, comme prétendent quelques Protestans.

Il est digne de remarque qu'un si habile Protestant reconnoisse un Autel dans l'Eglise ; car l'Autel est relatif au Sacrifice, comme l'Apôtre Saint Paul nous en assure dans son Epître aux Hebreux ch. 13. v. 10. & première aux Corinthiens ch. 10. v. 18. 19. 20. 21. en effet, il n'y a point d'Autel sans sacrifice.

tre que celui que Jesus-Christ
avoit institué la veille de sa Pas-
sion, pour nous faire participants
de son sacrifice sanglant sur la
Croix ; car comme dans l'ancien-
ne Loi il falloit manger de la vic-
time sacrifiée pour participer au
fruit du sacrifice ; ainsi pour être
participant à l'oblation sanglante
du Corps de Jesus-Christ sur la
Croix , il faut absolument le man-
ger , selon les paroles de Jesus-
Christ , en saint Jean chapitre 16.
*Si vous ne mangez la Chair du Fils
de l'Homme , & si vous ne buvez
son Sang , vous n'aurez pas la vie
en vous.*

CINQUIE'ME PREUVE

de la verité du saint Sacrifice de la Messe , tirée de l'Epître aux Hebreux , où saint Paul dit que Jesus-Christ a aboli le premier sacerdoce pour établir le second.

Ch. 10. v. 9.

TOUS les Chrétiens , & même ceux qui se sont séparés malheureusement de l'Eglise Catholique tombent d'accord que le second sacerdoce que Jesus-Christ a établi dans son Eglise a succédé en tout à celui que Dieu avoit établi pour un tems dans l'ancienne Loi , & comme il y avoit des sacrifices du tems du premier sacerdoce , sanglans

D

& non-sanglans, ainsi que nous l'explique admirablement bien le *Sur le Ps. grand saint Augustin : il est ab-*
32. serm. 2. solument nécessaire que ces deux sortes de sacrifices se trouvent dans le tems du second sacerdoce , que le Seigneur a établi dans la Loi nouvelle. Saint Paul nous prouve évidemment la conséquence de cette vérité , à laquelle il n'y a point de juste replique , parce que tout ce qui se fairoit dans l'ancienne Loi , dit-il , n'étoit que la figure de ce qui se devoit faire dans la nouvelle.

En effet , ne voions-nous pas que l'ordre d'Aaron nous figuroit , comme dit saint Augustin , le sacrifice de Jesus-Christ sur la Croix , & que celui de Melchisedech nous figuroit l'oblation non-sanglante que le Sauveur du monde a faite dans la sainte Cène , ce qui fait voir clairement

que le sacerdoce de la nouvelle Loi établi par J. C. dans son Eglise, doit avoir deux sortes de sacrifices , l'un sanglant , & l'autre non-sanglant ; ces deux sacrifices , cependant , ne sont dans la nouvelle Loi qu'un même sacrifice quant à la substance , puisque le même J. C. s'est offert lui-même & dans l'un & dans l'autre , n'y ayant mis de différence que dans la maniere d'offrir , & c'est ce sacrifice , dit saint Augustin , que l'Eglise offre tous les jours à Dieu : les anciens sacrifices , dit-il , étoient autant de divers signes pour en expliquer mieux la vérité de la même maniere qu'on explique une seule chose par plusieurs paroles afin de la mieux insinuer.

Le grand saint Cyprien Evêque de Carthage , qui souffrit le martyre en l'an 258. de Jésus-
S. Cypr. Ep. à Cécile.

Christ avoit dit la même chose & presque en même termes avant saint Augustin en parlant du saint Sacrifice de la Messe en son Epître à Cecile.

Telle a toujours été la créance de l'Eglise universelle , comme tous les Docteurs Catholiques de chaque siecle , depuis les premiers jusqu'à celui-ci successivement nous l'ont enseigné.

Après vous avoir expliqué, Madame , la doctrine de l'Eglise touchant le saint Sacrifice de la Messe , par la sainte Ecriture , par les Saints Peres , par les saints Conciles , particulièrement par le saint Concile de Nicée , que les Protestans mêmes reconnoissent pour œcuménique ; il faut que je vous donne quelque éclaircissement sur les Cérémonies qui s'y ob-

DE LA MESSE. 45

servent , & c'est ce que je vais faire dans la second partie de ce Traité.





EXPLICATION DES CEREMONIES DE LA MESSE.

Des Cérémonies en general.



L'est à propos, Madame, de vous découvrir l'intention qu'a l'Eglise dans les cérémonies qu'elle observe, quand elle offre le saint Sacrifice de la Messe. Avant que de vous les expliquer en particulier, il faut vous dire d'abord son intention, qui est de faire éclater son respect pour les

chooses saintes , & de marquer sa
foi à ses enfans par tout cet ap-
pareil , comme par des caractères
sensibles , afin de leur imprimer
une plus haute idée de la majesté
de Dieu à qui ce Sacrifice est of- *S. Jean. c. 4.*
fert , & afin de les disposer de *v. 23.*
Gen. 26. v. 5.
plus en plus à l'adorer comme de *Fxod. c. 12.*
vrais adorateurs en esprit & en *v. 25.*
Deut. c. 4.
verité. La Loi ancienne qui com- *v. 8. & 14. c.*
mandoit d'offrir des sacrifices , *5. v. 1. c. 8. v.*
déterminoit aussi les cérémonies *"* *Abach. c. 9.*
qu'il falloit garder ; & comme *v. 10.*
Nomb. ch. 9.
elles n'avoient été ordonnées *v. 12.*
que jusqu'au tems de la nouvelle *Exod. c. 18.*
Loi , la plûpart ont été abolies , & *v. 20.*
Deut. c. 6.
quelques unes ont continué d'ê- *v. 20. c. 7. v.*
II. c. 8. v. 11.
tre observées , lorsque la voie du *c. 10. v. 13. c.*
vrai sanctuaire a été découverte , *II. v. 1. 32.*
& ce sont celles qui avoient plus *III. Liv. des*
de conformité avec les saints *Rois c. 9. v.*
Mysteres qui s'y célébrent. *6.* *I. Paral. c. 3.*

C'est ce que saint Matthieu &
saint Luc nous donnent lieu de *v. 13.*
II. Par. c. 31.
v. I. c. 33. v. 8.

remarquer en nous representant Jesus-Christ faisant la Pâque , & & observant le tems , le jour & l'heure que les Juifs avoient coutume d'observer. Il pria son Pere Eternel , il benit le Pain qu'il lui offroit , il lava les pieds de ses Apôtres , & fit d'autres choses ceremoniales , que nos peres de la premiere alliance ont observé , & que nous suivons comme notre regle , toutes les fois que nous celebrons les Mysteres sacrez. Saint Paul nous a recommand de faire tout dans la bienséance & avec ordre , c'est-à-dire d'observer les cérémonies que l'Eglise nous a prescrites , & sans lesquelles la Religion ne scauroit subsister , dit saint Augustin.

^{1. aux Cor.}
^{c. 14. v. 4.}

^{Aug. l. 49.} Les Protestans d'Allemagne
^{contre Fau-}
^{ste c 11.} qui sont ceux de la Confession
^{Confession}
^{d'Ausbourg}
^{c. 5.} d'Ausbourg , sont si convaincus de cette vérité , qu'ils ayouent de

de bonne foi qu'il est nécessaire d'observer les ceremonies de l'Eglise ; ils ajoutent même dans leur confession de foi qu'ils font profession d'observer la plus grande partie de celles que nous observons ; car ils déclarent que ceux là les calomnient, qui disent qu'ils ont aboli toutes les ceremonies de leur Eglise , & ce que les anciens avoient établi.

Les Episcopaux d'Angleterre, ceux d'Irlande & ceux d'Ecosse ont protesté publiquement que leur intention n'a jamais été d'abolir les ceremonies de l'Eglise ; puisqu'ils les regardent comme le suc , & la substance de ce que la pieté & l'expérience des cinq premiers siecles du Christianisme ont trouvé de plus propre à édifier les Assemblées publiques, comme nous l'assûre un de leurs

M. Jean fameux Ministres , dans son
du Rel. sermon prononcé dans l'Egli-
se Françoise de la Savoye à Lon-
dres : & en effet , ils pratiquent
religieusement beaucoup de ce-
remonies dans leur Eglise , com-
me on le peut voir dans leur Li-
turgie , & dans l'acte qu'ils ont
fait pour la conformité des Prie-
res publiques du service divin , &
de l'administration des Sacre-
mens. Il est vrai que quelques
Protestans disent que ces cere-
monies de la Messe les scanda-
lisent ; mais Messieurs les Do-
cteurs de la Theologie d'Hel-
mestat , qui est une des plus
celebres Universitez Lutherien-
nes dans le Duché de Bruns-
vich , leur répondent que ce
prétendu scandale ne vient que
de l'ignorance de ce que les ce-
remonies representent , & qu'il
n'y en a aucune qui n'ait une si-

Décision
faite le 28.
Avril 1707.
à la 4. obje-
ction.

DE LA MESSE. 51

gnification édifiante. En un mot, disent-ils, la Messe est une représentation de la très-amere Passion de la mort de Jesus-Christ.

Après tant de témoignages, il faut être téméraire pour condamner les ceremonies dont l'Eglise se sert quand elle celebre les divins Mysteres ; & cette témérité ne peut provenir que de l'ignorance de ce qui s'y est toujours pratiqué, depuis que l'on a commencé de prêcher l'Evangile. Il faut maintenant vous expliquer dans le détail, chacune des ceremonies, desquelles je ne vous ai donné qu'une idée générale. Pour la faire avec ordre, je joindrai ici l'explication de toutes les Prieres de la Liturgie.

*Le signe de la Croix.**Ezech.c.42^e**v. 14.**Exod.c.31.**v. 10.**Levit. c.8.**v. 7.**I. Cor. c.1.**v. 17. 18.**Gal.c. 6.v.**24.**Philip.c.2.**v. 8. c.3. v.**28.**Col.c.1. v.**29.***Le Prêtre revêtu de ses habits****sacerdotaux étant arrivé au plus****bas degré de l'Autel , fait le signe****de la Croix^a , dont parle S.Paul****avec tant de respect & de con-****fiance , & dit : Au nom du Pere,****& du Fils , & du Saint-Esprit.****Ainsi soit-il.****Le signe de la Croix^a par où le****Prêtre commence la sainte Mes-****se , est comme une protestation****solemnelle qu'il fait au nom de****toute l'Eglise , que toutes les gra-****ces que nous recevons de Dieu****dans le tems & dans l'éternité ,****viennent des mérites infinis de la****Mort & Passion de Notre-Sei-****gneur Jesus-Christ , selon ce que**

*a Et c'est dans cet esprit que l'usage du signe
de la Croix est encore aujourd'hui exactement
observé dans l'Eglise Grecque.*

DE LA MESSIE. 33

dit le Prophète Isaïe : *La volonté de Dieu s'executera par lui* ; c'est à dire , que tout le bien qu'il nous voudra faire , ne nous sera fait que par Jesus-Christ crucifié. Le Prêtre rappelle en même tems dans l'esprit des Fidèles par le signe de la Croix qu'il fait au commencement de la sainte Messe , le souvenir de l'obligation infinie qu'ils ont au Sauveur du monde , de ce qu'il les a reconciliés avec Dieu son Pere par sa Mort & Passion , & ausquels il a procuré une abondance de paix qui ne finira jamais. Ainsi que Dieu a voulu autrefois représenter par le ministere d'un Prophète l'union du Roïaume de Juda , & celui d'Israël , par deux morceaux de bois unis ensemble en forme de Croix , selon l'explication des Peres ; l'Eglise à son exemple , par le signe de la Croix

veut imprimer dans l'esprit de ses enfans l'union & la paix qu'ils ont avec Dieu par les mérites seuls de la Mort & Passion de Jesus-Christ sur la Croix ; c'est aussi la seconde raison pour laquelle le Prêtre fait le signe de la Croix au commencement de la Messe.

*Rom. c. 3.
v. 1.* L'Ecriture sainte nous assûre que Dieu voulut autrefois marquer un *Tau*, dont la figure, selon la lettre hebraïque , grecque & latine represente admirablement bien une Croix de cette sorte T. sur le front de ceux qui devoient être épargnez dans le carnage de Jerusalem ; c'étoit sans doute pour leur faire voir que c'étoit en vertu du sang qui devoit être répandu un jour sur le sacré bois de la Croix , qui étoit figuré par le *Tau*. Qu'ils devoient éviter la mort éternelle , à laquelle tous

*Ezech. c. 9.
v. 3. & 4.*

*Apoc. c. 7.
v. 2.*

Tes autres qui n'auroient pas ce signe sur le front avoient été condamnez. Ainsi l'Eglise animée de cet Esprit-Saint, tâche de faire connoître à ses enfans par le signe de la Croix dont elle se sert dans le Sacrifice, que c'est par le sang sacré de son adorable Epoux qu'ils ont été délivrez de la mort éternelle, à laquelle ils avoient été condamnez sans ressource. C'est la troisième raison pour laquelle le Prêtre fait le signe de la Croix au commencement de la sainte Messe. La quatrième raison qu'elle a, à mon avis, c'est pour nous avertir que le saint sacrifice de la Messe tire toute sa force & sa vertu de celui de la Croix, & que sans celui-là nul sacrifice ne fçauroit jamais être agreable à Dieu. Cet usage de faire le signe de la Croix dans les saints Mystères, a été pratiqué dès les pre-

56 CEREMONIES
miers tems de l'Eglise , comme
les plus scavans Protestans l'a-
vouent ; & par là vous devez re-
connoître que nos plus celebres
Docteurs ont eu raison de dire
que l'usage nous en est venu des
Apôtres , & qu'il est appuïé sur
la Tradition non interrompue de
tous les siecles depuis Jesus-
Christ ; & c'est ce que saint Au-
gustin nous enseigne dans son
Traité 118. sur saint Jean , qu'on
faisoit de son tems des signes de
Croix sur le sacrifice. Il dit aussi
dans un autre endroit , on voit
briller la Croix du Sauveur au
milieu des diadèmes des Empe-
reurs , & ce signe sacré , dit-il ,
est gravé sur leur front. Cet usa-
ge du signe de la Croix dans l'E-
glise est fort ancien ; les Prote-

a La Liturgie Angloise dans l'administration
du Baptême ordonne de faire le signe de la
Croix.

stans de la Communion Angli-
cane en tombent d'accord. Ter-
tullien qui vivoit dans le second
siecle le fait venir des Apôtres.
Voici ce qu'il en dit : *Quand
nous sommes en chemin, quand
nous entrons, quand nous sor-
tons, en nous mettant à table, en
nous couchant, en nous habillant,
& en toutes nos actions, nous nous
signons au front du signe de la Croix.*
*L'Eglise, dit-il, se sert plusieurs
fois de ce signe dans toutes les ce-
remonies & dans l'administration
des Sacremens.* Nous ne condam-
nerions pas, disent les Lutheriens
d'Allemagne, quand on le feroit
une ou deux fois dans le service
divin.

L'Introibo.

Après que le Prêtre a fait le
signe de la Croix, disant, Au nom
du Pere, & du Fils, & du saint

S. Jean c. 1. Esprit, il récite le Pseaume 42.
v. 2. 4. c. 6. par lequel il proteste que Dieu
2. 44. feul est sa force, & qu'il ne peut
être renouvellé sans le secours
de sa grace dans l'état heureux
de sa premiere innocence, dont
il est déchû par le peché du pre-
mier homme. Cette maniere de
reciter un Pseaume au commen-
cement de la sainte Messe, est
conforme aux paroles du Pro-
phète Roi : *Je me réjouirai en vous,*
& je celebrerai, ô Très-Haut, vo-
tre Nom par mes Cantiques.

S. Amb. l. 4. Saint Ambroise remarque que
des Sacre- cet usage n'étoit pas nouveau de
mens c. 2. son tems, & qu'il étoit pratiqué
dans l'Eglise primitive, laquelle
l'avoit établi afin de disposer les
Fideles à assister devotement &
avec attention au très-saint sacri-
fice. C'est sans doute pour cette
Apologie de la Conf. raison, & pour conserver quel-
d'Ausbourg art. 15. ques restes de l'antiquité que les

Protestans d'Allemagne chantent des cantiques spirituels en langue vulgaire au commencement de leur Messe.

Le Confiteor.

Le Prêtre aïant achevé le Pseaume 42. confesse ses pechez en general , & en cela il ne fait que déclarer à Dieu par une juste humilité , à tous les Saints , & à tous ceux qui sont presens , que ses propres infirmités desquelles il est environné le rendent indigne d'offrir à Dieu le corps adorable de Jesus Christ , semblable à l'enfant prodigue , qui se confesse à Dieu & à son pere : *J'ai peché , contre le ciel , dit-il , & contre vous ; & c'est la même chose que s'il disoit , je confesse à Dieu & aux Bienheureux qui sont dans le ciel que j'ai peché.* Il

*Daniel c. 9.
v. 4. & 20.
Luc. c. 15.
v. 21.
Jacq. c. 5.
v. 16.*

60 CEREMONIES

faut remarquer que si nous mettons ici les Saints avec Dieu dans la confession publique que nous faisons de nos pechez , ce n'est que pour suivre l'exemple de saint Paul , qui met les Anges avec Jesus-Christ , dans sa premiere Epître à Timothée , c. 5. v. 21. & à l'exemple de Dieu-même qui met avec lui un des plus grands Saints de l'Ancien Testament : voici ses propres termes comme ils sont marquez au Livre 4. des Rois :
Je vous délivrerai , dit le Seigneur , de la main du Roi des Assyriens , & je protegerai la ville à cause de moi-même , & à cause de David mon serviteur .
Propter me , & propter David servum meum. Et si nous leur declarons nos pechez , nous le faisons comme à nos Juges , qui jugeront le monde avec Jesus-Christ .

Voilà les raisons qui portent le

¶. 20. v. 6.

Matt. c. 19.

¶. 28.

Prêtre à faire sa confession en general au commencement de la sainte Messe ; premierement à Dieu , ensuite aux Saints , enfin à tous ceux qui sont presens au sacrifice , conformément à ces paroles de l'Ecriture : *N'aiez point Eccles. c. 4.
de honte de confesser vos pechez : car v. 31.
l'homme de bien ne manque jamais Jerem. c. 18.
d'avouer ses fautes , & de s'accuser v. 1.
lui-même.*

Après cette confession publique que le Prêtre fait à Dieu , aux Saints , & à ses freres presens , il supplie , selon l'ancienne coutume de l'Eglise , ^a la sainte Vierge , les Saints ^b & ses freres de prier Dieu pour lui ; il n'a d'autre dessein , quand il demande le secours de leurs prières , que d'obtenir de Dieu le pardon de ses

^a Saint Irenée appelle la sainte Vierge Avocate.

^b Saint Jerôme prie sainte Paule.

62 CEREMONIES
pechez par les mérites de Jesus-
Christ.

En verité un bon Chrétien, disent les Theologiens Protestans de la Faculté d'Heimstat , ne refusera jamais d'invoquer les Saints de cette maniere, d'autant plus, lorsqu'il fera reflexion qu'on ne leur attribue point d'autre pouvoir que celui de prier pour nous. Les Eglises Grecque & Latine ont pratiqué cette invocation depuis quatorze cens ans ; l'invocation des Saints ainsi expliquée, n'est nullement, disent-ils , injurieuse à Dieu.

Gen.c.20. v. 3. Les biens que nous recevons par l'intercession des amis de Dieu , nous font bien voir que nous les pouvons prier. *b* Le Roi *Nomb.c.16. v. 48.* *Exod.c.10. v. 17. c. 8.* *v. 28.c.32.v. 34.* Décision faite le 28. Avril 1707. à la seconde objection. *Nomb.c.20. v. 6.c. 21. v. 7.* *b* Le Concile général de Calcedoine invoque le Martyr Flavien de prier Dieu pour nous. Article 11.

Ezechias pria le Prophète Isaïe III. *Liv. des Rois c. II. v.*
 de prier le Seigneur pour lui ; & 12. 13.
 Jacob n'invoque-t-il pas les noms I. *Liv. des Rois c. 7. v.*
 de ses peres Abraham & Isaac sur 8. c. 9. v. 19.
 les enfans de Joseph ; de même c. 12. v. 19.
 le Prêtre demande l'intercession I. *des Rois c. 3. v. II. c. 4.*
 des Saints, afin d'obtenir de Dieu v. 35. c. 8. v.
 la grace de s'approcher dignement 19.
 de son Autel. Il prie le peuple II. *Par. c. 12. v. 12. c. 34. v. 21.*
 qui est assemblé pour la même raison, & nous en avons des preuves convaincantes dans la sainte Ecriture, comme on peut voir dans l'Epître de saint Paul aux Ephesiens, c. 6. v. 18. & 19. & dans son Epître aux Colossiens, Gen. c. 48; v. 20. Judith c. 8. v. 29. Esther c. 4. v. 16. Thess. c. 5; v. 25. c. 4. v. 3.

Le baiser de l'Autel.

Le Prêtre étant monté à l'Autel le baise avec un profond respect pour marquer que notre réconciliation est faite avec Dieu

64 CEREMONIES

par Jesus-Christ Notre-Seigneur; car l'Autel nous le represente attaché à la Croix. C'est pourquoi, selon l'ancienne coutume de l'Eglise, comme saint Cyprien l'a remarqué, l'on expose aux yeux du peuple l'image de Jesus-Christ.

Ezech.c.41.
v. 18. 29.

Ce n'est pourtant pas afin qu'il y mette sa confiance, comme si cette image avoit quelque vertu qui pût mériter d'elle-même l'honneur qu'on lui rend, mais pour rappeler seulement le souvenir de la mort de ce divin Sauveur; de sorte néanmoins que l'honneur & le respect qu'on lui rend se rapporte à Jesus-Christ, comme à son principal objet, & à celui seul qui est digne d'adoration.

Les Protestans les plus éclairez tombent d'accord qu'il n'y a point d'erreur dans cette pratique, puisqu'ils font profession publique de croire que l'ancienne Eglise

Eglise où cette coutume a tou-
jours été, est la vraie Eglise ; de
là vient que les Lutheriens d'Al-
lemagne, & les Episcopaux de
l'Eglise Anglicane , approuvent
fort qu'on conserve la figure de
Jesus-Christ crucifié ; parce qu'ils
croient, aussi bien que nous, que
ce n'est pas violer la loi de Dieu
de faire des Images & de les ho-
norer , de la maniere que l'Eglise
Catholique nous le prescrit dans
le Concile de Trente ; & c'est par Conc. de
Trente. se. 2.
25.
cette raison que la Reine Eliza-
beth d'Angleterre conserva dans
sa chapelle Roïale un crucifix
d'argent massif, au milieu de deux
chandeliers de vermeil mis sur 2. Paral. c. 3.
v. 10. a. 5. v.
l'Autel, qui y demeura fort long-
tems , ne voions nous pas encore 7.
aujourd'hui l'image de J. C. cru-
cifié dans la Liturgie Anglicane
imprimée à Londres en 1678. par
ordre du Roi Charles II.

Le Prêtre baise l'Autel , disant : *Seigneur, nous vous prions par les mérites de vos Saints dont les reliques sont ici, de me pardonner tous mes pechez.*

Le Prêtre fait cette priere à Dieu pour tâcher d'obtenir de son infinie bonté le pardon de ses pechez , en consideration des bonnes œuvres que les Saints ont faites par le secours de la grace de Jesus-Christ ; car les saintes œuvres ausquelles l'Ecriture donne Ecclesiaste .16. v.15. le nom de mérite appartiennent à Jesus Christ , comme à celui qui les a faites en eux & avec eux ; si bien que lorsque l'Eglise demande à Dieu par la bouche du Prêtre , & dans sa personne , qu'il nous pardonne nos pechez , elle demande plutôt cette grace par les mérites de Jesus Christ , que par ceux des Saints , qui n'ont eux-mêmes d'autres mérites que

celui qu'ils ont reçû de Jesus-Christ. En effet les mérites des Saints sont les dons de Dieu , ou comme dit S^e. Augustin , les bienfaits de sa liberalité. C'est pourquoi nous demandons à Dieu , par ses propres dons , les graces dont nous avons besoin , lorsque nous les lui demandons par les mérites des Saints , & il couronne ses dons lorsqu'il nous accorde ce que nous lui demandons. Que ne pouvons-nous donc pas espérer de la misericorde de Dieu , si nous prions les Saints , & si les Saints intercedent pour nous par Jesus-Christ , & en Jesus-Christ : Dieu promit à Abraham de par-
donner à Sodôme , pourvu qu'il pût trouver dix justes dans la ville , & il assura que leur mérite calmeroit sa colere. Il promit encore par la bouche d'Isaïe , qu'il donneroit sa protection à

Gen. c. 18
v. 32,

F ij

Jerusalem, à cause de David son serviteur, c'est à-dire, à cause des bonnes œuvres qu'il avoit faites. Il faut donc conclure que si Dieu nous accorde des graces par les mérites des Saints, nous pouvons aussi les lui demander dans le même esprit qu'il nous les veut accorder.

*Explication de l'intention de
l'Eglise touchant les Reliques
qu'elle ordonne de mettre sous
l'Autel.*

L'Eglise met les Reliques des Saints sous l'Autel, comme étant incorporez à Jesus Christ figuré par l'Autel, & comme des victimes qui ont été égorgées pour lui, ou qui se sont elles-mêmes immolées à la gloire de son nom par les rigueurs d'une salu-

taire penitence , selon ce qui est écrit : *Si vous ne faites penitence vous n'aurez point de part avec Jesus - Christ dans son Roiâume:* Comme c'est la grace du Redempteur , qui est la cause du mérite des Saints ; c'est lui que nous honorons en honorant leurs Reliques , de la même maniere que les Enfans d'Israël honoroient celles du Prophète Elisée , par la vertu desquelles un homme dont le corps avoit été jetté dans son tombeau , recouvrira la vie pour les avoir touchées.

Les premiers Chrétiens hono-
roient les mouchoirs & les linges
qui avoient touché au corps de
l'Apôtre saint Paul , lesquels étant
appliquez aux malades , ils étoient
gueris de leurs maladies . Les an-
ciens Peres de l'Eglise parlent en
plusieurs endroits de leurs ouvra-
ges des signes & des prodiges que

*L. IV. des
Rois c. 13. v.
13. & 21.*

*Josué c. 24.
c. 32.*

*Act. c. 19.
v. 11. & 12.*

70 CEREMONIES

Liv. 22. c. 8. Dieu operoit par les Reliques des Saints , de quelques-uns des- quels saint Augustin nous assûre dans le livre de la Cité de Dieu , avoir été le témoin oculaire . De- là vient que l'on offroit ordinai- rement le saint sacrifice de la Messe sur les tombeaux des Mar- tyrs , dans le commencement de l'Eglise , comme tous les Peres

Tom. 5. c. 54. à Marceli- nous en assurent ; car saint Am- broise dit que celui qui a souf- fert pour tous , est sur l'Autel , &

que ceux qui ont été rachetés par sa mort reposent sous l'Au- tel . C'est à bon droit , dit Saint Augustin , que les ames des Justes reposent sous l'Autel , parce que le Corps de Notre-Seigneur est offert sur l'Autel . *Rectè sub altari justorum animæ requiescunt , qui super altare Corpus Domini offertur.* c'est ainsi que saint Augustin ex- plique le passage de l'Apocaly-

Serm. 356.

pse c. 6. v. 9. où saint Jean par un esprit prophétique , parle des Reliques des Saints sous l'Autel , quand il dit , *Je vis sous l'Autel les ames de ceux qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu & pour lui rendre témoignage.*

L'Introïte.

Le Prêtre ayant achevé la priere dont nous avons parlé , commence l'introïte de la Messe qui signifie la promesse que Dieu a faite à tous les hommes de leur envoier un Sauveur pour les délivrer de la mort éternelle , conformément à ces paroles que le Prophète Isaïe dit à ceux qui ont le cœur abattu : *Prenez courage & ne craignez point , Dieu viendra lui-même qui vous sauvera.*

Vous pouvez croire , Madame que cette ceremonie est fort an-

72 CEREMONIES

cienne dans l'Eglise , puisque

L.de l'Eeu-
char.c.6. M. Duplessis Mornai fameux Cal-
viniste avoue de bonne foi que
l'Introïte se chantoit au com-
mencement du service divin , dès

L'Etat de
l'Eglise sur
l'an 126. p. l'année 440. comme nous le
chantons dans nos Eglises.

337. Après l'Introïte qui est ordi-
nairement tiré de la sainte Ecrit-
ture, l'Eglise y ajoute , *Gloria Pa-
tri , &c.* c'est à dire , Gloire soit
au Pere, au Fils, & au saint Esprit,
ainsi qu'elle a été au commence-
ment , qu'elle soit maintenant &
toujours , dans tous les siecles des sie-
cles, amen , ainsi soit-il , pour nous
faire souvenir que les trois Per-
sonnes de la très-sainte Trinité ,
ont cooperé à notre salut au my-
stere de l'Incarnation du Verbe
Eternel de Dieu Notre Seigneur
Jesus-Christ , comme nous l'assu-
re le Prophète Isaïe , au chapitre
6. v. 8.

Saint

Saint Basile , surnommé le Grand , Evêque de Cesarée en Cappadoce , qui vivoit au milieu du quatrième siecle , attribue cette sainte pratique de dire , *Gloire soit au Pere , au Fils , & au Saint-Esprit ,* à la tradition immémoriale de l'Eglise.

Saint Theodoret Evêque de Cyre en Syrie , qui vivoit en l'an 426. la regarde comme venant des Apôtres ; ce Pere assûre que l'impie Arius l'a changée dans sa Liturgie , parce qu'il y trouvoit la condamnation de son herésie.

Le second Concile de Vaison , célébré en l'an 529. ajoûta à ces saintes paroles , *Gloria Patri & Filio , & Spiritui sancto , sicut erat , &c.*

L'Eglise Anglicane , quoique Protestante , est aussi dans ce même usage que nous , de chanter le *Gloria Patri , &c. & or-*

donne par une Rubrique expreſſe qu'on le chantera à la fin du *Benedictus*, *Benedicte*, *Magnificat*, & *Nunc dimittis*, même à la fin de tous les autres Pſeaumes marqués dans ſon livre de la priere commune.

Le Kyrie eleïſon.

Isaïe c.33. v.2. Le Prêtre ayant achevé l'Introïte, dit immédiatement après *Kyrie eleïſon*, c'eſt-à-dire, *Seigneur aiez pitié de nous*, afin de rallumer dans nos coeurs les desirs ardens que nous devons ſouvent former, d'operer notre ſalut. Nos desirs ſont ſoutenus de l'esperance que nous avons de les voir accomplir ; & notre esperance eſt appuiée ſur la promeffe que Dieu nous a faite de nous donner ſon Fils, comme l'objet de notre félicité, qui finira tous nos desirs.

Cette ceremonie est conforme à ces paroles d'Isaïe : *Venez, Seigneur, & ne tardez pas, faites-nous misericorde*, parce que nous vous avons toujours attendu avec impatience, soiez le bras qui nous soutient dès le matin, & notre salut dans le tems de notre affliction.

La repetition que le Prêtre & le Peuple font de cette priere, *Kyrie eleison, Christe eleison*, aussi bien que de plusieurs autres qui se disent à la sainte Messe, est pour nous marquer l'ardent desir que l'on a d'être exaucé ; & en même tems pour exciter & faire naître dans nos cœurs par ces sortes de repetitions un zèle ardent pour la gloire de Dieu, un véritable & sincère repentir de nos pechez, & un amour sincère pour tout ce qui regarde notre salut, à l'exemple du Prophète David qui au Pseaume 135.

repete vingt-six fois ces mots,
sa misericorde est éternelle ; & au
Psaume 150. jusqu'à treize fois,
Louez le Seigneur, à l'exemple des
Saints qui regnent avec Dieu
dans le ciel, qui repetent plusieurs
fois la même chose, disant, *Saint,*
Saint, Saint, comme il est rap-
porté au chapitre 6. du Prophète
Isaïe v. 3. & dans l'Apocalypse
chap. 19. & enfin à l'exemple mê-
me de Notre - Seigneur Jesus-
Christ, lorsqu'il offrit le sacrifice
de notre Redemption, en di-
sant, *Mon Dieu, mon Dieu*, par
deux fois.

Ceux qui ont composé la Li-
turgie Angloise, ont jugé à pro-
pos de garder religieusement cer-
te sainte repetition, comme des
moiens très-efficaces pour exci-
ter le peuple à la pieté & à la de-
votion.

C'est ainsi que parle un des

DE LA MESS'E. 77
plus celebres Ministres de l'Eglise
Anglicane. ^a

Vous pouvez facilement juger,
Madame, que cette priere n'est
pas nouvelle , parce que saint
Gregoire le Grand en fait men-
tion : Efforcez-vous donc , dit ce
Pere , pendant que l'Eglise prie
le Seigneur par ces paroles, *Kyrie
eleison* , d'avoir pitié de nous , de
lui offrir un cœur contrit & hu-
milié.

Saint Augustin nous assure que
toute l'Eglise Latine se servoit
de son tems de cette priere Grec-
que dans sa Liturgie , pour faire
connoître l'union des deux Eglis-
ses Grecque & Latine ; & c'est
ce qui prouve invinciblement que
cette priere n'est pas seulement
ancienne , mais qu'elle est uni-
versellement reçue dans toutes

^a M. Durel dans son Sermon dédié à M. le
Duc d'Ormond.

CEREMONIES
les Eglises de l'Orient & de l'Occident.

On repete neuf fois cette excellente priere, *Kyrie eleïson*; les trois premiers sont adressées au Pere Eternel, les trois *Christe eleïson*, au Fils, & les trois derniers au saint Esprit. L'Eglise l'a toujours ainsi pratiqué, pour nous donner une idée parfaite de la très-sainte Trinité.

L'Eglise Anglicane se contente de repeter trois fois seulement en langue du Païs cette belle & excellente priere, *Kyrie eleïson*, *Christe eleïson*, *Kyrie eleïson*, dans sa Liturgie.

Le Gloria in excelsis.

Après que cette priere en langue Grecque est finie, le Prêtre dit, *Gloria in excelsis Deo*, c'est-à-dire, *Gloire à Dieu dans le Ciel*:

pour nous faire voir que Dieu par un effet de sa misericorde infinie a accompli par la naissance de son Fils Notre Seigneur Jesus-Christ, la promesse qu'il nous avoit faite, après le peché d'Adam, de nous donner un Sauveur. Cette Priere est conforme à ces paroles de saint Jean : *Que Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a envoié son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* Saint Augustin nous dit que cette Priere se disoit de son tems dans la célébration des Mysteres : *Mes très-chers, dit cet incomparable Docteur, lorsque vous entendez cette hymne des Anges qui commence par ces paroles, Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, voiez avec douleur la différence qu'il y a entre la gloire que les Anges rendent à Dieu dans le Ciel, & celle que*

*Sermon des
tems.*

80 CEREMONIES
nous lui rendons sur la terre.

Messieurs les Protestans de l'Eglise Anglicane sont si convaincus de l'antiquité de cette Priere, qu'ils s'en servent souvent dans le service divin qu'ils font , avec cette différence néanmoins, qu'ils chantent cette hymne à la fin de leur Liturgie en langue du Païs , au lieu que nous la chantons au commencement de la nôtre en Latin.

Dominus vobiscum.

Le Prêtre aïant achevé cette hymne , se tourne vers les fideles pour les saluer , en souhaitant que Jesus-Christ soit au milieu d'eux . Ces paroles sont tirées de la première Epître de saint Paul aux Thessaloniciens : *Que le Seigneur soit avec vous* ; le peuple répond par un salut mutuel , souhaitant

c. 3. v. 12. 13.
c. 5. v. 28.

la même grace au Prêtre , par ces paroles , *Et avec votre Esprit.* II.Tim.c.4.
 Cette salutation reciproque a été observée très religieusement dans le service Divin , dès les premiers siècles de l'Eglise , comme on en peut juger par ces paroles de saint Jean Chrysostome : *Pendant qu'on celebroit , dit-il , ces redoutables Mysteres , le thiens. peuple ayant entendu ces paroles de la bouche du Prêtre , que le Seigneur soit avec vous , il répond , & avec votre Esprit.* Cette ceremonie s'observe encore aujourd'hui dans la Liturgie Angloise.

Sur la seconde Epître aux Corin-

Il faut remarquer que lorsque l'Evêque qui a la plenitude du Ministere & qui est d'institution Divine , celebre la sainte Messe , *s. Jean au lieu de dire , le Seigneur soit avec vous , il dit , que la paix soit avec vous , il se sert de ces paroles ,* Tobiec.12.
c. 20. v. 21. Philip. c. 4. v. 7. v. 17.

comme successeur des Apôtres,
& comme ayant reçû sa jurisdic-
tion immédiatement de Jesus-
Christ, selon ce qui est écrit aux

Act. c. 20. Actes. Prenez garde à vous-même,
v. 28. & à tout le troupeau sur lequel le
Saint-Esprit vous a établi Evêques
pour gouverner l'Eglise de Dieu
qu'il a acquise par son sang, & ce
qui est dit en Saint Matthieu
chapitre 18. v. 18. Tout ce que
vous lierez sur la terre sera lié
dans le Ciel, & tout ce que vous
délierez sur la terre sera délié dans
le Ciel : en saint Jean chap. 20.
v. 21. La paix soit avec vous, com-
me mon Pere m'a envoié, je vous
envoie de même : & en saint Marc
chap. 16. v. 15. Allez par tout le
monde, préchez l'Evangile à toute
Creature. Comme il est de foi
que les Evêques sont les succe-
seurs des Apôtres, il faut donc
conclure sans contredit que la

jurisdiction , & l'autorité que Jesus- Christ a donnée ici aux Apôtres sont passées jusqu'à eux qui sont leurs successeurs , de même que la prééminence & l'autorité que Dieu donna autrefois à Aaron , passa à ses successeurs , & se perpetua en eux avec la même puissance & avec la même autorité qu' Aaron avoit eue ; & de même que la primauté que notre divin Sauveur donna à saint Pierre le Chef visible de son Eglise , a passé à nos Saints Peres les Evêques de Rome , à cause qu'ils sont ses successeurs . La même raison prouve & justifie la jurisdiction & l'autorité Episcopale , comme S. Cyprien le fait voir d'une maniere évidente , quand il dit qu'il n'y a que Jesus Christ seul qui puisse établir les Evêques : *Dominus noster Jesus Christus unus & solus*

*habet potestatem & præponendi nos
in Ecclesiæ suæ gubernatione. Concil.
Carth. sub S. Cypriano.* Ce qui
prouve évidemment que les Evê-
ques ont reçû leur jurisdicition
immédiatement de Jesus-Christ.

L'Eglise primitive a observé
en tout tems cette Ceremonie
qui regarde les Evêques en par-
ticulier ; on le peut conclure de
ces paroles de saint Jean Chry-
sostome : *Quand nous disons que
la paix soit avec vous, dit-il, &
que vous nous répondez, & avec
votre Esprit ; ne manquez pas de
le dire de cœur aussi-bien que de
bouche.*

La Collecte.

Le Prêtre se tourne vers l'Au-
tel, ayant salué le peuple par ces
paroles, *que le Seigneur soit avec
vous, pour nous avertir que*

ce n'est que par Jesus Christ , en Jesus-Christ & avec Jesus Christ qui est le seul Seigneur , *tu solus Dominus* , que nous puissions prier d'une maniere méritoire & agréable à Dieu , suivant ce celebre passage de la sainte Ecriture , *sans moi vous ne pouvez rien faire.* Le Prêtre , dis-je , se tourne vers l'Autel pour dire une ou plusieurs Oraisons , & commence toujours par *Oremus* , c'est-à-dire , *Prions Dieu* , pour accomplir ce passage admirable du Prophète David au Pseaume 133. *Maintenant benissez* , dit-il , *le Seigneur* , *vous tous qui êtes les serviteurs du Seigneur* , *vous tous qui êtes dans la Maison du Seigneur* , *dans les parvis de la Maison de notre Dieu* , c'est ce que signifie ce terme *Oremus* , c'est-à-dire , *prions Dieu* , & par-là il veut exciter les Fideles à unir leurs prières à

s. Jean la sienne , pour remercier Dieu
c. 16. v. 23. par Jesus-Christ Notre-Seigneur,
 de tous les biens spirituels &
 temporels , & pour lui deman-
 der dans cet esprit d'union par
 ce même Jesus-Christ , comme
 l'Ecriture l'ordonne , les graces
 nécessaires pour operer leur sa-
Nomb. c. 5. lutt : c'est pourquoi on appelle
Deut. c. 27. ces Oraisons *Collecte* , & le peu-
v. 15. 16. 17. ple y répond *Amen* ; à l'exemple
z. 18. 19. des enfans d'Israël , qui répon-
 doient de la sorte , lorsque Moïse
 leur annonçoit les Ordonnances
 de Dieu , & du peuple , qui ,
 comme il est encore marqué ,
 disoit , *Amen* , pour répondre à
 la priere que David offroit à
I. Philipp. Dieu en la presence de l'Ar-
c. 16. v. 36. che.
Apoc. c. 19.

v. 4. Il faut , s'il vous plaît , remar-
Esdras c. 5. quer , Madame , que la repeti-
v. 13. c. 8. tion que le peuple fait tout haut
v. 6. de l'*Amen* , après chaque priere ,

est pour témoigner son attention , son approbation & son zèle pour ce qui regarde le culte de Dieu & le salut de nos ames. Cette ceremonie est fondée sur les paroles expresses de l'Apôtre saint Paul , dans sa premiere Epître aux Corinthiens , chapitre 14. & confirmée par la pratique de l'Eglise primitive , comme nous voions dans les écrits de tous les Peres , & principalement de saint Justin Martyr , dans son Apologie 2. Saint Augustin en parle dans ces termes , *ce mot , Amen , est la marque du consentement que le peuple donne à ce que le Prêtre dit & fait à l'Autel.*

S. Aug. l. 2.
dans l'Epi-
tre à Par-
menon.

Il faut aussi remarquer que cette invitation que le Prêtre fait au peuple de se joindre à lui , dans la célébration des saintes Mysteres , & les réponses des

peuples, sont une imitation de la maniere que les Anges & les Saints benissent & louent Dieu dans l'Eglise triomphante ; car ils se répondent les uns aux autres, & disent à diverses reprises, *Amen , Alleluia , Amen , Alleluia*, c'est à dire, *Ainsi soit-il , louez le Seigneur.* C'est le Prophète Isaïe au chap. 6. v. 3. & l'Apôtre saint Jean en son Apocalypse chap. 19. qui nous assurrent de cette vérité.

L'Eglise Anglicane conserve encore aujourd'hui cette ancienne pratique de l'Eglise primitive, puisqu'elle se sert dans sa Liturgie de la plûpart des Oraisons que nous recitons à la sainte Messe , avant que de faire la lecture de l'Epître & de l'Evangile : il semble même par la priere qu'elle fait le jour de saint Michel , qu'elle est du même sentiment

fentiment que l'Eglise Romaine,
pour l'invocation des Saints , &
en voici la preuve tirée de cette
priere de leur Liturgie que je
rapporte.

O Dieu Eternel qui ordonnez &
disposez du ministere des Anges &
des hommes d'une façon admirable ;
fais par ta grace que ceux qui te
servent fidelement au Ciel , nous se-
courent & défendent par ton Or-
donnance ici-bas en terre par Jesus-
Christ Notre-Seigneur , le Peuple
répond , Amen. Par cette priere
nous voions que Dieu confie le
soin des hommes aux Anges ,

Tobie,c.5.

v. 26. 27.

L'Ange de Dieu , dit Tobie , l'ac-
compagne , en parlant de son Fils
Tobie , & au Pseaume 55. v. 7. le
Saint - Esprit nous assure que
l'Ange du Seigneur fera la gar-
de autour de ceux qui le crai-
gnent , & qu'il les tirera du pé-

ril. Il faut donc conclure que les Anges intercedent pour nous, & par conséquent les Saints ; nous pouvons donc les invoquer en leur disant : *Priez pour nous.*

Vous voiez, Madame, que cette priere est entierement opposée à l'Article 24. de la Profession de Foi de Messieurs les Protestans de France ; ce qui fait voir le peu d'union entr'eux en ce qui regarde la Foi.

L'Epître & l'Evangile.

Après que les Collectes sont finies, on lit l'Epître qui est prise quelquefois de l'Ancien Testament & quelquefois du Nouveau, on lit ensuite l'Evangile, avant que d'entrer dans ce qu'il y a de plus essentiel à la sainte Messe à l'exemple de Moïse, qui ayant que de répandre sur les

enfans d'Israël le sang de l'ancienne Alliance, qui étoit dans les douze Coupes, faisoit lire la parole de Dieu.

Cette coutume de lire l'Epître avant que de lire l'Evangile, est fondée sur les paroles de l'Apôtre saint Paul. Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette Epître devant tous nos Freres; & sur la Tradition, puisque nous voions que plusieurs Anciens Peres, en ont fait mention, & que saint Ambroise dit que le Prêtre après avoir achevé la Collecte, lisoit aussi tôt l'Epître & l'Evangile à haute voix.

L'Eglise Anglicane a trouvé cette Ceremonie si conforme à ce que l'Ecriture sainte nous enseigne aux Actes des Apôtres, qu'elle ordonne à ses Ministres de lire l'Epître immédiatement après la Collecte.

La raison pourquoi l'Eglise ordonne de lire l'Epître du côté droit de l'Autel n'est autre que pour nous apprendre que la nouvelle de l'avenement du Messie, fut premierement portée aux Juifs qui étoient le peuple de la droite ; c'est-à-dire le vrai peuple de Dieu, selon ce qui est écrit, *je ne suis envoié qu'aux bre-*

S. Matt. v. 24. *bis perdues d'Israël. Ecoutez donc*
c. 15. v. 24. *mon peuple, dit le Seigneur, ce que*
Ps. 77. *ma Loi vous ordonne, & entendez*

les paroles de ma bouche : mais ces

Act. c. 13. *malheureux ne l'ont pas reconnu, &*
v. 46. *ils n'ont pas voulu recevoir ceux*
qu'il leur avoit envoiés pour les
disposer à se soumettre à la Foi :

S. Matt. c. C'est pourquoi le Pere Eternel
23. a voulu les punir de leur infide-

S. Jean c. 18. lité & faire misericorde aux Gen-
v. 40. tils, il abandonna les premiers
& fit connoître son Fils à ceux-ci
Jer. c. 24. par les Prédicateurs de l'Evan-

v. 17.

gile, qu'il leur envoia, Allez,
leur dit-il, & instruisez tous les Peuples, & par là nous avons vu
accomplir la Prophétie qui renverse la Religion des Juifs. Voici ce que nous trouvons en faveur des Gentils dans le Prophète Ezechiel, je traiterai avec eux d'une alliance de paix, & je ferai avec eux une alliance Eternelle, je mettrai mon Sanctuaire au milieu d'eux. Et voici ce que nous trouvons dans le Prophète Isaïe sur ce sujet ; J'ai dit à la Nation qui ne s'appelloit point de mon Nom, me voici : me voici : car vous êtes mon peuple. & je suis votre Dieu. Depuis le Soleil levant jusqu'au couchant, mon Nom sera grand entre les Nations. Toutes les extrémités de la terre, dit aussi David, se convertiront au Seigneur, & toutes les familles se prosterneront devant lui. C'est ainsi que les

Matt.c.28.

v.19.

Ozee c.13.

v.9.

v.8.

v.7.

&

v.8.

v.3.

v.4.

v.7.

&

v.8.

v.47.

v.48.

v.29.

v.30.

v.31.

v.32.

v.33.

v.34.

v.35.

v.36.

v.37.

v.38.

v.39.

v.40.

v.41.

v.42.

v.43.

v.44.

v.45.

v.46.

v.47.

v.48.

v.49.

v.50.

v.51.

v.52.

v.53.

v.54.

v.55.

v.56.

v.57.

v.58.

v.59.

v.60.

v.61.

v.62.

v.63.

v.64.

v.65.

v.66.

v.67.

v.68.

v.69.

v.70.

v.71.

v.72.

v.73.

v.74.

v.75.

v.76.

v.77.

v.78.

v.79.

v.80.

v.81.

v.82.

v.83.

v.84.

v.85.

v.86.

v.87.

v.88.

v.89.

v.90.

v.91.

v.92.

v.93.

v.94.

v.95.

v.96.

v.97.

v.98.

v.99.

v.100.

v.101.

v.102.

v.103.

v.104.

v.105.

v.106.

v.107.

v.108.

v.109.

v.110.

v.111.

v.112.

v.113.

v.114.

v.115.

v.116.

v.117.

v.118.

v.119.

v.120.

v.121.

v.122.

v.123.

v.124.

v.125.

v.126.

v.127.

v.128.

v.129.

v.130.

v.131.

v.132.

v.133.

v.134.

v.135.

v.136.

v.137.

v.138.

v.139.

v.140.

v.141.

v.142.

v.143.

v.144.

v.145.

v.146.

v.147.

v.148.

v.149.

v.150.

v.151.

v.152.

v.153.

v.154.

v.155.

v.156.

v.157.

v.158.

v.159.

v.160.

v.161.

v.162.

v.163.

v.164.

v.165.

v.166.

v.167.

v.168.

v.169.

v.170.

v.171.

v.172.

v.173.

v.174.

v.175.

v.176.

v.177.

v.178.

v.179.

v.180.

v.181.

v.182.

v.183.

v.184.

v.185.

v.186.

v.187.

v.188.

v.189.

v.190.

v.191.

v.192.

v.193.

v.194.

v.195.

v.196.

v.197.

v.198.

v.199.

v.200.

v.201.

v.202.

v.203.

v.204.

v.205.

v.206.

v.207.

v.208.

v.209.

v.210.

v.211.

v.212.

v.213.

v.214.

v.215.

v.216.

v.217.

v.218.

v.219.

v.220.

v.221.

v.222.

v.223.

v.224.

v.225.

v.226.

v.227.

v.228.

v.229.

v.230.

v.231.

v.232.

v.233.

v.234.

v.235.

v.236.

v.237.

v.238.

v.239.

v.240.

v.241.

v.242.

v.243.

v.244.

v.245.

v.246.

v.247.

v.248.

v.249.

v.250.

v.251.

v.252.

v.253.

v.254.

v.255.

v.256.

v.257.

v.258.

v.259.

v.260.

v.261.

v.262.

v.263.

v.264.

v.265.

v.266.

v.267.

v.268.

v.269.

v.270.

v.271.

v.272.

v.273.

v.274.

v.275.

v.276.

v.277.

v.278.

v.279.

v.280.

v.281.

v.282.

v.283.

v.284.

v.285.

v.286.

v.287.

v.288.

v.289.

v.290.

v.291.

Gentils ont été par une misericorde inespérée, substituez aux Juifs, associez aux promesses, mis en possession des Ecritures & incorporez à Jesus Christ.

A. c. 13. C'est la raison pour laquelle
v. 46. on porte le livre de l'Evangile
P. 9. v. 10. à la gauche de l'Autel : pour
u. 12. marquer que les Juifs sont abandonnez, & que l'Evangile est annoncé à ceux qui étoient auparavant les ennemis declarez de Dieu, qui sont représentés par la gauche, & qui sont devenus la race choisie, l'ordre des *1. Ep. de S.* Prêtres, Rois, la Nation sainte,
Pierre c. 2. le peuple conquis ; pour avoir reconnu Jesus-Christ, l'avoir écouté, & l'avoir suivi comme *u. 9.* leur Redempteur.

C'est pour rendre témoignage à cette vérité, que tout le monde se leve selon l'ancienne coutume de l'Eglise, quand on lit *II. Paralip. c. 6. v. 3.*

l'Evangile : & aussi pour marquer que nous sommes prêts d'obéir à ce que Jesus-Christ nous commande. Cette cérémonie est conforme à ces paroles de l'Ecriture : *Je demeurerai debout, & j'écouterai attentivement ce que le Seigneur mon Dieu me dira :* & au chap. 2. v. 1. d'Ezechiel , *tenez-vous sur vos pieds, & je parlerai à vous, dit le Seigneur.*

Il est marqué expressément dans le livre d'Esdras , que le Peuple se tenoit debout par respect pendant que le Prêtre lissoit l'Ecriture ; cette cérémonie est d'ancien usage dans l'Eglise , comme nous le voions dans le livre attribué à saint Clement, Que tous les Prêtres , Diacres , & Laïques se levent avec un grand silence , lorsqu'on lit l'Evangile , pour vérifier ces paro-

*Esdras liv.
II. c. 8. v. 5.*



96 CEREMONIES

les du Prophète Jerémie. J'obéirai à ce que le Seigneur m'ordonnera.

Cette ceremonie est encore observée aujourd'hui dans l'Eglise Anglicane, qui ordonne à ceux de sa Communion, de se tenir debout à la Lecture de l'Evangile pour les mêmes raisons que l'Eglise Catholique allegue sur ce sujet.

Entre l'Epître & l'Evangile, on dit, ou on chante le Graduel, qui est composé de Versets, de Pseaumes, & d'autres Prieres tirées de la sainte Ecriture, afin de nous exciter à benir Dieu, & à glorifier son saint Nom. C'est pour cette raison qu'on y ajoute presque toujours ce mot Hebreu, *Alleluia*, louez le Seigneur, en lui témoignant notre joie & notre profonde reconnoissance, de la grande misericorde qu'il nous

a faite , en nous donnant par Jesus-Christ , la connoissance de la verité de la Religion Chrétienne.

Cette ceremonie est ancienne dans l'Eglise , puisque saint Augustin en fait mention sur le Pseaume 136. v. 5. & nous assûre qu'elle a été généralement reçue dans toute l'Eglise en son Epître 119. à Janvier c. 15. conformement à l'intention du grand Apôtre , dans son Epître aux Ephesiens c. 5. v. 19.-& 20. où il nous exhorte de nous entretenir de Pseaumes & de Cantiques Spirituels , en psalmodiant du fond de nos cœurs à la gloire du Seigneur , en rendant grâces en tout tems , & pour toutes choses à Dieu le Pere , au nom de Notre Seigneur Jesus-Christ. Voilà Madame , en quoi consiste le Grand-duc : Ainsi appellé , parce que

98 CEREMONIES

Esd.s.v.s. dans les Eglises Cathedrales on le chante dans un lieu élevé, comme il se pratique dans l'Eglise Abbatiale de S. Laon de Thouars, quand on lit l'Epître & l'Evangile aux jours solennels.

Il faut remarquer ici , Madame , qu'à la lecture de l'Evangile dans les Messes solennelles , deux ou plusieurs Ecclesiastiques desservans appellez *Acolytes*, portent des chandeliers avec des cierges allumez du côté de l'Evangile , pour nous faire connoître que l'Evangile est la lumiere que Notre-Seigneur Jesus-Christ

L. Jean c.1. nous a apportée du Ciel , pour nous éclairer dans la voie du salut , & qui a été annoncée à toutes les Nations de la terre , suivant ces divines paroles du Sauveur : *Allez par tout le monde , prêchez l'Evangile.*

Cet usage d'allumer les cier-

S. Matt.c.

ch. v. 15.

ges à la lecture de l'Evangile , & aux autres offices est des premiers siecles de l'Eglise , comme nous l'assûre saint Jerôme en ses livres contre l'Heretique Vigilance. C'est un usage *dit-il* , établi dans tout l'Orient , d'allumer des cierges en plein jour à la lecture de l'Evangile. Saint Augustin remarque la même chose , & tous les Peres tombent d'accord , qu'on allumoit les lampes devant le saint Sacrement , pour se conformer à ce que le Seigneur avoit ordonné autrefois dans l'ancien Testament , de faire brûler le feu sacré devant l'Arche d'alliance. Saint Jean Chrysostome nous assure que de son tems , les malades qui recevoient l'onction de l'huile qui brûloit devant le saint Sacrement , étoient gueris de leurs maladies. Et dans un autre endroit , vous suspendez , *dit-il* ,

s. Aug.
sur le Psal.

Exod. ch.
7. v. 20.

21. c. 25. v.

37.

Homelie
33. sur s.

Mat.

100 CEREMONIES
des lampes pour honorer Jesus-
Christ avec des chaines d'Ar-
gent & vous ne voulez pas aller
le trouver lorsqu'il est lié dans la
prison , ce n'est pas ajoute-t-il ,
que je vous défende de le glori-
fier en ce que vous faites , mais il
faut faire l'un & l'autre . Après
la lecture de l'Evangile , le Sou-
diacre dans les Messes solemnel-
les porte ce livre sacré à baisser
au Celebrant , il le portoit au-
trefois à tout le Peuple qui assi-
stoit à la Messe , pour marquer
notre veneration , & notre respect
infini pour les paroles & actions
de Notre-Seigneur Jesus- Christ
qui y sont contenues .

Saint Jerôme fait mention , de
cette sainte ceremonie dans son
Apologie premiere contre Ruf-
fin : ce qui fait voir qu'elle est
fort ancienne dans l'Eglise . Les
enfans de la Maison d'Israël ont

DE LA MÉSSE. 101
toujours été dans cet usage de baisser la sainte Bible dans leurs Fêtes solennelles , & encore aujourd’hui les Juifs dans leurs Synagogues , pratiquent cette cérémonie ; ils levent ce livre sacré , & le montrent au Peuple , tous ceux qui sont dans la Synagogue , le baissent avec un profond respect , & ceux qui ne peuvent le baisser de la bouche , le touchent , & baissent ensuite leurs mains . Il est ordonné dans cette cérémonie , à celui qui lit cette sainte & divine parole , de se tenir debout , avec défense de s’appuyer contre la muraille .

Le Credo.

La lecture du saint Evangile

a Dans l’Eglise Anglicane , il est ordonné de se lever au *Credo* , & au *Gloria Patri* , avec une inclination de tête , quand on prononce le nom de *Jesu*.

CEREMONIES
étant finie , on recite le Symbole
du Concile de Constantinople ,
tenu l'an 381. qui renferme celui
de Nicée , tenu 57. ans aupara-
vant & qui est le sommaire de no-
tre Foi , pour témoigner que
nous croyons aux paroles que
nous avons entendues de l'Evan-
gile , conformément à ces paro-
les du Prophète David : *Mon
Dieu , mon cœur est prêt d'obéir à
tout ce que vous me commandez : &
pour faire notre profession de
foi , en protestant à la face du
Ciel & de la Terre , que nous
croyons sincèrement tout ce que
l'Eglise Catholique croit , selon
la parole de Dieu écrite , & selon
la Tradition divine.*

S'il n'écoute pas l'Eglise , dit Je-
Mat. c. 18. Iesus-Christ , qu'il soit à votre égard
v. 17. II. Ep. comme un Payen & un Publicain :
S. Jean c. 1. v. 9. ce qui fait voir l'obligation indis-
pensable de reduire nos esprits

en servitude , pour les soumettre à l'obéissance de l'Eglise ; parce qu'elle est la colonne & la base de la vérité contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront point.

c. 16.v.18

Cette cérémonie de réciter le Symbole , immédiatement après l'Evangile , dans l'esprit que je viens de vous l'expliquer , est très-ancienne ; puisque saint Jean Chrysostome qui fut une des plus grandes lumières de l'Eglise Grecque , en fait mention dans sa Liturgie . Saint Ambroise nous assure qu'on le récitoit de son temps , c'est à dire , au milieu du quatrième siècle , dans l'Eglise Latine , dont il étoit un des plus zélés Evêques . *L'on ne recite jamais , dit-il , le Symbole après l'Evangile , sans être prosterné par terre.*

L'Eglise Anglicane a toujours observé cette sainte pratique , de

dire le *Credo* après l'Evangile , & même depuis qu'elle fut séparée de l'Eglise Romaine. Mais ce qui est digne de remarque , c'est que cette même Eglise Protestante ordonne dans sa Liturgie à ceux de sa communion de dire ou de chanter les aditions que l'Eglise Catholique y a ajoutées. Après ces mots : Je crois au saint Esprit. qui est aussi le Seigneur , & qui donne la vie , qui procede du Pere & du Fils , qui a parlé par les prophètes ; elle a jugé à propos d'insérer ces mots pour confondre l'heresie de Macedonius qui nioit la divinité du saint Esprit : cette Eglise Protestante a reçû avec respect toutes ces aditions , elle reçoit encore avec la même soumission & avec le même respect ce terme de Trinité , que l'Eglise Catholique a jugé à propos d'ajouter à sa pro-

fession de Foi pour faire connoître plus clairement sa doctrine touchant l'unité du Pere & du Fils, & du S. Esprit, qui ne font qu'un Dieu en trois personnes : elle reçoit avec une pareille soumission & respect le terme de Consubstantialité , que l'Eglise Catholique a ajouté pour mieux exprimer l'unité du Pere & du Fils , *mon Pere & moi nous ne sommes qu'un* : c'est ce qui fait connoître qu'elle reconnoît donc l'autorité qu'a l'Eglise d'ajouter des expressions nouvelles à sa profession de Foi pour mieux faire connoître sa doctrine fondée sur la parole de Dieu contre les herétiques qui s'y opposent. C'est aussi dans cet esprit que l'Eglise Catholique a ajouté à sa profession de Foi le terme Transubstantiation, pour faire connoître d'une maniere clai-

re & évidente le changement de la substance du pain au Corps de notre Sauveur Jesus-Christ, & du vin , dans son sang. Il est vrai que les Lutheriens d'Allemagne ont rejetté ce terme de Transubstantiation , ils ont cependant reçû celui de la vraye & substantielle presence de notre Seigneur au Saint Sacrement.

L'Offertoire.

Après que le Prêtre a recité le Symbole immédiatement après l'Evangile , ou lorsqu'il ne le recite pas , il se tourne vers le Peuple , en disant , *que le Seigneur soit avec vous ;* & fait l'Offertoire qu'on appelloit autrefois l'offrande du Peuple ; parce que chaque particulier presentoit du pain & du vin au Prêtre , pour la consecration. On offre le pain &

*Juges , c.
13. v. 23.*

le vin , pour en faire le corps & le sang de Jesus-Christ , & c'est ce corps & ce sang que nous offrons à Dieu , pour la remission de nos pechez ; & non pas des choses inanimées , qui en elles-mêmes ne sont pas dignes d'être offertes à Dieu ; nous ne lui offrons donc dans le sacrifice autre chose que Jesus-Christ , qui est la seule Hostie , sainte , pure , & sans tâche.

Cette offrande signifie maintenant aussi bien qu'autrefois , que le Prêtre & le Peuple unis ensemble doivent offrir à Dieu l'Hostie sans tâche , qui va être mystiquement immolée dans le saint Sacrifice.

Cet usage est des premiers siècles de l'Eglise , & saint Augustin en fait mention. L'on chante les paroles dont le Prêtre se sert , dit-il , quand il fait son offrande à Dieu

Exod. e.

Levit. c.

23. v. II. &

20.

108 CEREMONIES
pour témoigner qu'il la fait avec
joie, conformément à ce qui est écrit
dans la seconde Epître de l'Apôtre
S. Paul aux Corinthiens.

L'Eglise Anglicane est si con-
vaincue, que cette ceremonie
Liturgie Anglicane. est ancienne qu'elle s'en sert com-
me nous.

Explication du Pain sans le- vain, ou du Pain azyme.

Le Prêtre, offre donc le pain,
qui doit être consacré & changé
substantiellement dans le corps
de Jesus-Christ. Ce pain est sans
levain, pour nous faire voir que
nous devons conserver inviola-
blement en nous la pureté de
conscience, afin de participer di-
gnement à cet adorable Sacrifi-
ce, selon ce que saint Paul nous
1. Cor. c.
s. v. 7. témoigne. Purifiez-vous, dit-il,

du vieux levain afin que vous soyez une pâte nouvelle.

C'est un ancien usage de l'Eglise Latine, de se servir du pain sans levain dans le Sacrifice, il est fondé sur l'exemple de Jesus-Christ, qui se servit de ce pain, selon l'opinion commune & la plus sûre, quand il fit le Sacrifice non sanglant de son corps, & de son sang: car il est à presumer qu'il le fit pendant le tems des sept jours, qui étoient consacrés à la Pâque des Juifs, puisque dans tout ce tems-là, ils ne mangeoient que du pain sans levain; suivant ce qui est écrit dans le 12. chap. de l'Exode, d'où l'on tire la raison de cette pratique que l'on suit dans l'Eglise Latine. C'est avec raison que l'on peut, dis-je, presumer que dans ce tems-là Jesus Christ a fait le Sacrifice non sanglant de son corps; puis-

110 CEREMONIES

que nous trouvons dans l'Evan-
s. Matt. gile de saint Matthieu, que le pre-
c. 26. v. 17. mier jour où l'on mangeoit les pains
S. Marc. c. sans levain, les Disciples vinrent
14. v. 12. trouver Jésus, & lui dirent; où
 voulez-vous que nous vous prépa-
 rions tout ce qu'il faut pour manger
 la Pâque.

Il faut remarquer que le pre-
 mier des jours que l'on mangeoit
 des pains sans levain, l'on im-
 moloit l'Agneau Pascal : d'où
 l'on doit conclure invincible-
 ment, qu'étant défendu par la
 loi sous peine de mort, de man-
Exod. ch. ger du pain levé pendant les sept
13. v. 18. *Nomb. ch.* jours de la solemnité de Pâque,
28. v. 16. & que le fils de Dieu n'étant pas
27. *Levit. ch.* venu détruire la loi ni les Prophé-
23. v. 6. tes ; mais qu'étant venu plutôt
 pour les accomplir, prit du pain
 sans levain, quand il fit la Pâque
S. Matth. ch. 5. v. 71. avec ses Disciples, ausquels, le te-
Levit. c. 2. nant entre ses mains, il dit, après
v. 11.

DE LA MESSE. 111
avoir rendu graces à son Pere , &
l'avoir beni : *Ceci est mon Corps.*

Nous avons encore une preuve de cette vérité dans l'Evangile de saint Luc , où il est dit , que Jesus-Christ étant à table avec ses Disciples qui alloient en Emmaüs , prit du pain & le benit , & que l'ayant rompu , il le leur donna. Ce fut dans le septième jour de la solemnité de Pâque , dans lequel tems il étoit encore défendu d'avoir du pain avec du levain dans les maisons. Je tire cette conséquence des paroles de saint Luc , que le Seigneur Jesus Christ se servit alors du pain sans levain , aussi-bien que quand il institua le sacrifice adorable de l'Eucharistie , comme nous en assure l'Auteur du livre , intitulé de la Cène du Seigneur , sans néanmoins qu'il ait eu intention d'obliger les Apôtres , & leurs Successeurs à prefe-

rer le pain azyme , au pain levé , pour celebrer le mystere adorable de l'Eucharistie ; c'est pourquoi l'on trouve valide la consecration , qui se fait selon la pratique de l'Eglise Grecque , qui se sert du pain levé. Les Protestans les plus habiles & les plus éclairés , tombent bien d'accord , que c'est la même chose que de sacrer avec du vin blanc , ou du vin rouge , c'est aussi le sentiment de Calvin.

Il est presentement à propos de vous faire remarquer , Madame , que si le Prêtre appelle le pain , qu'il offre avant la consecration , Hostie pure , & sans tâche ; ce n'est pas par rapport à ce qu'il est en lui même ; mais par rapport au changement ineffable , qui doit se faire de sa substance , dans celle du corps & du sang de Jesus Christ : de même que

que dans l'ancien Testament , on appelloit les sacrifices qu'on offreit à Dieu , des sacrifices d'expiation pour les péchez , non pas à la verité , par rapport à ce qu'ils étoient en eux mêmes ; mais plutôt parce qu'ils signifioient , & representoient le sacrifice de Jesus-Christ sur la croix , auquel tous les sacrifices de l'ancienne loi avoient rapport . C'est dans ce sens qu'on les appelloit sacrifices d'expiation pour les péchez .

De l'Eau mêlée avec le Vin qui se met dans le Calice.

Le Prêtre met quelques gouttes d'eau avec le vin , qu'il met dans le Calice , pour marquer l'union de la divinité de Jesus-Christ avec son humanité , & pour nous marquer l'union des fideles , avec Jesus-Christ , selon

*Mixtura
Dei & ho-
minis , dit
saint Au-
gustin.*

les paroles de l'Apocalypse. Les eaux que vous avez vûes, sont les Peuples qui sont unis à leur chef, qui est Jesus-Christ représenté par le vin : aussi n'a-t-il fait le sacrifice de son Corps, & n'a-t-il laissé le pouvoir à son Eglise de le faire, qu'afin que nous fussions un avec lui , comme saint Jean le dit , & afin de nous rendre participants de la nature divine comme saint Pierre l'enseigne.

*II. Epit. c.
1. v. 4.*

Enfin l'on met l'eau avec le vin , pour nous faire ressouvenir que le sang & l'eau découlerent du côté du Sauveur du monde ,

**S. Jean. c.
39. v. 34.*

lorsqu'il étoit encore entre les bras de la Croix. Je n'abuserais point , Madame , de votre credulité , quand je vous dirai que cette pratique de mêler l'eau avec le vin dans le Calice avant la consecration , est fondée sur la Tradition sainte & venerable ,

que nous avons recue des Apôtres. Car saint Cyprien dans sa lettre à Cecilius, l. 2. nous ayant dit, qu'il avoit appris de ses prédecesseurs, que Jesus-Christ avoit mêlé l'eau avec le vin, en faisant le sacrifice de son corps, en présence de ses Disciples, lorsqu'il voulut manger avec eux la Pâque, & tous les premiers ^a Peres ayant dit la même chose, l'Eglise a du suivre cet exemple, & n'a pu changer cette pratique sans donner atteinte au culte extérieur de la Religion.

Les Encensemens.

L'Eglise Catholique fait des Encensemens, dans le saint Sacrifice de la Messe, comme pour

^a S. Irenée, *adver. hæreses* l. 5. ch. 2. Saint Justin, en sa deuxième Apologie. La Liturgie, de saint Jacques. Saint Basile parle de ce mélange avec le vin dans le Calice.

faire une protestation solennelle, qu'elle reconnoît que Jesus-Christ est le fils de Dieu , qui a voulu se revêtir de la nature hu-

Matth. c. 2. v. II. maine afin de pouvoir expier nos pêchez. L'Eglise qui a ordonné cette ceremonie, veut nous marquer que comme la fumée de l'encens monte toujours , aussi nos esprits doivent se détacher de la terre , pour s'unir à Dieu , qui est celui à qui seul nous rendons nos vœux , & nos adorations, conformément à ces paroles du Prophète Roi , *Que ma priere s'eleve vers vous comme de l'encens , & que l'elevation de mes mains vous soit agreable , comme le Sacrifice du soir.*

Les Prêtres de l'ancienne loi praticoient cette ceremonie dans leurs sacrifices , & Dieu la commanda à Aaron , comme nous le voyons en l'Exode , & en

DE LA MESSE. 117

plusieurs autres endroits de l'Ecriture, qui font mention de l'encens qu'on offroit au Seigneur. Il est parlé au ch. 8. v. 3. 4. & 5. de l'Apocalypse , d'un Ange, qui tenoit devant l'Autel un Encensoir d'or avec quantité de parfums.

Vous ne serez plus sans doute surprise, Madame, si je vous dis que cette ceremonie se pratiquoit dans les premiers siecles de l'Eglise , comme l'auteur de l'ouvrage , qu'on attribue à saint Denys Areopagite : en fait mention , quand il dit , lorsque le Pretre commence à brûler l'encens , il fait le tour de l'Eglise. Nous encensons l'Autel , dit encore saint Ambroise , quand nous offrons le Sacrifice. Lorsque vous voyez , dit saint Augustin , les encensemens que le Pretre fait , sur ce qu'il offre à Dieu , souvenez-vous que la cho-

Exod. ch.

30. v. 7. &c.

Nomb. c. 16.

v. 46.

I. Par. ch.

23. v. 13.

II. Par. c. 2.

v. 4. 6. &c.

13. v. 11.

L. de la

Hyerarchie

Ecclesiast.

Tome 2. c. 3.

118 CEREMONIES

se la plus sainte que vous puissiez offrir à Dieu, est de brûler de son amour. Plût à Dieu, dit saint Ambroise, que de même que nous encensons nos Autels, ou que nous offrons notre Sacrifice, l'Ange de Dieu nous assiste, & se fasse voir à nos yeux comme il se fit voir à Zacharie, dans le tems qu'il encensoit l'Autel, en S. Luc ch. 1. v. 9. & 10.

Cette ceremonie de l'encensement a toujours été en usage dans l'Eglise Grecque, & dans l'Eglise Latine, comme nous voyons dans leurs Rituels, particulierement dans celui d'Alexandrie : car il est ordonné expressément, que quand le Celebrant passe dans l'Eglise portant le saint Sacrement, tout le monde se prosterne, & que les Ecclesiastiques qui accompagnent le sacré Mystere, por-

tent des cierges allumez , & de l'encens.

L'usage d'allumer les lampes ,
& de brûler de l'encens, est fon-
dé sur plusieurs passages de la
sainte Ecriture, II.Mach. ch. 10.
v. 3.

*Exod. c.**40. v. 4. c.**37. v. 23.**Levit.c.24.**v. 2. 4.**Nomb. c.4.**v. 9.16. c.8.**v. 2.**I.Par.c.23.**v. 13. c. 28.**v. 13.**II.Par.c.5.**v. 20. c. 13.**v. 11.*

Le Lavement des mains du Prêtre.

Les encensemens étant finis,
le Prêtre se lave l'extrémité des
doigts , il marque par cette cere-
monie , que sa conscience est pu-
rifiée des souilleures qui le pour-
roient empêcher de faire dignement
le Sacrifice redoutable
qu'il est prêt de commencer. Il
avertit aussi par-là ceux du Peu-
ple , qui se veulent approcher de
la sainte Table , sur laquelle
l'Hostie doit être sacrifiée , de
lever leurs mains pures comme

*I. Tim. c.**2. v. 8.*

l'Apôtre le veut : ce qui est témoigner qu'ils ont la pureté de cœur. Quand le fils de Dieu donna son corps à manger , & son sang à boire à ses Apôtres , ce ne fut qu'après leur avoir lavé les pieds , & cette ceremonie selon la remarque que saint Jean Chrysostome en a faite , leur fut une instruction par laquelle ils apprenaient qu'ils ne pouvoient manger dignement le Corps du Seigneur , ni boire dignement son Sang , s'ils ne mangeoient ce Corps , & ne buvoient ce Sang avec la pureté du cœur.

I. Cor. c.
II. v. 28.

Psal. 25.
v. 6.

Le Prêtre donc se lavant l'extrémité des doigts , dit , après le Prophète Roi , *Je laverai mes mains avec les personnes innocentes , & je m'approcherai de votre Autel , Seigneur.*

Pour être convaincue , Madame , que cet usage est des premiers

miers siecles de l'Eglise , vous le
pouvez voir par ces paroles de
saint Cyrille de Jerusalem dans
ces termes : Mes très-chers fré-
res , vous avez vu le Diacre , qui
presentoit au Prêtre de l'eau pour
laver les mains , tant à celui qui
celebroit , qu'aux autres assi-
stans autour de l'Autel ; ne
croyez pas qu'il n'ait donné cet-
te eau que pour nettoyer quel-
ques ordures du corps ; non ce
n'est pas pour cela ; mais pour
marquer sûrement que vous de-
vez-vous purifier de tout pê-
ché , & de tout dérèglement ,
suivant ces paroles du Prophète ,
*Je laverai mes mains avec les Ju- Psal. 25.
fées , Seigneur , & je m'approcherai v. 6.
de votre Autel.*

et Saint Augustin fait mention de
cette ceremonie , dans son traité
quatre-vingt sur S. Jean. Quand
vous voyez , dit-il , que le Prêtre

se lave les mains à l'Autel , humiliez-vous devant Jesus Christ , & dites lui : Lavez moi Seigneur , toujours de plus en plus par les prières que vous offrez pour nous à votre Pere celeste .

Orate Fratres.

Les Prêtres de l'Eglise Grec-
que , disent encore au-
jourd'hui dans leurs
Liturgies , à peu-près
la même Priere .

Le Prêtre s'étant lavé les mains dans l'esprit que je viens de l'expliquer , & ayant fait son oblation à Dieu , en memoire de la mort & passion de Jesus - Christ , & en l'honneur de la très-sainte Vierge , & de tous les autres Saints , se tourne aussi-tôt vers les Fideles , qu'il prie de joindre leurs prières aux siennes , afin que son sacrifice qui est aussi leur sacrifice , soit agreable à Dieu le Pere tout-puissant .

Il faut remarquer que le Peuple offre le sacrifice à Dieu , aussi-

Bien que le Prêtre, avec cette différence que le Prêtre l'offre par ses propres mains , & que le Peuple l'offre par les mains du Prêtre.

Cette ceremonie est conforme à ces paroles de l'Apôtre saint Paul. *Mes freres priez pour nous , afin que nous puissions annoncer le Mystere de Jesus-Christ.* Cette manière d'avertir les Fideles , dans le tems du sacrifice , de prier , est fort ancienne dans l'Eglise ; puisque saint Augustin en fait mention. Quand vous entendez , dit ce grand Docteur , le Prêtre du Dieu vivant à son Autel qui exhorte les Peuples de prier , ne répondez - vous pas , *Amen ?* Quand vous voyez , dit un autre Pere de l'Eglise ; le Prêtre se tourner vers vous , pour demander vos prières , vous devez alors , mes très-chers frères , offrir vos

1. Epit. aux
Tess. ch. 5.
v. 25.

Aux Col.
ch. 4. v. 3.

Tome 2.
Epit. 107. à
Vital.

S. Germ.
Evêque de
Constance ,
au III. siec.
Bib. des pe-
res , tome 8.

La Préface.

Après que le Prêtre a demandé les prières du Peuple , & qu'il en a fait quelques-unes à basse voix , selon l'ancienne pratique de l'Eglise , qui étoit de prier en secret , dans le tems qu'elle obligeoit les Cathecumenes , les Penitens , & les Infideles , de sortir de l'Assemblée , de peur qu'ils n'eussent quelque connoissance des saints Mysteres , il commence la Préface qui est la préparation générale du Sacrifice : elle consiste premierement à inviter les Fideles à éllever leurs cœurs vers Dieu , & à le détacher des cho-

Sursum Corda . C'est-à-dire , qu'il faut s'élèver au - dessus des sens dans ce Mystere , Col. ch. 3. v. 1. § 2

fes de la terre , comme l'Apôtre saint Paul le commande aux Colossiens. Recherchez ce qui est dans le Ciel , où Jesus-Christ est assis à la droite de Dieu , n'ayez d'affection que pour les choses du ciel , & non ^{Tob. ch. 12.} pour celles de la terre. Seconde-^{v. 7.} Adorez ment, à exhorter le Peuple à ren- Dieu , dit- dre sans cesse grace à Dieu , de la il , en lui connoissance qu'il lui a donnée rendant vos des saints Mysteres , conformé- actions de grace- ment à ces paroles de l'Apôtre. Rendons graces en tout tems , & pour ^{Eph. ch. 3.} toutes choses à Dieu le Pere , au ^{v. 20.} nom de Notre Seigneur Jesus-Christ. Troisièmement , à faire un Acte d'adoration suprême, que le Prêtre rend à l'infinie Majesté de Dieu, au nom de tout le Peuple, suivant ce qui est écrit au Pseau- me 71. Que le nom de sa Majesté soit bénit dans tous les siecles , & que toute la terre soit remplie de son saint nom : Mais le Prêtre vou-

lant témoigner au nom du Peuple, qu'il souhaite avec l'Apôtre saint Paul, qu'à Dieu seul soit rendu l'honneur & la gloire, il s'unit de cœur aux Anges & aux Archanges, aux Cherubins & aux Seraphins, & il recite avec eux l'Hymne de la glorification, qu'ils chantent sans cesse dans le Ciel, prosternez au pied de son Thrône redoutable, en disant, Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées.

L'on voit par-là quelle est l'union de l'Eglise Militante, & de l'Eglise Triomphante, & par quel motif nous en faisons une profession particulière dans le Symbole, en disant, je crois la Communion des Saints. C'est pourquoi le Prêtre voulant insinuer cette vérité dans l'esprit du Peuple, joint l'Hymne que les Anges chantent à Jesus-

*à Tim. ch.
I. v. 7.*

*Isaie. c. 6.
v. 3.*

*Apoc. c. 4.
v. 8.*

Christ dans le Ciel , & celle que les Juifs chantoient à son entrée à Jerusalem , quand ils disoient , *beni soit celui qui vient au nom du Seigneur , Hosanna , salut & gloire lui soit au plus Haut des cieux : ce qui répond à ce que David a dit dans son Pseaume 150. Que tout ce qui respire loue le Seigneur.*

Cette ceremonie par laquelle le Prêtre invite les Fideles dans le saint Sacrifice d'adorer Dieu , & de lui rendre graces de ses bienfaits , en élevant leurs cœurs en haut , a été pratiquée de tout tems dans l'Eglise ; puisque saint Clement Evêque de Rome , Successeur de saint Pierre , qui vivoit dans le premier Siecle , en fait mention ; saint Cyprien qui vivoit au second , en parle aussi , & ce qui est remarquable , nous trouvons presque toute la Préface de la Messe , dans un des ex-

L iiii

Constitu
tions Apost
l. 8. ch. 18

attribuées à
S. Clement

Cathech.
Mit. 5. cellens ouvrages que saint Cyrille de Jerusalem , qui vivoit dans le quatrième siecle nous a laissé. Le Prêtre dit-il , qui fait le sacrifice , dit à haute voix , élevez vos cœurs à Dieu.

L'Eglise Anglicane , quoique malheureusement séparée de la Catholique , ne laisse pas de garder cet ancien usage dans sa Liturgie , & même elle se sert dans les jours des principales Fêtes de la Préface , dont nous nous servons nous-mêmes.

Explication du Canon de la Messe.

La Préface étant achevée , le Prêtre commence le Canon. L'Eglise a donné ce nom à cette partie de la Messe ; parce que outre qu'elle renferme la règle de ce qu'il faut inviolablement obser-

ver ; quand on celebre les saints Mysteres , elle n'est pas sujette au changement comme les autres parties , qui changent selon les differentes solemnitez des Fêtes.

Le Saint Concile de Trente ^{sess. 22^e}

 nous apprend que le Canon , ^{ch. 4.}
 est compose des paroles de Je-
 sus-Christ , des Traditions Apo-
 stoliques , & des saints Decrets
 des souverains Pontifes , que l'E-
 glise a toujours soigneusement
 conservé , depuis les premiers
 siecles jusqu'à ce jour , & c'est
 l'ordre qu'elle a reçû de saint
 Paul. *Demeurez fermes , dit-il ,* ^{2. Epît. aux}
& conservez les Traditions que ^{Ephes. c. 2.} _{v. 15.}
vous avez apprises.

Premiere partie du Canon.

Te igitur.

Le Prêtre commence le Ca-

non par offrir au Pere Eternel le Sacrifice qu'il va faire ; mais il l'offre par Jesus-Christ son fils

II. Paral. c. unique , & il l'offre premiere-
v. 21. & 29. v. 21. & 24. ment en general pour toute l'E-

glise Catholique ; secondelement , en particulier pour notre saint Pere le Pape , comme chef visible de l'Eglise , & Vicaire de Je-

I. Tim. c. 1. Tim. c. Jesus-Christ sur la terre ; pour l'E-
v. 8.

vêque comme le premier Pasteur de son Dioceſe , à qui Dieu a confié la conduite du Troupeau dont il est chargé ; pour le Roi

II. Paral. 9. comme l'image du Dieu vivant
v. 18. sur la terre , & de qui seul il a
I. Ep. S. Pier. reçû sa puissance Royale & sou-
c. 2. v. 17. veraine.

Cette maniere de prier est tirée de l'Ecriture sainte , & a été de tout tems en usage dans l'Eglise , comme on en peut juger Epit. aux par ces paroles de l'Apôtre saint Heb. c. 5. Paul : *Tout Pontife étant pris*
v. 1.

d'entre les hommes , est établi pour les hommes , en ce qui regarde le culte de Dieu , afin qu'il offre des dons & des sacrifices pour les pêchez : Et par celles de la première Epître à Timothée : Je vous ^{ch. 2. v. 12.} conjure avant toutes choses , qu'on fasse des supplications , des prières , des demandes , & des actions de graces pour tous les hommes , pour les Rois & pour tous ceux qui sont élévez en dignité , afin que nous menions une vie paisible , & tranquille dans toute sorte de piété & d'honnêteté . Le Prêtre suit cette règle quand il est au saint Autel , & qu'il commence le saint Canon : & il fait ce que saint Cyrille de Jerusalem nous assure , qu'il faisait de son tems . Nous prions , dit ce grand Saint , notre Dieu misericordieux , qu'il envoie son saint Esprit sur ce que nous lui avons offert sur l'Autel , afin que

Catheches. le pain soit changé au Corps de
Mystagogi- Jesus-Christ , & le vin dans son
que. 15. Sang : car l'Esprit de Dieu chan-
 ge & sanctifie tout ce qu'il tou-
 che. Nous implorons ensuite ,
 continue ce Pere , la Divine mi-
 sericorde pour le repos , & pour
 la tranquillité commune de l'E-
 glise , pour l'heureux état du
 monde , pour les malades , pour
 les affligez , & généralement pour
 tous ceux qui ont besoin de se-
 cours.

Liturgie
Anglicane. Cette ceremonie est encore au-
 jourd'hui en usage dans l'Eglise
 Anglicane , & elle l'a tirée du
 Canon de la Messe , comme une
 ancienne pratique de la Primiti-
 ve Eglise.

Memento des Vivans.

Après cette priere , le Prêtre
 fait memoire selon l'ancien usa-

ge de l'Eglise des Fideles vivans, pour lesquels il offre le sacrifice , conformément à ces paroles de l'Ecriture. Qu'il ne nous arrive jamais d'oublier ceux qui nous font du bien ; *car Dieu ne hait rien tant que l'ingratitude.* Saint Jean Chrysostome fait mention de cette ceremonie , dans le si-xiéme livre qu'il a fait des Sacremens ; mes très-chers freres , dit ce grand Docteur , quand vous voyez le Prêtre offrir à Dieu ses prieres en secret , re-presentez - vous quelle qualité doit avoir celui dont la fonction est de prier à l'Autel pour les Peuples , pour une ville entiere , & même pour toute la terre , en disant , faites Seigneur , que ceux qui vous offrent ce Sacrifice , re-çoivent les graces dont ils ont besoin.

Le Communicantes.

Après que le Prêtre a prié pour les personnes , qu'il veut particulierement recommander à Dieu , & pour tous ceux qui assistent au Sacrifice , il fait mention de la très- sainte Vierge , des Apôtres , & des Martyrs , il demande par leurs intercessions , & par celle de tous les Saints qui sont dans la gloire de Dieu , la grace de pouvoir dignement faire son Sacrifice.

Cette maniere de nommer les Saints dans le Canon de la Messe , est autorisée du témoignage *Daniel. c. 3. v. 34.* de l'Ecriture sainte , où nous lisons que lorsqu'Azarias étoit dans la fournaise ardente , il offroit un sacrifice de louange à Dieu , & qu'il lui dit alors : Seigneur ne retirez pas votre miseri-

corde de nous , à cause d'Abraham que vous aimez , d'Isaac votre serviteur , & d'Israël votre saint , & au chapitre 45. 46. 47. 48. & 49. v. i. de l'Ecclesiastique , on fait memoire de plusieurs grands Saints de l'ancien Testament , pour faire éclater en eux la gloire & la puissance de Dieu ; & c'est dans ce sens que l'Eglise Catholique fait memoire des Saints de la nouvelle Alliance , d'autant plus qu'elle scait par la sainte Ecriture que leurs prières sont puissantes auprès de Dieu par Jesus Christ , comme il est rapporté au Livre IV. des Rois , chapitre 6. v. 17. 18. 19. & 20. & que Dieu nous accorde des grâces en leur faveur , au Deuteronomie , chapitre 9. v. 12. 18. 25. 26. & 27. L. 3. ch. II. Isaïe , chapitre 37. v. 35. & au Livre IV. des Rois , ne voyons nous pas les prodiges & les merveil-

v. 12. v. 20. 6.

les que Dieu a operés en faveur du Roi Ezechiel à cause de David son Serviteur décedé long-tems auparavant.

Cette pratique de faire de semblables memoires au saint Sacrifice de la Messe , a été reçue de tout tems dans l'Eglise ; puisque nous voyons dans les Constitutions des Apôtres attribuées à saint Clement qui en fait mention. Nous reverons , dit-il , la memoire des Martyrs , afin que par leur intercession auprès de Dieu nous puissions être dignes de recevoir la remission de nos pêchez.

Cathech. Misag. Quand nous presentons , dit saint Cyrille Evêque de Jérusalem , cette Divine offrande , nous faisons mention des Prophètes , des Apôtres , & des Martyrs , afin qu'il plaise à Dieu par leurs prières & par leur intercession nous

DE LA MESS E. 137
nous assister dans nos nécessi-
tez.

Ce que le grand saint Augu-
stin écrit sur ce sujet , nous con-
vainc qu'il est d'un usage très-an-
cien de faire memoire des Saints
au saint Sacrifice. Nous appel-
lons les Saints , dit-il , à la table
du Seigneur , non pas pour prier
pour eux , mais afin qu'ils prient
pour nous.

Il est à remarquer que l'Eglise
Anglicane , observe encore cette
ceremonie parmi celles dont elle
se sert quand elle fait le Cène ,
mais elle se contente de faire me-
moire de tous les Saints en gene-
ral , sans les nommer comme nous
en particulier , voyez de la ma-
niere dont elle s'explique par la
bouche de ses Ministres : Nous
benissons votre saint Nom , Sei-
gneur , pour tous vos Serviteurs
qui après avoir reçû la Foi , nous

M

*L. de la
Virginité
chap. 4.
Aug. Tome
9. Traité
84. sur S.
Jean , &
Sermon 59.
chap. 7. de
la parole.*

ont precedés en vous suppliant très-humblement de nous faire la grace de suivre leurs bons exemples, afin que nous puissions, étant unis avec eux , posseder votre Royaume celeste ; elle demande à Dieu dans un autre endroit de sa Liturgie qu'il lui plaise d'ordonner à ses saints Anges de nous assister & de nous défendre sur la terre : ce qui est la même priere que nous faisons à la sainte Messe.

Il faut faire attention ici que si nous offrons le saint Sacrifice en l'honneur des Saints, c'est pour remercier Dieu des graces qu'il leur a données dans ce monde & de la gloire qu'il leur a donnée dans le ciel . C'est ainsi que nous celebrons en eux la grandeur de la puissance de celui , qui les a comblés de ses bienfaits par une bonté misericordieuse & gratuite pour accomplir ces paroles de

l'Ecriture , le Seigneur est glorifié dans l'assemblée des Saints , car il est leur gloire , leur salut , & leur esperance , & c'est dans ce sens que saint Cyprien qui vivoit dans le second siecle nous assure qu'on offroit le saint Sacrifice en memoire des Martyrs le jour de leur Fête ; cela est si vrai , que nous voyons que les Fêtes des Martyrs furent établies dès le tems des Apôtres , puisque l'Eglise de Smyrne celebroit avec grand soin la Fête du grand Martyr saint Polycarpe , Disciple de saint Jean Evangeliste.

Hanc igitur oblationem.

Remarquez que celui qui a traduit en françois la Liturgie Angloise , a malicieusement omis ces paroles dans la Traduction qu'il a faite. Nous benissons , &c.

M ij

140 CEREMONIES

*Ce mot
d'oblation
se trouve
au chap. I.
r. i. du Pro-
phète Ma-
tachie.*

aussi bien que le mot d'oblation qui s'y rencontre, & celui de Prêtre qui est employé presque dans toute la Liturgie.

Le Prêtre ensuite étend les mains sur l'Hostie , & sur le Calice en disant : Nous vous prions très-humblement , Seigneur , de recevoir notre oblation , & de nous donner votre paix , de nous délivrer de la damnation éternelle , & de nous mettre au nombre de vos Elûs.

Le Prêtre n'impose la main sur la matière du Sacrifice que pour protester solennellement à Dieu que nous sommes prêts de nous immoler nous-mêmes avec Jesus Christ , à sa divine Majesté selon ces paroles de saint Paul :

Rom. ch. 12. v. 1. Je vous conjure donc , mes frères , par la miséricorde de Dieu , de lui offrir votre corps comme une Hostie vivante , sainte , agréable à ses yeux

pour lui rendre un culte raisonnable & spirituel, qui consiste à se transformer en Jesus-Christ par la Charité , à renoncer aux maximes du siecle & à embrasser les regles de l'Evangile.

Cette ceremonie est la même qui s'observoit dans les Sacrifices de la premiere Alliance : car nous lisons dans le Levitique que Dieu commanda que celui qui offriroit des victimes leur mît la main sur la tête pour les purifier ; la même chose est repetée dans un autre endrcit du même livre , où il est dit , *il portera sa main sur la tête de la victime.*

*Lev. c. 4.
v. 15. 29. &c.
Exod. c. 29.
v. 15.
Lev. c. 8.
v. 14.*

La raison de cette ceremonie sera facile à comprendre , si l'on fait reflexion que l'Hostie du Sacrifice étant chargée des péchez de celui qui l'offroit , il falloit la purifier afin qu'elle fût d'une agréable odeur au Seigneur ; ainsi

quand le Prêtre impose les mains sur le pain & sur le vin qui sont offerts , ce n'est pas seulement pour les purifier , mais c'est pour marquer que la Prophétie d'Isaïe *Isaïe c 53.* est accomplie , quand il a dit en *v. 4.* parlant de Jesus Christ , *il a pris lui-même nos langueurs sur lui , &* *il s'est chargé de nos douleurs & de nos péchez.*

Cette ceremonie est religieusement observée dans l'Eglise Anglicane , où ses Ministres ne consacrent jamais qu'en imposant les mains sur le pain & sur chaque vaisseau où il y a du vin préparé pour la consecration. Le Traducteur de la Liturgie Angloise a mis cette ceremonie que l'Eglise Anglicane garde exactement par une rubrique expresse.

La Consecration.

Le Prêtre voulant consacrer le pain & le vin fait la même chose que Jesus-Christ fit lorsqu'il voulut faire le sacrifice de son Corps dans la Cène : il leva les yeux au Ciel, il benit le pain & le vin, & prononça les paroles de la consecration sur l'un & sur l'autre.

*I. Cor. ch.
10. v. 16.*

Elle se doit faire par les paroles du Seigneur , dit saint Ambroise , puisqu'il est écrit , faites *ceci en memoire de moi* , & le Prêtre qui tient la place de Jesus-Christ , doit aussi parler au nom de J. C. dont il est l'organe & emprunte les paroles. *Hoc est corpus meum.* La consecration se fait de la même maniere dans l'Eglise Grecque , avec cette difference qu'on prononce les paroles de la consecration à haute voix , & que le

Tome 4.
des Sacre-
mens , c. 4.
En l'Au-
teur des Sa-
cremens.

peuple répond , *Amen* , c'est à-dire , nous croions véritablement que le corps de Jesus - Christ y est.

L'Eglise Anglicane consacre de la même maniere , en disant :

Ceci est mon Corps , qui est donné pour vous , faites ceci en memoire de moi ; ceci est mon Sang , qui est le Sang de la nouvelle Alliance , lequel est répandu pour vous & pour plusieurs en remission de leurs péchez : Mais ce qui est digne de remarque , c'est qu'on avoit d'abord retenu dans la Liturgie , les paroles qu'on disoit immédiatement devant la consecration ; benis , ô Dieu , & sanctifie ces presens & ces creatures de pain & de vin , afin qu'elles soient pour nous le Corps & le Sang de ton cher Fils , &c. Les Protstantstans ont retranché depuis ces termes qui sentoient trop la Transsubstantiation

stantiation & la présence réelle du Corps de Notre-Seigneur dans le très-saint Sacrement.

Cette Eglise toute protestante qu'elle est, se conforme en ceci à l'Eglise Romaine, & à toutes les Eglises de l'Orient sans en excepter une seule, qui conviennent toutes à réciter l'institution de l'Eucharistie, & les paroles de Notre-Seigneur. Mais l'Eglise Prétendue Reformée ne s'y conforme pas, elle met ces paroles dans la bouche de ses Ministres quand elle fait la Céne. Le pain est la Communion au Corps de Christ, cette coupe est la Communion au Sang de Christ. Cette maniere de consacrer n'étant fondée ni sur le texte sacré, ni sur aucun exemple que l'Antiquité puisse rendre venerable, il est évident que ceux qui s'en servent & qui l'ont inventée, n'ob-

servent pas le commandement de Jesus-Christ , qui a dit , *faites ceci en memoire de moi* , c'est-à-dire , consacrez le pain & le vin , quand vous ferez le Sacrifice de mon Corps , de la même maniere & avec les mêmes paroles que je l'ai consacré . Puisque les Ministres Calvinistes ou Presbytériens n'executent point ce que le Seigneur Jesus a ordonné par rapport à la consécration , il faut donc tomber d'accord que leur consécration n'est pas meilleure que leur prétendue Reformation ; & par conséquent il faut avouer que leur Communion n'est pas valide , non plus que leur ordination , c'est-à-dire , qu'ils ne participent point au Corps & au Sang de Jesus-Christ ; & que par conséquent il n'y a point de salut pour eux ; car *si vous ne mangez* , dit Jesus-Christ ,

en saint Jean , chap. 6. la Chair du Fils de l'Homme , & ne buvez son Sang , vous n'aurez point la vie en vous.

L'Elevation.

Le Prêtre élève & fait voir au Peuple le Pain consacré , qui est le Sacrement du Corps de Jesus-Christ réellement présent , & le Calice dans lequel est le vin consacré , qui est le Sacrement du Sang de Jesus- Christ réellement présent , & il le fait pour des raisons qui justifient que cette pratique n'est pas moins louable , qu'elle est ancienne dans toute l'Eglise universelle. Les Liturgies de saint Jacques , de saint Basile , & de saint Jean Chrysostome en parlent par rapport à l'Eglise Grecque . Quant à l'Eglise Latine ,

Levit.c.8.

9. 25.

Nomb.c.5.

cette cérémonie est aussi fort ancienne, comme on peut voir dans le Missel de Mozerabe. Premièrement elle signifie que le Sauveur du monde a un empire absolu sur toutes les Créatures, selon ce qui est écrit dans saint Matthieu, *toute Puissance m'a été donnée dans le Ciel & sur la terre,* & pour marquer en même tems son exaltation sur la Croix pour notre salut éternel. Secondement elle nous le represente élevé en Croix pour nous délivrer de la mort éternelle, & pour nous affranchir de la servitude qui nous tenoit enchaînez, suivant ce qui est écrit dans l'Evangile de saint Jean, *Quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* Troisièmement, elle nous represente la glorieuse Résurrection, & l'admirable Ascension de Jesus Christ, lesquelles ont

ch. 28.

Phil. c 2.
p. 8. 9.

été la consommation de l'ouvrage de notre Redemption, selon ce qui est écrit dans la premiere Epître de saint Paul aux Corinthiens. *Si Jesus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, & notre foi est vaine aussi.*

Ch. I. v. 14

Enfin elle se fait pour nous inviter à rendre nos adorations à Jesus Christ réellement & substantiellement présent, conformément à ce qui est écrit, *Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang:* L'adoration de latrie que nous y rendons à Jesus-Christ, est fondée sur ces paroles de l'Ecriture: *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne servirez que lui seul.* Le Roi Prophète a parlé de la même maniere dans un de ses Pseaumes, *venez,* dit il, *adorons-le, & prosterpons-nous devant lui.* C'est ce que tous

II. Par. 29. v. 28.

Psal. 94.

les Fidèles de tous les siecles ont toujours fait, quand on éleve le Corps & le Sang de Jesus-Christ, pendant le Sacrifice redoutable de la Messe, comme nous pouvons juger par les paroles d'un ancien Pere de l'Eglise : le ^{Jean II.} ~~Evêque de~~ ^{Constance.} tre, mes très-chers Freres, adore le Corps de Jesus-Christ, le Dia-cre l'adore, tout le peuple l'a-dore ensuite par des mouve-mens d'une pieté particuliere.

Les Mages adorérent Jesus-Christ dans la Crèche de Be-thleem, dit saint Jean Chrysostome, imitez-les, mes très-chers Freres, vous ne voyez pas Jesus Christ dans une Crê-che, mais vous le voyez sur l'Autel, il n'y est pas entre les mains d'une femme, mais il y est entre les mains des Prêtres. Dans son Homelie 24. sur la pre-miere Epître de saint Paul aux

Corinthiens , il parle encore de cette Adoration qu'on doit rendre à Jesus-Christ dans le tres-saint Sacrement , & dans son Homelie 61. au peuple d'Antioche . L'incomparable saint Augustin assure que celui qui refuse d'adorer Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Autel , péche grievement . Personne , dit-il , ne mange cette Chair qu'il ne l'ait adorée , & nous péchons si nous ne l'adorons pas , &c. Pour faire voir que ce n'est pas seulement la croyance de l'Eglise Romaine , qu'il faut adorer Jesus-Christ dans le sacrifice de l'Autel , lorsqu'on fait voir le Sacrement au peuple , mais qu'elle est encore celle de l'Eglise Grecque , & qu'elle a été de tout tems dans cette pratique , il suffit de dire que les quatre Patriarches d'Orient y ont souscrit dans leur con-

fession de foi. Premierement Parthenius Archevêque de Constantinople. Secondement, Joannicius Patriarche de la grande ville d'Alexandrie, & Juge de l'Univers , car ce sont les qualitez qu'il prend. Troisiémement, Machaire Patriarche d'Antioche, & enfin Passius Patriarche de la sainte Ville de Jerusalem ; l'honneur , disent-ils , qu'il faut que vous rendiez aux terribles Mysteres doit être le même que celui que vous rendez à Jesus-Christ même. Ainsi comme saint Pierre, parlant au nom de tous les Apôtres , dit à Jesus- Christ , vous êtes le Christ Fils de Dieu vivant , il faut aussi que chacun de vous rende le culte de Latrie à ces Mysteres saints , & dise : Je crois & je confesse que vous êtes le Christ Fils de Dieu vivant qui êtes venu dans le monde pour

sauver les pécheurs , dont je suis le premier. Quand on y élève l'Hostie & le Calice , le peuple se met à genoux , & tous répondent qu'ils croient & qu'ils croiront jusqu'au dernier soupir que cette Hostie ou Particule que le Prêtre tient entré ses mains , est le véritable Corps de Jesus-Christ : ce qui est vérifié & confirmé par cette belle priere que les Fidèles disent étant sur le point de communier : Ceci est le Corps saint , glorieux & vivifiant de Jesus-Christ notre Seigneur , notre Sauveur , & notre Dieu que je vais recevoir , & qu'il a pris de la très-sainte Vierge Marie , & qu'il a fait un avec sa divinité sans mélange , sans confusion , sans division & sans altération. Ce qui est entièrement conforme à la pratique de l'Eglise Latine du tems

de saint Ambroise à l'égard de ceux qui s'approchoient de la sainte Table le Prêtre disoit : C'est le Corps de Jesus-Christ que vous allez recevoir , les fidèles répondoint , *Amen* , c'est à dire nous le croyons sincèrement , ce qui se pratique encore aujourd'hui dans l'Eglise de Paris.

L'adoration que les Grecs rendent à Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Autel , est fondée sur cette déclaration qu'ils font dans leur Confession de Foi. Nous croyons , disent-ils , que le Pain est changé au vrai Corps de Jesus-Christ , & le Vin en son vrai Sang , les apparences du pain & du vin demeurant par une divine œconomie. C'est pourquoi tous les Catholiques appuyez sur la révélation , & soutenus du sentiment uniforme de tous les Pères Grecs & Latins , adorent

Jesus-Christ , quand le Prêtre élève le Sacrement pendant le Sacrifice de la Messe.

Il semble même que les plus savants Docteurs de l'Eglise Protestante , tombent d'accord qu'il faut absolument que les Catholiques adorent Jesus-Christ dans l'Eucharistie , lorsqu'on élève le Sacrement : puisque nous voyons que Beze un des premiers Reformateurs de la Religion Prétendue Reformée , dit en paroles formelles , que s'il croyoit que Jesus-Christ fut réellement présent dans le pain , qu'il croiroit non seulement son adoration tolerable , mais encore nécessaire. Derelincour , dit aussi , en paroles expresses , dans son faux Pasteur : Je serois du sentiment de Calvin & de Beze , si je croyois que Notre Seigneur fût substantiellement présent dans le

*Dans son
livre de la
Cène du
Seigneur ,
page 245.*

156 CEREMONIES
pain , car je ne ferois nulle difficulté de l'y adorer.

*Confession
d'Augsbourg
art. 10.* Les Lutheriens d'Allemagne approuvent dans leur Confession de Foi , l'adoration que nous rendons à Jesus-Christ dans le saint Sacrement , aussi étoit-ce le sentiment de Luther, que nous l'y pouvons adorer : comme on le peut voir par ces paroles : Il ne faut pas , dit-il , condamner ceux qui adorent le saint Sacrement : il est donc nécessaire que les Catholiques qui croient la présence réelle , adorent Jesus-Christ dans le saint Sacrement , sans néanmoins adorer les accidents , de même que nous adorons Jesus Christ dans le Ciel , sans adorer le Ciel , ou comme les Mages l'adorent sans adorer les langes , & que les Pasteurs de Judée l'adorent dans sa Crèche , sans adorer la Crèche,

Ainsi en adorant le Corps & le Sang de Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Autel, nous n'adorons pas les especes du pain & du vin qui le couvrent : car quand le Concile de Trente a défini que nous devons rendre le suprême culte au saint Sacrement, il n'a voulu parler que de Jesus-Christ réellement présent dans le saint Sacrement, à qui l'adoration est dûe, & non pas à des signes sensibles qui le dérobent à nos sens, & qui d'eux-mêmes ne méritent aucune adoration de Latrie. Saint Ambroise avoit expliqué cette Doctrine il y a déjà long-tems, quand il a dit que les Apôtres ont adoré la Chair du Seigneur dans lui-même, & que nous l'adorons dans les sacrez Mysteres. Saint Cyrille de Jerusalem parle à peu près de la même maniere

158 CEREMONIES
de cette adoration : Presentez-
vous , dit-il , dans la posture d'un
homme qui adore , C'est aussi
pour inviter les fidèles , qui assis-
tent à la Messe , d'adorer Jesus-
Christ dans le saint Sacrement à
l'élevation de la sainte Hostie ,
qu'on sonnoit anciennement une
petite cloche , comme on le fait
encore aujourd'hui , & comme
il est marqué dans les Synodes
de Vorchester en Angleterre ,
d'Angers & de Cologne. Cette
pratique a été établie par Gre-
goire IX. en l'an 1227.

Unde & memores.

La cérémonie de faire voir au
peuple le Sacrement du Corps
& du Sang de Jesus Christ étant
faite , le Prêtre offre de nou-
veau à Dieu le Pere , comme
Ministre de l'Eglise ; ce sacrifice

Saint en memoire de la Passion,
de la Resurrection & de l'Ascen-
sion de son Fils selon ce qui est
écrit¹, *Faites ceci en memoire de*
moi, qui est la même chose que
de dire, en memoire des peines
que j'ai souffertes, & de ma
mort, comme l'explique saint
Paul dans la premiere Epître aux
Corinthiens.

*Luc. c.22.**Chap. ii.**2. 4.*

Cette pratique de faire l'obla-
tion après la consécration, étoit
en usage dans la primitive Egli-
se : car nous voyons que saint
Ambroise rapporte la priere que
le Prêtre récite ici dans les mê-
mes termes que nous l'avons
aujourd'hui dans le Canon de la
Messe.

*Tome 4.
livre 4. des
Sacremens,
chap. 6.*

Dans cette priere le Prêtre
appelle le saint Sacrifice qu'il
offre à Dieu, *Hostie pure*, pour
nous marquer que Jesus-Christ
est la source de toute pureté qui

160 CEREMONIES

nous lave de tous nos pechez ,
comme dit saint Jean ; & c'est
pour cette raison aussi que le
Prophete Malachie appelle l'of-
frande que Jesus-Christ fait de
lui même au saint Sacrifice de
la Messe , *oblation pure & sans*
tache : Le Prêtre appelle encore
ce sacrifice , *Hostie sainte* ; par-
ce qu'il contient , Jesus-Christ
qui est la sainteté même , puis-
qu'il contient en lui-même ,
comme dit saint Paul , la pleni-
tude de la Divinité : il l'appelle
Hostie immaculée , puisqu'il ren-
ferme en lui-même l'Agneau sans
tache qui est tout saint , tout in-
nocent , tout pur & séparé des
pécheurs , comme dit l'Apôtre
saint Paul.

Nomb.c.28.
v.1 & 13.

Hebr.c.7.
v.26.

Enfin il l'appelle le saint Pain
de la vie éternelle , selon le style
de l'Ecriture qui donne le nom
de pain à toute sorte de nourri-
ture :



tûre : C'est ainsi que dans l'Ancien Testament elle nomme la Mane , du pain , & dans le Nouveau elle appelle Jesus-Christ , qui est la véritable nourriture de nos ames , le pain qui donne la vie éternelle , l'intelligence & la force à ceux qui s'en approchent dignement , en les comblant en même temps de toute sorte de délices spirituelles & célestes , selon ce qu'il dit : je suis le Pain vivant qui suis descendu du Ciel , si quelqu'un en mange il vivra éternellement , & demeurera en moi & moi en lui .

s.Jean c.6

Il est à remarquer , Madame , que les signes de la Croix que le Prêtre fait ici sur l'Hostie & sur le Calice , ne sont pas des bénédictions , mais ce sont des signes par lesquels nous invoquons tacitement le nom de Jesus crucifié , & par lesquels le Prêtre

O



fait renouveler en nous la mémoire de la Mort & Passion de ce divin Sauveur réellement présent sur l'Autel , où son Corps & son Sang sont mystiquement séparez , & immolez spirituellement sous des signes de mort , pour nous appliquer continuellement les mérites & la vertu de sa mort réelle & sanglante sur la Croix. I. aux Corinthiens chap. II. v. 24. 25. 26. On peut dire aussi que ces signes de Croix qu'on fait sur la sainte Hostie , nous marquent que nous n'attendons aucune grace que par le Mystère de la Mort & Passion de Jesus-Christ sur la Croix , parce qu'elle est la source de toute benediction. *Fons omnium benedictionum* , dit saint Leon , sermon 8. de la Passion du Seigneur.

Enfin les signes de Croix nous

font connoître que Dieu n'est honoré dans le tems & dans l'Eternité que par la vertu & par l'application du sacrifice que notre divin Sauveur lui a offert sur l'Autel de la Croix , comme il est rapporté en saint Jean chap. 12. v. 32. 33. & en son Apocalypse chap. 1. v. 5.

Supra quæ.

L'oblation étant finie , le Prêtre demande à Dieu *à* qu'il lui plaise la recevoir de ses mains , & la regarder d'un œil doux & favorable , comme il regarda le don d'Abel son serviteur & le sacrifice d'Abraham son Patriarche , aussi-bien que l'Hostie sans

à Ces paroles ne se rapportent pas à Jesus-Christ , elles se rapportent à nous qui offrons Jesus-Christ , la Victime figurée par ces anciens Sacrifices.

O ij

tache que lui offrit Melchisēdech son grand Prêtre : Mais tous les sacrifices , si nous en croyons ce que saint Augustin en a dit , n'étoient que des signes divers qui representoient , comme autant de figures , le sacrifice non sanglant de l'Autel , & qui l'ont précédé. Ainsi l'Eglise primitive , comme remarque saint Ambroise , prioit Dieu par la bouche des Prêtres après qu'ils avoient consacré le pain & le vin , d'avoir agreeable le Sacrifice du Corps & du Sang qu'ils lui offroient , afin de nous rendre dignes de participer à cette divine oblation , que Jesus-Christ offre lui même à Dieu son Pere pour nous , & que nous lui offrons en même tems avec un cœur pur , avec une bonne conscience , & avec une foi sincère , comme dit saint Paul.

*Ch. 2. l. 1.
de la Cité
de Dieu.*

*Livre 4.
ch. 6. des
Sacremens.*

*i. Timoth.
c. 1. v. 5.*

Supplices te rogamus.

Le Prêtre fait ensuite un aveu public de son insuffisance , & déclare qu'il est indigne de présenter cette oblation à la divine Majesté de Dieu , parce qu'il n'est pas dans le degré de perfection dans lequel doivent être les Prêtres de la nouvelle Loi : c'est pourquoi il prie le Seigneur Jésus , comme l'unique Médiateur par son Sang entre Dieu & les hommes , & l'Ange de la nouvelle Alliance , de présenter lui même pour nous le sacrifice à son Père Eternel , ayant mis toute son affection dans son Fils , rien ne lui peut être agréable que ce qu'il lui présente ou lui est présenté de sa part .

On peut dire aussi ; suivant le sentiment de plusieurs Docteurs

Catholiques éclairez par leur zèle & leur profonde érudition, que ces paroles qui se trouvent dans cette priere , *Commandez que les choses saintes soient portées jusqu'à votre Autel sublime par les mains de votre saint Ange ,* ^a ne se rapportent pas à Jesus Christ , qui est déjà assis à la droite de son Pere celeste , mais qu'elles se rapportent aux prieres , aux supplications , aux vœux que nous faisons avec une conscience pure & innocente , que l'Ecriture appelle sacrifice de bonne odeur , unis à l'offrande que nous faisons du Corps adorable de Jesus-Christ dans les sacrez Mystères . Et comme nous voyons dans plusieurs endroits de l'Ecriture sainte , au livre de Tobie , chap. 12:

^a C'est cet Ange dont il est parlé au chap. 8. v. 3. 4. de l'Apocalypse , & à la 1. Timothée , chap. 1. v. 5.

v. 12. Saint Luc chap. 1. v. 11.
 Apocalypse, ch. 8. v. 3. & 4. que
 les Anges presentent nos prie-
 res à Dieu, sur son Autel saint
 par Jesus-Christ.

C'est dans cet esprit que l'E-
 glise Catholique a toujours fait
 cette priere, & dans les mêmes
 termes que nous la faisons au-
 jourd'hui, comme nous l'appre-
 nons de saint Ambroise qui en
 fait mention, ou bien l'Auteur
 du livre des Sacremens, livre 4.
 chap. 2.

Le Memento des Morts.

Cette priere faite, le Prêtre
 offre de nouveau le saint Sacri-
 fice pour tous ceux qui sont
 morts dans la Communion de
 l'Eglise Catholique, suivant ce
 qui est marqué au 2. livre des
 Machabées: C'est une sainte & sa-
II. Mach. c. 12. v. 43.

litaire pensée de prier pour les Morts. C'est ce que l'Apôtre saint Paul a fait à l'égard d'Onesiphore, qui étoit mort, comme il est rapporté dans la seconde Epître à Timothée chap. 1. v. 16. 18. que le Seigneur, dit-il, lui fasse la grace de trouver misericorde devant lui en ce dernier jour, & c'est justement la grace que l'Eglise Catholique demande à Dieu tous les jours pour les ames du Purgatoire. Tobie veut encore ajouter à la prière pour les morts les aumônes, en recommandant fort à son fils Tobie de mettre son pain & son vin sur le tombeau des justes. Il ne lui auroit pas recommandé d'en user ainsi à la mort des justes, s'il n'avoit cru que cette œuvre de miséricorde pouvoit procurer quelque soulagement à leurs ames. C'est ce qui

qui fait connoître que l'usage des Juifs étoit de donner des aumônes pour le soulagement des ames des fideles décedés , comme cela se pratique encore aujourd'hui dans l'Eglise Catholique.

Mais quand on ne trouveroit rien dans les Ecritures de l'ancien Testament , dit saint Augustin , pour favoriser la priere pour les Morts , ce n'est pas une petite autorité que celle de l'Eglise universelle qui autorise cette coutume , puisque la recommandation des Morts fait une partie des prieres qu'elle offre à Dieu au saint Autel.

Saint Jean Chrysostome ajoute que la pratique de prier pour les Morts au saint Sacrifice de la Messe , est de Tradition Apostolique.

Il suffit pour convaincre que

*L.de ourz
pro mortuis
ch. 1.*

*Hom. 3.
sur l'Epit.
aux Philip.*

cette priere est louable , & que nous l'avons de Tradition , de dire que les Grecs & les Latins l'ont toujours faite dans leur Liturgie. Saint Jean Chrysostome ^{Hom. 4. sur la 2. Epit.} aux Corint. dit que l'on prie pour les Morts quand on fait les saints Mysteres, afin que leurs peines s'adoucissent & que la duree en soit moins longue. L'Eglise espere donc tout de la vertu du sang de l'Agneau qui est present sur l'Autel , & qui a ete immole pour les pechez du monde.

Nous prions, dit saint Cyrille de Jerusalem, pour tous ceux que la mort nous a enlevés , & ^{Catechis Misagog.} nous prions avec une ferme croyance que les prieres que nous faisons au redoutable sacrifice de l'Autel , donnent beaucoup de soulagement à leurs ames.

Telle a toujours été la Foi de

l'Eglise Catholique, comme les plus sçavants Evêques de l'Eglise Anglicane avouent eux-mêmes ; nous confessons , disent-ils , que la priere pour les morts , est une des plus authentiques & des plus anciennes pratiques de la Religion Chrétienne , & que nous la faisons en particulier , sans neanmoins faire de profession publique sur cet article . C'est ainsi que deux Evêques des plus éclairez de la Religion Protestante d'Angleterre en ont parlé , comme on le peut voir dans la declaration de feu son Altesse Royale Madame la Duchesse d'York , premiere femme du Roi Jacques second , de sainte & glorieuse memoire ; mais ce qui est tout-à-fait remarquable , c'est que l'Eglise Anglicane Protestante , avoit conservé cet usage de prier Dieu

pour les Morts , du tems du Roi
Edouard VI. fils d'Henri VIII.
car l'on y recommandoit à la
bonté infinie de Dieu les ames
des Trépassés , en lui deman-
dant pour elles la remission de
leurs pechez : il est vrai que ces
Messieurs ont supprimé depuis
cet ancien usage qui nous est ve-
nu de la sainte Ecriture , & de la
Tradition Apostolique : cepen-
dant nous voyons quelques pe-
tits vestiges de cet ancien usage
dans la Liturgie Anglicane im-
primée par l'ordre de Charles II.
en 1678. Car après avoir prié
pour les vivans , l'Evêque , ou le
Prêtre s'adresse à Dieu dans ces
termes. Nous benissons aussi ton
saint Nom pour tous tes servi-
teurs & servantes morts dans ta
foi & dans ta crainte ; comme
cette priere ressent trop le Purga-
toire , les Traducteurs de la Li-

église Angloise, ont contre leur propre conscience, & par leur mauvaise foi , supprimé cette priere dans leur Traduction françoise.

Après que le Prêtre a prié pour les morts en general , il prie ensuite pour ceux en particulier , pour lesquels il est obligé d'implorer la misericorde de Dieu. Bien loin que le Sauveur du monde ait reprocqué la coutume qu'avoient les Juifs , de faire prier les enfans onze mois entiers pour les ames de leurs peres qui étoient morts , nous lisons dans l'Evangile qu'il dit :

Malheur aux Docteurs de la Loi, Matth. c.23.
& aux Pharisiens hypocrites, qui v. 14. S. Marc.
sous prétexte de leurs longues prières, devoroient les maisons des veuves, ch. 12. v. 4.
si bien que le Fils de Dieu ne condamnoit pas les prières qui se faisoient pour les morts ;

mais il reprochoit aux Docteurs & aux Pharisiens , qu'ils prenoient de l'argent des veuves pour prier Dieu pour leurs maris ; mais qu'ils ne prioient point.

Cette coutume de prier Dieu pour les morts , non seulement en general ; mais encore en particulier , a toujours été religieusement observée dans l'Eglise universelle , puisque le grand saint Augustin dit , qu'on offrit , lui present , le saint Sacrifice , pour le repos de l'ame de sa mere. Sermon 17. *de verbis Apostoli* , ch. 1. on prie ici , dit ce grand Saint , pour les morts dont on y fait aussi memoire.

Nobis quoque peccatoribus.

Après que le Prêtre a prié pour les morts , il prie derechef

*En ses
Cenferen-
ces l. 9.
ch. 12.*

pour lui-même , & pour les fidèles qui sont encore dans la vie , en disant , nous vous supplions , Seigneur , que par votre miséricorde , il vous plaise avoir aussi pitié de nous qui sommes vos serviteurs , & des misérables pécheurs ; en même-tems il demande à Dieu que par un effet de son infinie bonté , il nous reçoive tous dans la société de ses Saints , au Nom de Notre Seigneur Jesus-Christ . Ce qui est conforme à ces paroles de saint Paul : *Il n'y a point de salut par aucun autre que par Jesus-Christ ; car nul autre n'a été donné aux hommes , par lequel nous devions être sauvé.* Le Prêtre donc prie Dieu de nous mettre au nombre de ses Elûs , en vue des

*Act. 4.
v. 12.*

*a Non estimator meriti, sed venia quas sumus
largitor admitte , per Christum Dominum no-
strum.*

merites de son Fils , & non pas en vûe de nos seuls mérites ; puisque nous ne pouvons rien mériter pour la vie éternelle , sans le secours de la grace , suivant ce qui est écrit dans l'Evangile de saint Jean. *Vous ne pouvez rien faire sans moi.* Le saint Concile de Trente nous enseigne la même chose en paroles formelles.

Per quem hæc omnia.

Le Prêtre en finissant cette priere , & interposant la mediation de Notre Sauveur J. C. loue & benit Dieu le Pere Tout-Puissant ; Premierement , de ce que par son Fils unique , il a créé la matiere éloignée de ce saint Sacrifice , qui est le pain & le s. Jean vin , selon ce qui est écrit : *Toutes choses ont été faites par lui.*

S. J. 6. c. 16
S. J. 14. c. 8.

s. Jean

b. 1. v. 3.

Secondement , de ce qu'il les a sanctifiées par sa parole , parce que , la parole de Dieu & la priere sanctifient toutes choses . Troisièmement , de ce qu'il les a vivifiées & bénites par son Fils , en changeant la substance du pain & du vin , dans son Corps & dans son Sang adorable , comme il est rapporté en plusieurs endroits de l'Ecriture sainte , quand il dit : Ceci est mon Corps , ceci est mon Sang , afin qu'ils fussent la nourriture spirituelle de nos ames , conformément à ces paroles de J. C. Je suis le Pain vivant qui suis descendu du Ciel , si quelqu'un mange de ce Pain , il vivra éternellement .

1. à Tim. ch. 4. v. 5.

Matth. c. 26. v. 26.

Marc. c. 14. v. 22.

Luc. c. 22. v. 19.

1. Cor. c. 11. v. 14.

S. Jean c. 6. v. 51. 52.

Le Prêtre donc voulant reconnoître au nom de toute l'Eglise , qu'un si grand don qu'elle a reçû , vient de Dieu , élève le pain sacré sur le calice , & protéf-

te que toute gloire & tout honneur doivent être rendus au Pere Eternel en l'unité du saint Esprit par Jesus-Christ , avec Jesus-Christ , & en Jesus-Christ , comme l'ordonne saint Paul par ces paroles : *Rendons graces en tout temps & pour toutes choses à Dieu le Pere , au nom de Notre Seigneur Jesus-Christ ,* outre que cette priere est fondée sur l'Ecriture , elle est encore appuiee sur l'antiquité , parce que saint Ambroise en fait mention.

Tome 4.c.4
L.5. des Sa-
cramens.

Le Pater noster.

Le Prêtre ayant declaré par la priere qu'il vient de faire , que nous ne recevons aucun bien de Dieu le Pere Tout-Puissant , que par Jesus-Christ ; & que toute la

a Cette excellente priere , contient tout ce qu'on peut demander à Dieu .

gloire que nous lui rendons , ne peut lui être agréable que par lui, en lui , & avec lui , il invite tous les Fideles à demander à Dieu au nom de Jesus-Christ , ce ^{Act.ch.4.} qui leur est nécessaire pour leur ^{v. 12.} salut , & il se sert de la même prie- re que le Sauveur du monde a enseignée dans l'Evangile à ses Apôtres : *Quand vous prierez* , dit- ^{Matt.c.6.} il , *vous prierez de la sorte : Notre* ^{v. 9.} *Pere.*

L'Eglise a toujours recité la priere du Seigneur , quand elle a célébré les saints Mysteres , & que l'on étoit sur le point de manger son corps , & de boire son sang , comme on en peut juger par les paroles de saint Cyrille de Jerusalem ; après avoir prié Dieu pour les Fidéles vivans & morts , nous recitons la priere que le Seigneur a apprise à ses Disciples en disant , *Notre Pere,* &c.

L.7 Ep.64. Saint Gregoire le Grand , dit aussi la même chose , en parlant en ces termes : Mes tres - chers freres nous recitons la priere du Seigneur , quelque tems après la Consécration .

Nous faisons aujourd'hui , Madame , la même chose , selon l'ancienne pratique de l'Eglise : mais l'Eglise Anglicane recite cette Priere avec le peuple avant la Consécration , comme on le peut voir dans sa Liturgie , & en cela elle ne se conforme pas aux usages qui ont été suivis dans tous les siècles .

Pendant la recitation de la priere du Seigneur , le Diacre montre la Patene qui est le plat où on met le Corps de Jesus-Christ , qui doit être distribué au Peuple , pour avertir ceux qui desirent de communier , de s'approcher de l'Autel , pour participer

à ce grand Mystere, afin d'accomplir ces paroles de l'Ecriture: *Venez, mangez le pain que je vous donne.*

Proverbes

Le Prêtre ayant achevé la priere du Seigneur, demande à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, & de tous les Saints, qui sont dans la gloire, de nous donner les secours necessaires pour éviter le mal & pour faire le bien, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Abstenez-vous Ezech.c.37.
du mal & faites le bien, & vous v.35.
vivrez éternellement*, & comme on ne peut faire l'un & l'autre d'une maniere meritoire, sans la charité qui nous unit ensemble. Après nous avoir unis à Dieu, il prie le Seigneur de nous donner la paix : mais parce que cette paix ne nous est donnée qu'en vûe des souffrances, & de la mort de Jesus-Christ, il divise le pain

Fraction sacré en trois parties, comme s'il de la sainte Hostie. vouloit marquer par cette cérémonie, que le Sauveur du monde nous a par sa mort premièrement délivrés de la mort éternelle ; secondement qu'il nous a affranchis de la servitude du démon, & en troisième lieu qu'il a établi une vraie & sainte paix, entre son Père & nous, qui ne finira jamais.

Cette cérémonie de la fraction de la sainte Hostie, est fondée sur ce que Jesus-Christ, fit lui-même dans l'institution de cet adorable Sacrifice : car il est dit qu'il rompit le pain ; & l'Apôtre saint Ch.10.v.16. Paul dans sa première Epître aux ch. 11. v. 24. Corinthiens, parle de cette fraction. *Le pain, dit-il, que nous rompons, n'est-il pas la Communion du Corps du Seigneur ?*

La ceremonie de diviser le pain en trois parties, est confor-

me à ce que le Seigneur avoit ordonné autrefois dans l'ancienne loi, qu'on sépareroit en trois parties, la victime qu'on lui offroit , dont l'une étoit donnée au feu , la seconde au Prêtre , & la troisième au peuple : comme le remarque saint Clement d'Alexandrie , & saint Augustin lettre 149.& 59. à Paulin.

Cette ceremonie est fort ancienne dans l'Eglise Latine : car nous voions qu'on séparoit autrefois le pain qui avoit été consacré en trois ; scavoir , pour le Prêtre , pour le Peuple qui assistoit au saint sacrifice , & pour les malades qui ne pouvoient pas y être.

Après la fraction de la sainte Hostie en trois , le Prêtre fait le mélange des deux especes , avec une de ces portions qu'il met dans le Calice , en disant : Que

ce mélange & cette consécration du corps , & du sang de Jesus Christ devienne pour nous qui le recevons , une source de vie éternelle. Amen.

La réunion de ces deux especes , nous represente la glorieuse Resurrection de Jesus Christ. Cette cérémonie est universelle , puis-

Liturgie
de S. Juc-
ques.

qu'elle est pratiquée dans toutes les Eglises Grecques , & Latines du monde Chrétien ; comme on le peut voir dans toutes les Liturgies les plus anciennes , c'est ce qui fait croire qu'elle est de la première ancienneté , comme le R. P. Mabillon le fait voir dans la Liturgie Gallicane.

Le Baiser de Paix.

Aux Col. ch. 1. v. 2. Cette cérémonie est accompa-
gnée de ces paroles tirées de l'E-
s. Jean ch. 14. v. 27. criture , que le Prêtre dit tout
ch. 20. v. 19. haut : Que la paix du Seigneur
et. 21. soit

soit toujours avec vous, pour nous avertir qu'avant de nous approcher de la sainte Communion, il faut avoir la paix avec Dieu, & avec le prochain, & pour donner un témoignage véritable & sincère de cette paix que chaque fidèle doit garder dans son cœur envers Dieu, envers lui-même, & envers son prochain Autrefois les Fidèles de l'Eglise Latine, qui assistoient à la Sainte Messe, se donnoient le baiser de paix les uns aux autres avant que de communier. L'Eglise Grecque a retenu cette sainte coutume avant l'Offrande, afin d'accomplir ce que le Seigneur nous ordonne : Si votre frere a quelque chose contre vous, allez vous reconcilier avec lui, & vous offrirez ensuite votre présent à l'Autel.

Cette ceremonie qu'on faisoit autrefois dans la primitive Egl.

Matth.e.
5.v.13. 14.

se, & qui se pratique encore aujourd'hui en quelques Eglises, par un instrument appelé pour cet effet, instrument de paix, est fondé sur ces paroles de S. Pierre,

R. ch. 5. v. 14. saluez-vous l'un & l'autre par un baiser. ^a C'est à quoi S. Paul nous exhorte aussi en plusieurs endroits de ses Epîtres. Les plus

Rom. ch. 16. v. 16. anciens Peres de l'Eglise, font mention de cette cérémonie,

1 Cor. c. 16 v. 20. *Theff. ch. 3. v. 26.* qui a toujours été en pratique

S. Aug. dans toutes les Eglises de l'O-

S. Amb. *Cathech.* rient, & de l'Occident : c'est

mystag. 5. ce que saint Cyrille de Jérusalem nous assure : le Diacre, dit-il, crie à haute voix, embrassez-vous les uns & les autres, par le saint baiser que l'Ecriture nous ordonne, de donner les uns aux

^a C'est un usage pratiqué dans toutes les Eglises du monde Chrétien Catholique ; c'est ce qui fait voir qu'il nous est venu des Apôtres.

autres. Ces mêmes Peres parlent aussi de ce mélange qui se fait dans le Calice des deux especes du pain & du vin , qui nous marque non seulement la Resurrection de Jesus-Christ , mais encore l'union réelle & véritable , qu'il fait avec nous par la sainte Communion , où il se fait entre lui & nous une espece de mélange , comme lui-même nous en assure en saint Jean chapitre 6.

v. 57. *Celui qui mange ma Chair , dit-il , & boit mon Sang , demeure en moi , & moi en lui ,* c'est aussi pour cette raison que toutes les Eglises Orientales , ont toujours conservé très - religieusement dans leurs Liturgies , cet ancien usage de la primitive Eglise.

L'Agnus Dei.

Ce mélange des especes du pain

Q ij

& du vin consacrez, & changez véritablement & substantiellement au corps & au sang de Jesus-Christ, étant fait, le Prêtre s'adresse à Jesus-Christ au nom de toute l'Eglise, & l'invoque en qualité d'Agneau ; & de victime du Dieu vivant, lui dit par trois fois, en frappant sa poitrine, pour imiter l'action du Publicain, ces paroles tirées de l'Ecriture, *Agneau de Dieu*, qui

Jean ôtez les pechez du monde, ayez pitié de nous : pour nous faire voir qu'il n'y a point de salut que par cet adorable Sauveur ; qu'il n'y a point de bien parfait qu'avec la grace ; & qu'il n'y a point de grace que par ses seuls mérites infinis ; & que par conséquent c'est de lui seul que nous devons esperer le pardon, & la remission entiere de tous nos pechez, puisqu'il est la victime de Pro-

ch.1. v.29 Apoc.ch.5. v.6. 8. 11. &

1. Cor.c.5. v.7.

*pitiation, comme parle saint Jean, I. Epit.c.2.
pour nos pechez, non seulement pour v.2.
les nôtres, mais aussi pour ceux de
tout le monde.*



L'Eglise a toujours conservé cette priere qu'elle offre immediatement à Jesus-Christ , dans la célébration des saints Mystères , depuis le tems de saint Sergius Pape , qui fut le premier qui ordonna qu'on la chantât à la Messe vers l'an 687. Il faut remarquer ici , s'il vous plaît , Madame , que l'usage de se frapper la poitrine quand le Prêtre & le Peuple repetent cette belle priere : *Agneau de Dieu , qui ôtez les pechez du monde , ayez pitié de nous* , dans quelques autres endroits de la Liturgie , est approuvé de Notre-Seigneur Jesus-Christ dans la personne du Publicain , & dans celle de ceux qui en s'en retournant après sa

mort frappoient leur poitrine ; comme il est rapporté en saint Luc chapitre 23. verset 48. Ce frappement de la poitrine nous marque , dit saint Augustin , la contrition de cœur: *punctio pectoris* , *obstrutio cordis*. Homelie 50: chapitre 8. de là vient , dit-il , que tous les jours nous sommes accoutumés de nous frapper la poitrine , nous qui sommes à l'Autel , & tous ceux qui y assistent.

Les Oraisons durant la Communion.

Psl. 24. v. 8. Le Prêtre ayant achevé cette
1. Cor. c. II. priere qu'il adresse à Jesus-Christ ,
2. 25. & 29. par laquelle il lui demande miséricorde , il se dispose ensuite à recevoir dignement le corps & le sang du Seigneur , par des prières ordonnées & approuvées de

l'Eglise. Elles sont tirées de divers endroits de l'Ecriture, comme un abrégé de toutes les demandes qui ont été faites durant la sainte Messe, suivant ces paroles du Prophète Roi : *Fai lever ma voix vers vous, qui êtes mon Dieu, prêtez l'oreille à ma priere, & accordez-moi ce que je vous demande, à scavoir, la Foi, l'amour & la justice.*

Cette maniere de prier, avant que de communier, a été toujours pratiquée dans l'Eglise, depuis le commencement du Christianisme, comme nous voyons généralement par les écrits de tous les Peres.

Domine, non sum dignus.

Les prières étant achevées, le Prêtre se dispose à communier, par un aveu sincere qu'il fait de

192 CEREMONIES

son indignité , & de son indigence, en se reconnoissant tout - à - fait indigne d'une si grande grace ; c'est pourquoi il repete par trois fois ces paroles du Centenier, *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi ; mais dites une seule parole , & mon ame sera guérie.* Cette priere adressée à Jesus Christ dans ce redoutable Mystere , est fort ancienne dans l'Eglise : puisque nous voions qu'Origene en fait mention : Avant que de communier , dit il, tâchez d'imiter l'humilité du Centenier , & dites : Seigneur , je ne suis pas digne , &c.

*Serm. 6.
de verbis
Apostoli.*

Que ces paroles , dit saint Augustin : *Domine, non sum dignus,* que le Prêtre dit à l'Autel , rappellent dans vos esprits la Foi & l'humilité profonde de celui qui les a dites le premier , en S. Matthieu ch. 8. v. 8. Immédiatement après

après la Communion du Prêtre, les Fidèles qui sont disposez à recevoir le corps précieux du Seigneur , doivent s'approcher du Balustre autant que cela se peut , pour communier. C'est une coutume , conforme à l'Esprit de l'Eglise , d'agir ainsi , & qui se pratique encore aujourd'hui dans plusieurs Dioceses , comme il est marqué dans les Rituels. Celui de Poitiers composé par Monseigneur notre Illus. trissime Prélat , le marque dans ces termes : *Au reste on ne doit donner la Communion au Peuple , que pendant la Messe après la Communion du Prêtre celebrant ; & il n'y a que de pressantes raisons qui puissent dispenser de cet usage , & faire que l'on donne à communier après la Messe , puisque les oraisons de Post-communion , ont non seulement rapport à celles du Celebrant , mais*

encore à celles du peuple. Aussi le Rituel Romain de Paul V. ordonne que les Fideles communieront avant la Post-communion , à moins qu'ils n'ayent quelque cause raisonnable qui oblige de remettre la Communion à un autre tems. *Communio populi intra Missam statim post communionem Sacerdotis celebrantis fieri debet , nisi quandoque ex rationabili causa post Missam sit facienda.* En effet , les prières qu'on appelle Post-communion , sont communes au Prêtre & au peuple , d'autant plus que le saint Sacrifice regarde le peuple aussi bien que le Prêtre , comme on peut voir par les paroles qu'il en dit , en se tournant vers le Peuple. *Orate fratres , &c. Priez , mes freres , que votre sacrifice & le mien soit agreable à Dieu.* C'est pour cette raison que l'Eglise a

toujours approuvé la communion des Fideles avec le Prêtre : mais elle n'a jamais autorisé par un reglement general , la communion après la Messe , au contraire elle a toujours souhaité qu'à chaque Messe , les fidèles qui y assistoient , communiaissent comme autrefois , non seulement spirituellement , mais encore par la reception sacramentelle de l'Eucharistie , afin qu'ils participassent plus abondamment au fruit de ce très-saint Sacrifice , comme il est rapporté à la session 22. chap. 6. du Concile de Trente : il souhaite donc qu'on communie avec le Prêtre , & en effet cela est conforme à l'institution de l'Eucharistie , qui est Sacrement & Sacrifice : *Ceci est mon Corps qui est donné pour vous, faites ceci en memoire de moi.* Voilà le sacrifice ; prenez & mangez ;

Rij

Voilà le Sacrement que Jesus-Christ a donné à ses Apôtres, immédiatement après qu'il eut communié lui-même.

Quand je vous dis, Madame, qu'il est bon & plus conforme à l'Esprit de l'Eglise, de communier immédiatement après le Celebrant, ce n'est pas que je blâme, à Dieu ne plaise, l'usage de communier hors de la Messe, puisque celui qui communie reçoit certainement le Corps, l'Âme & la Divinité de Notre Seigneur Jesus-Christ. Si vous me demandez présentement, Madame, comment cet usage a été introduit de communier après la Messe, je vous répondrai que plusieurs de nos Docteurs ont cru que cela est venu d'abord d'un usage que la nécessité avoit introduit dans l'Eglise de Jerusalem, & dans les autres Eglises

de la Communion Grecque, où on ne dit pas tous les jours la Messe : cependant on ne laisseoit pas de donner la sainte Communion hors de la Messe aux Pele-rins qui alloient en dévotion , & qui ne pouvoient pas y rester long-tems ; on peut même dire que l'usage de communier après la Messe , a été introduit pour abreger le Sacrifice , à cause de la multitude des communians.

Le Livre est rapporté au côté droit.

La Communion étant faite , & les prières que le Prêtre dit ordinairement pendant les Oblations , étant achevées , on rapporte le livre au côté droit , pour nous faire voir la bonté & la miséricorde de Jesus-Christ à l'égard des Juifs , qui par sa gra-

1 à Tim.
ch. 2. v. 4.

R iij

ce toute puissante retourneront à Dieu à la fin du monde , pour accomplir cette admirable Prophétie d'Ezechiel : *Car je vous retire. Ch.36.v.25.* *v.21.c.* *E.57.* *v.17.19.* *rai, dit le Seigneur , d'entre les*
Ch.20. Peuples , & je vous rassemblerai de tous les païs de l'Univers : je ré-
panderai sur vous l'eau pure , & vous serez purifiez ; je vous donnerai un cœur nouveau , je vous ôterai un cœur de pierre , & je vous donnerai un cœur de chair , je mettrai mon Esprit au milieu de vous , vous serez pour lors mon Peuple , & je serai votre Dieu.

Osee c.3. Et après cela les enfans d'Israël reviendront , & ils chercheront le Seigneur leur Dieu , & dans le dernier jour ils recevront avec une fraîcheur respectueuse le Seigneur , & les graces qu'il leur doit faire.

L'Antienne appellée Communion.

Le livre étant rapporté au côté droit, le Prêtre dit ensuite, selon l'ancienne coutume de l'Eglise, quelques versets de l'Ecriture: parce qu'autrefois on chantoit plusieurs versets de l'Ecriture, pendant qu'on communioit, pour nous témoigner la joie spirituelle & intérieure, que nous ressentons de la sainte Communion: puisque c'est par elle que la vie éternelle nous est promise, selon ces paroles de Jesus-Christ. *Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement.*

*s. Jean
c. 6. v. 52.*

Cette sainte coutume de chanter un Pseaume, ou quelque autre verset tiré de la sainte Ecriture, dans des Messes solennelles, pendant que le Prêtre distri-

R iiii

buoit la sainte Communion , est encore aujourd’hui en usage dans tous les Eglises de l’Orient , comme on peut voir dans toutes leurs Liturgies. Saint Augustin nous assure qu’on les chantoit de son tems dans les Eglises de l’Occident l. 2. de ses Retractations.

Dominus vobiscum.

Le Prêtre après avoir dit ce qu’on appelle *Communion*, se tourne vers les Assistans , en disant , *le Seigneur soit avec vous.*

Post-Communion.

Le Prêtre au nom de toute l’Eglise , dit ensuite les Oraisons qu’on appelle ordinairement Post-communion , c’est à-dire les prières qu’on doit dire après la

Communion , pour remercier Dieu par Jesus-Christ Notre-Seigneur de la grace qu'il nous a accordée de nous faire participants du Corps & du Sang de son Fils , notre adorable Sauveur & Redempteur , & c'est aussi par lui que l'Eglise termine , presque toutes les Oraisons qui se disent à la sainte Messe , par Jesus-Christ qui est toujours vivant , & toujours devant la face de son Pere , pour lui offrir nos besoins , & nos necessitez. C'est donc pas lui seul qu'elle espere & demande à Dieu tout ce qui est neceſſaire pour notre salut : c'est pour-quoi elle finit ses Oraisons , par ces belles paroles de l'Apôtre S. Paul , *Par Jesus-Christ Notre-Seigneur.*

P. II. v. 3.

Dominus vobiscum.

Ces Oraisons finies en action de graces d'un si grand bienfait, reçû de la bonté infinie de Dieu , le Prêtre se tourne derechef vers le Peuple , en disant , *que le Seigneur soit avec vous.*

Ite , Missa est.

En même tems que le Prêtre prononce ces paroles: *que le Seigneur soit avec vous* , il avertit les Fideles que le saint Sacrifice est achevé , en disant , *Ite, Missa est,* c'est à-dire , *allez-vous en, la Messe est dite* , comme s'il disoit , allez-vous-en , louez & benissez Dieu des graces qu'il vous a faites par le saint Sacrifice , que nous avons offert à Dieu , avec vous & pour vous.

Cette maniere de congedier le Peuple après la celebrazione des saints Mysteres, est conforme à ces paroles que les Anges dirent aux Disciples, après que Jesus fut monté au Ciel, en leur disant : *O Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous regardans au Ciel? Ce Jesus qui au milieu de vous, a été au Ciel, en descendra de la même maniere.* Ce qui est la même chose que de dire, allez-vous en , le Sacrifice de la Croix est accompli par le Mystere de l'Ascension. En effet, après ce congé ils se retirent ; comme remarque S. Luc, Luc. c.14.
v. 52. & 53. remplis de joie & de consolation, en louant & benissant Dieu. C'est ce que nous devons aussi faire selon l'intention de l'Eglise, quand le Prêtre nous dit , *Ite, Missa est*, allez vous-en , la Messe est finie : c'est ainsi que saint Cyrille de Jerusalem explique ces paroles.;

c'est ce qui nous fait voir aussi que cette ceremonie n'est point nouvelle , puisqu'on s'en servoit anciennement dans la Messe des Penitens publics , & enfin dans celles des Fideles. Nos adversaires mêmes tombent d'accord de l'Antiquité de ces paroles , *Ite , Missa est* , comme avoue ingénument Monsieur Du Plessis Morlay , dans son état de l'Eglise.

Deo gratias.

Le Prêtre aïant donné le congé au Peuple par ces paroles , *Ite , Missa est* , on répond , *Deo gratias* , nous rendons graces à Dieu. Ces paroles sont tirées de celles de saint Paul , *rendons* , dit il , *graces à Dieu en toutes rencontres* , *Eph.c.5.v.* en sa première Epître aux Corin-^{20.} thiens , & en plusieurs autres en-*Phil.c.1.v.3.* *Col.c.1.v.2.* droits de ses Epîtres.

Cette réponse du Peuple au con- *Epit.77.*
 gé que le Prêtre donne à la fin de
 la Messe , a toujours été en prati-
 que dans la primitive Eglise, com-
 me remarquent les Peres de ces
 siecles-là ; car nous ne pouvons ,
 disent-ils , finir le plus grand de
 tous les Mysterés , par une parole
 plus sainte & plus divine. Car que
 pouvons - nous penser , dit saint
 Augustin , & que pouvons-nous
 dire de meilleur que cette paro-
 le , *Deo gratias* , on ne peut rien
 dire de plus court , rien enten-
 dre de plus agréable , rien conce-
 voir de plus grand , rien faire de
 plus utile & d'un plus grand fruit
 que cette parole , *Deo gratias* ,
 rendons graces à Dieu.

La Benediction.

Après cette action de graces
 que le peuple rend à Dieu , le

Prêtre se tourne vers l'Autel en s'adressant à la très-sainte Trinité, par une priere qu'il lui fait au nom de Notre-Seigneur Jesus-

II. Par. c. 30. Christ, la suppliant très-humble-
v. 27.

III. Liv. des Rois c. 8. v. ment d'avoir pour agréable l'action sainte qu'il vient de lui offrir,
22. & 54.

& qu'il lui plaise en même tems de benir ceux pour qui il offre le saint Sacrifice : c'est pourquoi il baise l'Autel en élevant ses yeux & ses mains vers le Ciel , comme un autre Moïse , pour nous faire voir que ce n'est qu'en qualité de Ministre de Jesus-Christ , qui est dans le Ciel à la droite de Dieu son Pere , & par son autorité qu'il donne la benediction au peuple, en disant, *que Dieu T'ou-
pissant, Pere, Fils, & S. Esprit
vous benisse.* Cette maniere de benir le peuple à la Messe est fondée premierement sur l'exemple de notre très-adorable Sau-

veur Jesus , dit saint Luc , *levant* *Luc. c.24.*
les mains , il les benit ; & aux Nom- *v.50.*
bres , chapitre 6. ne voyons nous
 pas que Dieu même avoit ordon-
 né à son serviteur Moïse de dire
 de sa part à son frere Aaron , &
 à ses enfans de benir le peuple ,
 en leur disant : Que le Seigneur
 vous benisse , &c. Et au Leviti-
 que chapitre 9. v. 22. Aaron leva
 sa main au peuple & le benit. Il
 est à remarquer que cette Bene-
 diction se faisoit après que le Sa-
 crifice étoit achevé , conformé-
 ment à la pratique de l'Eglise
 que nous ne devons pas douter
 être bien ancienne ; puisque le
 Concile d'Agde & les plus an-
 ciens Peres de l'Eglise en font
 mention , comme je viens de vous
 le faire voir ; & cela est si vrai que
 l'Eglise Anglicane a toujours con-
 servé cette sainte ceremonie. A
 l'exemple de saint Paul , le Prê-
Rom. c.15.
v. 13.
Eph. c. 6.
v. 17.

tre , dans sa Liturgie , ou l'Evêque , s'il est présent , donnera congé au peuple avec cette Benediction . Que la Benediction de Dieu Tout-puissant le Pere , le Fils & le Saint-Esprit soit avec vous & y demeure éternellement , à laquelle Benediction le peuple répond comme dans l'Eglise Catholique , *Amen.*

Il faut remarquer s'il vous plaît , Madame , que le Prêtre donne cette Benediction en faisant le signe de la Croix , pour nous marquer que toutes les graces , faveurs & benedictions que Dieu verse sur nous , ne sont qu'en grâce & en considération de la Mort & Passion de Jesus-Christ Notre Seigneur , qui est l'unique & le seul objet de notre esperance & de notre confiance ; puisque sans lui nous ne pouvons rien esperer de la bonté & misericorde de Dieu .

Cette

Cette maniere de benir le peuple avec le signe de la Croix , est fondée sur l'Ecriture ; puisque nous voions que Jacob en benissant les enfans de Joseph , s'étoit servi du signe de la Croix , comme vous pouvez voir par l'action qu'il fit , lorsqu'il donna la Benediction à ses enfans . C'est sans doute pour nous faire voir par un esprit Prophétique que c'étoit en vertu de la Mort & Passion de Jesus-Christ.

Cette maniere de donner la Benediction au Peuple par le signe de la Croix a toujours été en pratique depuis le commencement du Christianisme. Toutes les Benedictions , dit saint Cyprien , se font par le signe de notre Redemption , c'est-à dire par le signe de la Croix ; c'est ce qui nous fait voir visiblement que cette pratique si sainte est venue

Gen.c.28.

v. 13. 14. 15.

16. 17. 18.

210 CEREMONIES
des Apôtres jusqu'à nous sans au-
cune interruption : C'est ce que
saint Paul apparemment veut
dire dans une de ses Epîtres,
lorsqu'il dit , *Nous devons nous
glorifier dans la Croix de Jesus-
Christ.*

*Gal. c. 6.
v. 14.*

Le dernier Evangile.

Après la Benediction donnée
le Prêtre finit par l'Evangile de
saint Jean au chapitre premier.
On se sert ordinairement de cet
Evangile pour nous engager à
considerer l'existence éternelle
de Jesus Christ , & sa consub-
stantialité avec le Pere , & pour y
envisager en même tems le Ver-
be Eternel tout divin , & tout in-
visible qu'il est , couvert d'un
corps de chair & de sang , pour
nous sauver de la mort éternel-
le , & de l'empire que Satan avoit

sur nous , en nous rendant ses membres vivans & nous faisant par ce moyen enfans de Dieu , pour nous communiquer ensuite la gloire qu'il possede , comme Fils unique du Pere Eternel , & comme l'objet essentiel de son amour & de ses complaisances , Tout cela est renfermé dans cet Evangile , qui ferme le Myſtere très-adorable du sacrifice de la Messe , lequel étant fini , le peuple s'écrie tout d'une voix , d'un même esprit , & d'un même cœur , *Deo gratias* ; rendons graces à Dieu par Jesus-Christ , qui est la source & le principe unique de toutes les graces .

Après vous avoir donné , Madame , une ample explication appuyée sur la sainte Ecriture , de la Messe , & de toutes les ceremones qui s'y observent ; agréez , s'il vous plaît , Madame , que j'aye

l'honneur de vous donner quelque éclaircissement solide, & sans replique sur l'usage où est de tout tems l'Eglise Romaine de faire le service divin en langue Latine.

Premierement, comme l'Eglise est universelle, elle a dû avoir une langue qui fût connue de toute la Chrétienté: or la langue Latine de toutes les langues, est la seule qui est la plus répandue dans toute l'Europe, par conséquent ce n'est pas une langue étrangère, ni inconnue.

Secondement, tous les Ministres Protestans ne scauroient prouver que la Liturgie, ou la Messe, ou l'Office public de l'Eglise Occidentale fut jamais célébrée depuis son établissement
s. Aug. l. 3. e. 15. de la Cité de Dieu, &c. l. 5. e. 14. n. 3. en d'autre langue que la Latine, qui étoit la langue vulgaire des premiers siecles.

Troisièmement, l'Eglise a jugé à propos de conserver l'ancienne & primitive langue dans laquelle la Messe & les autres Offices ont été d'abord établis dans tout l'Occident, pour éviter les inconveniens qui pourroient y arriver par rapport au changement qui arrive si souvent dans le langage des hommes ; c'est pour cette même raison que l'Eglise Grecque, aussi bien que l'Eglise Latine , a toujours conservé l'ancienne langue Grecque litterale dans la célébration des sacrez Mysteres & des autres Offices Ecclesiastiques que le commun des Grecs n'entend pas. Les Syriens , les Armeniens & les Egyptiens n'ont rien changé à l'ancien usage , quoique la plûpart de ces peuples n'entendent plus leur ancienne langue. Cet usage de continuer à faire le service divin dans la lan-

gue dans laquelle il a été institué, quoique devenue inconnue au menu peuple , a été certainement approuvé de Notre Seigneur Jesus Christ , puisque nous voyons dans l'Evangile qu'il assistoit avec ses Apôtres au service qui se fai- soit au Temple de Jerufalem en langue Hebraïque, qui étoit tout- à-fait inconnue au commun des Juifs depuis la captivité de Babi- lone : or il est certain que notre divin Sauveur n'a jamais reproché aux Prêtres le langage de leurs prières publiques , quelque intelligible qu'il fût au peuple.

Ils avoient une si grande vénération pour la langue Hebraïque, qu'ils ne croyoient pas qu'il fût permis même de se servir dans les Synagogues d'autres Bibles que de celles qui étoient écrites dans cette langue , qui n'étoit plus vulgaire. Il y ayoit dans les

Synagogues un interprète qui expliquoit au peuple ce qu'on disoit en hebreu.

Quatrièmement, l'Eglise se sert de la langue Latine dans la Liturgie, parce que l'unité de cette langue qui n'est sujette à aucun changement, comme les autres langues vulgaires, conserve l'unité dans toutes les Eglises répandues dans toutes les Nations Occidentales.

Enfin l'Eglise se sert dans la célébration de l'Office divin, de cette langue, parce qu'elle est une de celles qui ont été en quelque manière consacrées par l'inscription qu'on avoit mise sur la Croix de notre adorable Sauveur Jesus-Christ, comme remarquent les quatre Evangelistes, en grec, en latin, & en hebreu, où étoit écrit : *c'est Jesus le Roi des Juifs;* c'est aussi pour cette raison que

Matt. c. 27.

v. 37.

Marc. c. 5.

v. 6.

Jean. c. 19.

v. 19.

l'Eglise Latine dans la celebra-
tion de la sainte Messe se sert de
ces mots grecs, *Kyrie eleïson*, de
ces mots hebreux, *Alleluia*, *Ho-
sanna*, *Sabahot*, *Amen*, &c.

L'Eglise Anglicane se sert dans
sa Liturgie de la langue Hebraï-
que en repetant à la fin de chaque
priere, *Amen*; elle se sert aussi de
ces mots grecs, *Kyrie eleïson*, tra-
duits en Anglois; elle se sert en-
fin de la langue Latine au com-
mencement de chaque Pseaume,
Venite exultemus, par lequel elle
commence Matines. *Te Deum
laudamus*, *Benedictus*, *Magni-
ficat*.

Les Lutheriens d'Allemagne
sont dans l'usage de dire quel-
ques-unes de leurs prières publi-
ques dans la langue Latine, que
le menu peuple certainement
n'entend pas; cependant il croit
qu'il ne laisse pas de participer
aux

aux prières qu'on fait pour eux dans une autre langue que celle du païs , de la même maniere que les enfans d'Israël participoient aux sacrifices , & aux autres prières que le Prêtre offroit à Dieu pour eux dans le sanctuaire , quoiqu'ils en fussent dehors , & qu'ils ne vissent ni n'entendissent point le Prêtre , comme il est rapporté au livre du Levitique , & en saint Luc chap. I. v. 10. Ne voyons-nous pas que *la multitude du peuple étoit hors du Temple faisant sa priere* , dans le tems que Zacharie offroit le Sacrifice pour eux.

Cependant vous m'avouerez , Madame , que ce peuple ne laissoit pas d'avoir part au sacrifice , que le Prêtre offroit pour eux , quoiqu'ils n'entendent pas ce qu'il disoit : Que Messieurs les Protestans que je regarde par

le saint Baptême comme mes chers Freres en Jesus-Christ , ayant donc aussi la bonté & la charité de croire que le peuple qui a assisté à la Messe & aux autres Offices Ecclesiastiques , ne laisse pas de participer au fruit du Sacrifice & des autres prières publiques que les Ministres du Seigneur offrent pour eux , quoiqu'ils n'entendent pas la langue dans laquelle on offre ces prières & sacrifices.

*Seff. 22. c. 8.
de la Messe.
Esd. c. 8. v. 9.* Comme l'Eglise Catholique dans le saint Concile de Trente souhaite ardemment que chaque Fidele soit instruit de ce qui se dit , & de ce qui se fait dans le service public ; je crois vous faire plaisir , Madame , de mettre à la fin de cet ouvrage les prières de la Messe en françois pour votre édification. Vous voyez donc , Madame , que l'in-

tention de l'Eglise , n'a jamais été ,(comme vos Ministres vous l'ont autrefois persuadé) de ca-cher à ses enfans ce qui se passe dans la celebration des saints Mysteres , d'autant plus qu'elle approuve les Traductions non seulement des Epîtres & des Evangiles de l'année , mais en-core de toutes les Messes. De plus je puis vous assurer , Mada-me , qu'elle a toujours désiré qu'on dît la Messe dans la lan-gue vulgaire des Nations con-verties à la Foi de Jesus-Christ , & en vérité les Ministres Pro-testants ne sçavent-ils pas dans leurs consciences , que le Pape Paul V. de sainte memoire,avoit permis de dire la Messe dans la langue Chinoise , & de traduire toute la Bible dans cette même langue.

Ils sçavent aussi que Gregoire
T ij

XIII. fit traduire à Rome toute la Bible en Polonois, & qu'on y a imprimé depuis quelques années une Traduction Arabe pour les Chrétiens du Levant. Ainsi l'intention de l'Eglise n'a jamais été de priver ses enfans de la connoissance des Mysteres de notre sainte Religion, & même elle a toujours approuvé que chaque particulier fasse sa priere dans sa langue naturelle qui peut contribuer davantage à son édification & à son instruction,





LA MANIERE
D'ASSISTER DEVOTEMENT
A LA SAINTE MESSE

selon l'esprit de l'Eglise.

L'Assiduité , Madame , avec laquelle vous assistez au saint sacrifice de la Messe qu'on dit tous les jours dans la Chapelle de votre Château , depuis la grande miséricorde que Dieu vous a faite de vous faire entrer dans la communion de son Eglise sainte , est une véritable marque que vous approuvez fort cette pieté si

T iij

222 LA MANIERE D'ASSISTER
louable que Messieurs vos Illus-
tres Ancêtres ont toujours eu
dans leurs familles d'entendre
tous les jours la Messe dans leur
Chapelle , ils ont suivi en cela
l'exemple des premiers Chré-
tiens qui assistoient tous les jours
à ce redoutable Mystere , com-
Ch. 2. v. 41. me il est marqué aux Actes.

Ch. 2. v. 16. Saint Augustin , cette grande
lumiere de l'Eglise universelle ,
donne de grandes louanges à
sainte Monique sa mere , d'avoir
assisté tous les jours au Mystere
du saint Autel , comme on le
peut voir au livre 9. chap. 13. de
ses Confessions , je vous rapporte
ici , Madame , ses propres paro-
les : *Fai donc sujet , dit il , de me*
rêjouir en vous , Seigneur , & de
vous rendre graces de tout ce que
ma mere a fait de bien ; elle n'a
laisssé passer aucun jour de sa vie
sans assister au Mystere du saint

*Autel, d'où elle scavoit que l'Egli-
se distribue à ses enfans la victime
sainte, dont le sang a effacé la cedu-
le de mort qui nous tenoit engagez
au démon.* Ce saint Docteur re-
marque dans ce même endroit,
que certe sainte Veuve étant
prête de mourir, commanda
avec beaucoup d'empressement
qu'on se ressouvînt d'elle après
sa mort dans les sacrifices de
l'Autel.

Continuez donc, s'il vous plaît,
Madame, à suivre une prati- Matth. c.
14. v. 30.
Luc. c. 8.
v. 25.
Marc. c. II.
v. 22.
que si louable & si digne de vo-
tre pieté; mais pour assister à ce
sacré Mystère avec fruit, & dans
l'esprit de l'Eglise, il est néces-
faire de s'y trouver avec un pro-
fond respect: car qui pourra sub-
sister en la présence de ce Sei-
gneur, de ce Dieu si Saint avec I.Rois. c. 6.
v. 10.
une devotion solide, & avec une
Foi vive, certaine, & assurée de

T iiiij

224 LA MANIERE D'ASSISTER
la présence réelle du Corps & du
Sang de notre divin Sauveur,
exposé aux yeux de son Pere ce-
leste, sur la sainte Table, en ver-
tu des paroles de la consécra-
tion, qu'il prononce lui-même
par la bouche de son Ministre.

PRENEZ, MANGEZ, CECI EST

Lev. c. 26. v. 2. MON CORPS. PRENEZ, BUVEZ,

CECI EST MON SANG, pour ac-
complir ces paroles du Prophé-

Ch. 45. v. 15. te Isaïe, *Vous êtes vraiment ici*
le Dieu caché, le Dieu d'Israël,
le Sauveur, mais clairvoyant aux
gens de la foi. Avec quel respect,
& quelle crainte religieuse, à
l'exemple de Jacob, ne doit-on
pas y assister: car il est marqué

Gen. c. 18. v. 16. & 17. dans la sainte Ecriture: malheur

*Ecclesiasti- à celui qui ne rend pas à Dieu l'hon-
que ch. I. v. 28.* neur qui lui est dû, sur-tout dans

Phil. c. 2. v. 12. l'action la plus sainte, la plus noble,
& la plus auguste de la Religion
Chrétienne, où Jesus-Christ s'offre

lui-même à Dieu son Pere pour nous, sous des signes qui represen- tent sa mort. C'est pourquoi quelques saints Peres de la Primitive Eglise , souhaitoient que ceux qui assistoient à la sainte Messe , eussent presque les mêmes dispositions que celles qu'ils leur demandoient quand ils s'appro- chent de la Communion , c'est à- dire au moins , comme je viens de vous l'expliquer avec des sen- timens de Foi , qui est la source du culte spirituel & de la crainte respectueuse. Car il est écrit que *sans la Foi , il est impossible de plaire à Dieu* , avec des sentimens de contrition & d'humilité: *Dieu résiste , dit l'Ecriture , aux orgueil- leux , & donne son esprit aux hum- bles.* Il faut donc y assister avec une vraye humilité Chrétienne, en demandant à Dieu l'*Esprit de grace & de priere.* Outre ces fain-

Heb c. 11.
v.6. 27.
Pf. 18. v. 13.
Pf. 142. v. 2.

Zacharie
c. 12..

226 LA MANIERE D'ASSISTER
tes dispositions , il est bon de
joindre votre intention avec cel-
le de l'Eglise , & de suivre le Prê-
tre depuis le commencement de
la Messe jusqu'à la fin avec at-
tention , comme remarque le
Concile de Trente , & de repe-
ter avec le Prêtre les mêmes
prieres qu'il dit à la Messe , d'aut-
tant plus que toutes ces prières
sont presque toutes tirées de la
sainte Ecriture , & dictées par la
bouche du saint Esprit . De plus
je puis vous assurer avec sincé-
té , Madame , que les saints Pe-
rés les plus anciens , comme l'aute-
ur des Constitutions Apostoli-
ques , saint Justin , saint Cyrille
de Jérusalem dont je vous ai déjà
parlé , en font mention , & que
la plupart de ces mêmes prières
sont encore aujourd'hui en usa-
ge dans l'Eglise d'Orient , sui-
vant les Liturgies de saint Chry-

fastome , & de saint Basile , que les Grecs suivent très-religieusement. Par conséquent vous ne pouvez , Madame , emploier des prières plus efficaces pour invoquer le Seigneur , & pour avoir recours à sa miséricorde infinie ; car rien ne lui est plus agréable que de vous servir de celles que toute l'Eglise universelle pratique dans la célébration des divins Mysteres ; c'est pour ces raisons , appuyées sur les sentimens des saints Peres , que j'ai mis ces saintes & excellentes prières , à la fin de cet ouvrage pour votre usage.

A l'égard de vos domestiques qui ne savent pas lire , il suffit qu'ils assistent à la sainte Messe avec foi , avec respect & avec attention , & qu'ils aient une intention générale , en demandant à Dieu par notre unique Sauveur

228 LA MANIERE D'ASSISTER
& Redempteur Jesus-Christ, tout
ce que le Prêtre demande pour
tous ceux qui assistent à la Mes-
se, tant pour les vivans que pour
ceux qui sont morts dans la Foi
de l'Eglise. Ils peuvent dire en
même-tems leur chapelet, qui
est une excellente priere com-
posée premièrement de l'Orai-
son Dominicale, qui est l'Orai-
son du Seigneur, & qui contient
en abrégé tout ce que nous pou-
vons demander à Dieu par Jesus-
Christ ; secondelement, de la Sa-
lutation Angelique, tirée de la
sainte Ecriture, comme il est
marqué en saint Luc chap.1.vers.
28. & 42. Troisièmement l'Egli-
se y ajoute ces saintes paroles,
Sainte Marie, Mere de Dieu, priez
pour nous, pour confondre ces
Heretiques, qui refusoient de
donner à Marie cette auguste
qualité de Mere de Dieu. On y

ajoute le Symbole des Apôtres , qui est notre Profession de Foi : or toutes les prières , en quelque langage qu'elles puissent être , qu'on dit avec dévotion & avec foi , sont toujours bonnes & agréables à Dieu en tout tems & en tout lieu. Cette priere appellée le chapelet ou couronne , a été instituée pour méditer & honorer les Mystères de Notre Seigneur Jesus-Christ , soit les Mystères glorieux , douloureux , ou joieux , ausquels la sainte Vierge a eu tant de part , & dont elle nous obtient le fruit , & les faines pratiques par son intercession.

Pour seconder , Madame , vos pieuses & louables intentions pour l'instruction de vos domestiques , que le Seigneur a mis sous votre conduite , agréez s'il vous plaît , que j'ajoute ici en leur faveur , en abrégé & en peu de

mots, le véritable sens des principales ceremones de la sainte Messe que Monsieur votre Chapelain aura la charité, & la bonté suivant son zèle ordinaire, de leur expliquer, les Samedis au foir, & les veilles des grandes Fêtes, après la priere & la lecture de l'Evangile du jour.



*EXPLICATION
abregée du véritable sens des
Ceremonies de la Messe.*

Commençons par le signe de la Croix, que le Prêtre fait au commencement de la Messe, au pied de l'Autel, en disant : In nomine Patris, & Filii, & Spiritus sancti, &c.

IL faut d'abord leur faire comprendre, que ce signe sacré de la Croix que le Prêtre fait, est pour nous apprendre que notre réconciliation entière, après le péché du premier homme, a été faite avec Dieu, par les ^{Rom. c. 5.} ^{v. 12. c. 8.} rites de la Mort & Passion de ^{v. 9.} ^{I. Epist. de} Jesus Christ sur l'Autel de la ^{S. Jean c. 4.} Croix. Il faut ensuite leur faire remarquer, que le commence-

232 EXPLICATION

ment de cette reconciliation a été fait par le Mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu , qui s'est fait Homme pour nous sauver tous.

s. Jean
c. 1. v. 14. Ce Mystere est figuré ici par le baiser que le Prêtre donne à l'Autel qui nous represente Jesus-Christ incarné.

Ce même Mystere de l'Incarnation nous est encore figuré par l'Introïte , qui est ordinairement tiré de la sainte Ecriture ; & par le *Kyrie eleïson* , *Seigneur ayez pitié de nous* , que le Prêtre repete plusieurs fois au nom de tous les Fideles.

Luc.c.2.v.
23 & 14. On dit ensuite le *Gloria in excelsis* , qui est le Cantique que les Anges chanterent à la naissance du Sauveur. Cette excellente priere composée par les Anges , & par l'Eglise animée du Saint Esprit , nous represente la Naissance

Naissance de Jesus-Christ.

Is. c. 9. v. 6.

L'accomplissement de toutes les Prophéties qui regardent ce ^{Israël ta} divin Sauveur, & l'abandonnement ^{perdition} ^{vient de} ^{toi.} des Juifs par leurs propres fautes, sont marquez par la lecture de l'Epître. C'est pourquoi anciennement on lisoit deux Epîtres à toutes les Messes, l'une de ^{Matt. c. 24} ^{v. 14.} l'Ancien Testament, & l'autre du ^{Marc. c. 16.} ^{v. 15.} Nouveau.

La Prédication, la Mission du Fils de Dieu, & la Conversion des Gentils, nous sont représentées par la lecture de l'Evangile, qui nous annonce la Foi, la Charité & l'Esperance de la vie éternelle. Ces trois excellentes vertus sont renfermées dans le *Credo*; qu'on dit ordinairement après la lecture de l'Evangile.

Tous ces biens spirituels & temporels que Dieu nous fait, sont marquez en abrégé dans la Préface.

La présence réelle de Jesus-Christ sur l'Autel , nous est annoncée par la parole de la consécration : CECI EST MON CORPS , CECI EST MON SANG , qu'il prononce lui-même par la bouche de son Ministre. Son Corps & son Sang , étant mystiquement séparez en vertu de ces paroles : CECI EST MON CORPS , CECI EST MON SANG , sur la sainte Table , nous representent sa Passion & ses souffrances , particulièrement dans le Prétoire , où il a tant souffert d'opprobres pour nous.

Matt.c.26. Sa Mort nous est annoncée par *Marc.c.14.* la fraction que le Prêtre fait de la *v.22.* sainte Hostie en trois particules , *Luc.c.24.* pour nous faire ressouvenir qu'il *v.30.* nous a délivrés de la mort éternelle , de l'empire que le démon avoit sur nous , & qu'il *Matt.c.27.* a établi une paix éternelle en- *v.60.* *Marc.c.15.*

v.46.

DES CEREMONIES, &c. 235
tre Dieu son Pere & nous.

La Particule qu'il met dans le Calice, nous represente le Corps de Jesus-Christ mis dans le Sepulchre.

L'*Agnus Dei*, nous marque la descente de Jesus-Christ aux Lymbes, où les saints Peres l'attendoient depuis le peché d'Adam, pour les délivrer de leur captivité, comme il est marqué en saint Luc.

Ch. i. v. 78.

Après avoir dit l'*Agnus Dei*, le Prêtre dit, *Domine, non sum dignus*, par ces dernieres paroles nous declarons tous , & protestons à la face du Ciel & de la terre, que ce sont nos pechez & nos iniquitez , qui sont cause de la mort de notre adorable Sauveur Jesus-Christ , & en même tems nous declarons hautement que nous ne sommes pas dignes de le recevoir dans notre cœur

V ij

236 EXPLICATION
apr's une si noire ingratitude.

*I. Cor. c. II.
v. 26.* La Communion du Prêtre & du Peuple nous dénote la consommation du Sacrifice de la Croix. Tout autant de fois que vous mangerez de ce pain, dit l'Apôtre, & que vous boirez de ce Calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne : car comme dans l'ancienne Loi, il falloit manger la victime pour participer au fruit du sacrifice, aussi pour participer à l'oblation sanglante du Corps de Jesus Christ sur la Croix, il faut absolument le manger, suivant ces paroles de Jesus-Christ, même dans saint Jean, chap. 6.
v. 54. Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme & ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.

Après la communion & les ablutions faites, on tourne le

livre au côté droit qui represen- *Marc c. 16.*
 te l'état des Juifs pour leur an- *v. 20.*
 noncer la Résurrection, l'Ascen- *Act. c. 3. v.*
22. 23. & 24.
 sion de Jesus-Christ & la descen- *c. 2. v. 1. 2. &*
 te du Saint Esprit, figurées par ^{4.}
 la Benediction que le Prêtre
 donne au nom de Jesus Christ, &
 dans sa personne au Peuple en fi-
 nissant la sainte Messe.

Enfin on lit toujours le dernier
 Evangile du côté gauche de
 l'Autel, pour nous faire connoî-
 tre la bonté infinie de Jesus-
 Christ, qui veut que tous les
 hommes soient sauvéz, en procu-
 rant le salut non seulement aux
 Gentils, mais encore aux Juifs *Ezech. c.*
37. v. 21.
 qui se convertiront au dernier *Bar. c. 4.*
 tems, en embrassant la Religion *36. & 37.*
1. à Tim.
 Chrétienne, comme il est prédit *c. 2. v. 6. c. 4.*
 par les Prophètes: *Il s'est souvenu v. 10.*
Rom. c. 5.
de sa misericorde, & de sa vérité en v. 6.
faveur de la maison d'Israël. Luc. c. 19.
v. 10.

Cette ceremonie de lire le der- *Psl. 97. v. 4.*

nier Evangile au côté gauche ,
nous represente aussi le dernier
avenement de Jesus-Christ quand
il viendra pour juger les vivans
& les morts.

Vous voiez , Madame , que
ces explications , que je vous
donne sur les ceremonies qui se
pratiquent à la Messe , sont tou-
tes tirées de la sainte Ecriture , il
n'y en a aucune qui n'ait une si-
gnification édifiante ; d'autant
plus qu'elles nous representent
tous les Mysteres de notre sainte
Religion , qui n'a d'autre regle
de Foi que la parole de Dieu ex-
pliquée par l'Eglise .



¶: ¶: ¶: ¶: ¶: ¶: ¶: ¶:

P R I E R E S

*Tirées de la Sainte Ecriture &
des Saints Peres , que vous
pouvez dire pendant la sain-
te Messe.*

Commencez , s'il vous plaît ,
CMadame , par le Pseaume
quarante-deuxième.

Jugez moi , mon Dieu , & fai- Ps.42.
tes le discernement de ma cause ,
en me défendant d'une Nation
qui n'est pas sainte , & tirez moi
par votre puissance des mains de
l'homme méchant & trompeur ;
puisque vous êtes ma force , ô
mon Dieu : pourquoi m'avez-
vous rejetté ? & pourquoi mar-
cherai-je avec un visage triste ,
lorsque mon ennemi m'afflige ?

Répandez sur moi , Seigneur ,
votre lumiere & votre vérité ,
elles me conduiront & m'amene-
ront jusqu'à votre montagne
sainte , & à votre divin Taberna-
cle : J'entrerai jusqu'à l'Autel de
Dieu , jusqu'à Dieu même qui
remplit ma jeunesse d'une sainte
joie , ô Dieu , ô Dieu ! ô Dieu !
je vous louerai sur la harpe ; pour-
quoi mon ame êtes-vous tri-
ste ? & pourquoi me troublez-
vous ? esperez en Dieu , car je
lui rendrai encore mes actions de
grâce , il est le salut & la joie de
mon visage , il est mon Dieu .

Gloire soit au Pere , au Fils ,
& au saint Esprit , & qu'elle soit
telle aujourd'hui & dans les sie-
cles des siecles , qu'elle a été dès
le commencement & dans toute
l'éternité . Ainsi soit-il .

Au Confiteor.

Je me confesse à Dieu Tout-puissant , à la bienheureuse Marie toujours Vierge , à saint Michel Archange , & à tous les Saints , & à vous , mon Pere , de tous les pechez que j'ai commis par pensees , par paroles , & par actions , je les avoue , & m'en reconnois très-coupable ; c'est pourquoi je supplie la très sainte Vierge la Mere de Dieu , saint Michel Archange , & tous les Saints & Saintes de Paradis , & vous mon Pere , de prier pour moi notre Seigneur Jesus-Christ .
Ainsi soit-il.

Quand le Prêtre dit le Misericordia et Indulgentiam.

Que Dieu le Pere Tout-puissant

X

sant qui m'a créé à son image & ressemblance , par un effet de sa bonté & misericorde infinie , aye pitié de moi , & que m'ayant pardonné tous mes pechez , il me conduise enfin à la vie éternelle .
Ainsi soit-il.

Que Dieu le Fils notre Seigneur Jesus-Christ , qui m'a délivré de la mort éternelle , & de l'empire que Satan avoit sur moi ; & qui a , si je veux en profiter ; établi une paix éternelle entre Dieu son Pere & moi , par un effet de sa bonté & de sa misericorde infinie , me donne lui-même le pardon , l'absolution , la remission , & l'indulgence pleniere de tous mes pechez . Ainsi soit-il .

Que Dieu le saint Esprit qui m'a sanctifié par sa grace , me sanctifie encore derechef , & qu'il Lui plaise de me donner tous les

moyens nécessaires pour me conduire à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Au Kyrie eleïson.

Seigneur Jesus-Christ , Fils unique de Dieu , splendeur éternelle de sa gloire , ayez pitié de moi.

Seigneur Jesus-Christ , caractère vivant de la substance du Pere , & miroir sans tache de la Majesté de Dieu , ayez pitié de moi.

Seigneur Jesus-Christ , source de notre adoption dans lequel seul le Pere Eternel nous regarde , & nous aime , ayez pitié de moi.

Seigneur Jesus Christ , souverain Pacificateur qui êtes mort pour tous les hommes , & qui les avez tous reconciliez avec vo-

tre Pere , ayez pitié de moi.

Seigneur Jesus-Christ, Media-
teur de la nouvelle Alliance,
vous qui êtes la sagesse , la justi-
ce , la sanctification & la redem-
ption de tous les hommes , ayez
pitié de moi.

Au Gloria in excelsis.

Gloire à Dieu dans le Ciel ,
& paix sur la terre aux hommes
de bonne volonté , nous vous
louons , nous vous benissons ,
nous vous adorons , nous vous
glorifions , & nous vous rendons
graces dans la vûe de votre gloi-
re infinie , ô Seigneur Dieu Roi
du Ciel : ô Dieu Pere Tout-puis-
sant , ô Seigneur Fils unique de
Dieu , Jesus-Christ. O Seigneur
Dieu , Fils du Pere ; ô vous qui
effacez les pechez du monde ,
ayez pitié de nous : ô vous qui

effacez les pechez du monde,
recevez notre priere : ô vous qui
êtes assis à la droite du Pere, ayez
pitié de nous ; car vous, ô Christ,
êtes le seul Saint, le seul Sei-
gneur, le seul très-Haut, avec
le Saint Esprit en la gloire de
Dieu le Pere. Ainsi soit-il.

*Les Oraisons, les Epîtres, &
les Evangiles, sont différentes se-
lon la diversité des tems & des
Fêtes qui arrivent ; on en peut
trouver la traduction dans le livre
du R. P. Amelot de l'Oratoire,
intitulé les Epîtres & les Evan-
giles ; avec les Oraisons propres
qui se lisent à la Messe, aux
Dimanches & Fêtes de l'année,
selon l'usage du Missel Romain.*

Credo.

Je crois en un seul Dieu, Pere
X iij

246 PRIERES DURANT
tout-puissant qui a fait le Ciel
& la Terre , & toutes les choses
visibles & invisibles , & en un
seul Seigneur Jesus-Christ , Fils
unique de Dieu , né du Pere , de-
vant tous les siecles. Dieu de
Dieu , lumiere de lumiere : vrai
Dieu du vrai Dieu , qui n'a pas été
fait mais engendré , qui n'a qu'u-
ne même substance que le Pere ,
& par qui toutes choses ont été
faites : qui est descendu des cieux
pour nous hommes , & pour no-
tre salut , & ayant pris chair de la
Vierge Marie par l'operation du
Saint-Esprit , a été fait homme ,
qui a été aussi crucifié pour nous ,
& qui a souffert sous Ponce-Pila-
te , qui a été mis dans le Tom-
beau , qui est ressuscité le troisié-
me jour , selon les Ecritures , qui
est monté au Ciel , qui est assis à
la droite du Pere , qui viendra
de nouveau plein de gloire pour

juger les vivans & les morts, &
dont le regne n'aura point de
fin. Je crois au saint Esprit qui est
aussi Seigneur, & qui donne la
vie, qui procede du Pere & du
Fils, qui est adoré & glorifié
conjointement avec le Pere &
le Fils, qui a parlé par les Pro-
phètes : je crois l'Eglise qui est
Une, Sainte, Catholique, &
Apostolique ; je confesse un Ba-
ptême pour la remission des pe-
chez, & j'attends la résurrection
des morts, & la vie du siècle à
venir. Ainsi soit-il.

A l'Offertoire.

Recevez, ô Pere Saint, Èter-
nel, & Tout-puissant, ^{v.7.} à cette Ho-

^a Il faut remarquer que ces paroles, *Hostie sans tache, Calice du salut,* se rapportent seu-
lement à Jesus-Christ, lorsqu'il est rendu pre-
sent sur l'Autel, par les paroles de la consécra-
tion.

248 PRIERES DURANT
ftie sans tache que nous vous of-
frons , nous qui sommes vos crea-
tures indignes , à vous qui êtes
notre Dieu vivant & véritable ,
pour nos pechez qui sont sans
nombre, pour nos offenses & ne-
gligences , en vous suppliant de
communiquer sa force & son me-
rite à tous les Fideles , absens ,
presens , vivans & morts , afin
qu'elle profite à eux & à nous
pour la vie éternelle. Ainsi soit il.

*Le Prêtre mélant le vin &
l'eau dans le Calice.*

O Dieu, qui par un effet admi-
rable de votre puissance , avez
créé la nature humaine dans un
noble & excellent état , & qui
l'avez rétablie par une merveille
encore plus grande. Donnez-
nous par le Mystère que ce mé-
lange d'eau & de vin nous repre-

sente , la grace d'être faits participants de la Divinité de notre Seigneur Jesus-Christ votre Fils , qui a daigné se rendre participant de notre humanité , qui étant Dieu , vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit , dans tous les siecles des siecles . Ainsi soit-il .

Offrant le Calice.

Seigneur , nous vous offrons ce Calice du salut , & nous vous conjurons par votre clemence de le faire monter en odeur de suavité , en presence de votre divine Majesté pour notre salut , & celui de tout le monde . Ainsi soit-il .

Mettez-nous , Seigneur , en état d'être reçus de vous , dans un esprit humilié , & avec un cœur contrit : & que notre fa-

250 PRIERES DURANT
sacrifice s'accomplisse aujourd'hui
devant vous d'une maniere qui
vous le rende agreable, ô mon
Seigneur & mon Dieu.

Benissant le pain & le vin.

Venez, ô Dieu Tout-Puissant
& éternel; venez, ô Sanctificateur,
& benissez ce sacrifice qui
va être offert en votre saint
Nom.

Lavant ses mains.

Effacez, ô mon Dieu, les
moindres tâches de mon cœur,
& de mes mains, afin que je sois
tout pur & tout net en m'offrant
à vous.

Oblation à la sainte Trinité.

Recevez, Trinité sainte, cette

Oblation que nous vous offrons
en memoire de la Passion , de la
Resurrection , & de l'Ascension
de Jesus-Christ Notre Seigneur,
& que les Saints dont nous ce-
lebrons la memoire , ne nous
oublient pas dans le Ciel. Nous
vous en prions par le même Je-
sus-Christ notre Seigneur. Ainsi
soit-il.

*Le Prêtre se tournant vers
le Peuple dit :*

Priez Dieu , mes Freres , que
mon sacrifice , qui est aussi le vô-
tre , soit favorablement reçu de
Dieu le Pere Tout-puissant.

*Le Peuple répond par la bou-
che du Ministre qui sert
à la Messe.*

Que le Seigneur reçoive , s'il

lui plaît , de vos mains , ce sacrifice pour l'honneur & la gloire de son nom , pour notre utilité particulière , & pour le bien de toute son Eglise.

La Préface.

Après que le Prêtre a souhaité la paix aux Fideles , & qu'il les a exhortés à éléver leurs cœurs vers le Ciel , ils répondent qu'ils sont dans cette sainte disposition , & répondans au Prêtre , qui s'excite avec eux à rendre graces au Seigneur notre Dieu , ils disent , cela est juste & raisonnable.

Le Prêtre continuant.

C'est un devoir véritablement juste , équitable & salutaire de vous rendre graces en tout tems , en tout lieu , ô Seigneur Père saint

& Tout-Puissant, Dieu éternel,
par Jesus-Christ notre Seigneur,
par qui les Anges louent votre
divine Majesté, les Dominations
l'adorent. Les Puissances trem-
blent devant elle, les Cieux &
les vertus des cieux avec les Bien-
heureux Seraphins vous glori-
fient ensemble avec joie, parmi
les voix desquels nous vous
prions de recevoir les nôtres par
lesquelles nous vous disons hum-
blement: Saint, Saint, Saint est le
Seigneur Dieu des Armées, les
Cieux & la Terre sont remplis
de votre gloire, sauvez-nous
s'il vous plaît. Beni soit celui
qui vient au nom du Seigneur,
gloire lui soit au plus haut des
Cieux.

Canon de la Messe.

Nous vous prions donc avec

254 PRIERES DURANT

un très-profound respect , Pere
très-clement , & nous vous de-
mandons par notre Seigneur
Jesus-Christ que vous ayez pour
agréable , & que vous benissiez
ces d'ons , ces offrandes , ces sa-
crifices que nous vous offrons
pour votre sainte Eglise Catho-
lique , afin qu'il vous plaise de
lui donner la paix , la garder ,
conserver son unité & la regir
par toute la terre , & avec elle
votre serviteur N. notre saint
Pontife , N. notre Prélat , N.
notre Roi , & tous les Ortho-
doxes qui font profession de la
Foi Catholique & Apostolique.

Premier Memento.

Souvenez-vous , Seigneur , de
vos serviteurs & servantes N.
N. & de tous ceux qui sont ici
présens , dont vous connoissez la

Foi & la pieté , pour qui nous vous offrons , ou qui vous offrent ce sacrifice de louange pour eux-mêmes , & pour tous ceux qui leur appartiennent pour ^{I. Tim. 2.}
 la Redemption de leurs ames ; marquer l'Eglise se sert de ces paroles , que ce mot , ^{Il est à re-}
^{pour la Re-}
^{demption}
 pour nous faire voir que c'est ^{du prix de}
 par le sacrifice de l'Eucharistie , ^{nos Ames ,} se trouve
 que se fait l'application du sa- ^{au livre 4.}
 crifice de la Croix offert à Dieu ^{des Rois ,}
^{ch. 12. v. 4.}
 pour la redemption de nos ames , ^{pro pratio}
 pour l'esperance de notre salut , ^{anima.}
 & de notre conservation , vous ^{v. 12.}
 rendant nos vœux comme au Chacun
 Dieu Eternel , vivant & veri- donnera
 table. quelque chose au Seigneur pour le prix de son ame.

Prieres suivantes.

Entrant en Communion , &
 honorant la memoire , premiere-
 ment de la Bienheureuse Vier-

256 PRIERES DURANT
ge Marie toujours Vierge , Me-
re de Jesus-Christ Notre Sei-
gneur & de vos Bienheureux
Apôtres & Martyrs N. N. & de
tous les autres Saints , par les
prieres & les merites desquels
accordez-nous , s'il vous plaît ,
la grace d'être munis en tou-
tes choses du secours de votre
protection par le même Jesus-
Christ Notre Seigneur . Ainsi
soit-il.

*Imposition des mains sur le
Calice & sur l'Hostie.*

Nous vous prions donc , ô
Seigneur , de recevoir favora-
blement cette offrande de notre
servitude qui est aussi celle de
toute votre Eglise , de nous fai-
re jouir de votre paix , pendant
nos jours , & en nous délivrant
de la damnation éternelle , de
nous

nous mettre au nombre de vos
Élus, par Jesus-Christ Notre
Seigneur. Ainsi soit-il.

Laquelle oblation nous vous
prions, ô Dieu, d'avoir la bonté
de rendre benite en toute ma-
niere, reçue, consommée, spi-
rituelle & agreable à vos yeux,
ensorte qu'elle soit faite, le
Corps & le Sang de votre Fils
bien-aimé Notre Seigneur.

*Les paroles de la Consécration
étant finies, le Prêtre dit :*

C'est de là, Seigneur, que
nous qui sommes vos Ministres,
& avec nous votre peuple, & fai-
sans memoire de la bienheureu-
se Passion du même Jesus-Christ
votre Fils Notre-Seigneur & de
sa Resurrection des Enfers, com-
me aussi de son Ascension glo-
rieuse au Ciel, nous offrons à

258 PRIERES DURANT
votre incomparable Majesté des
dons que vous nous avez faits &
que vous avez mis entre nos
mains, une Hostie sainte, une
Hostie immaculée, une Hostie
pure, le saint Pain de la Vie
Eternelle, & le Calice du salut
perpetuel.

Lesquels nous vous prions de
vouloir regarder d'un œil pro-
pice & favorable, & de les avoir
agréables, comme il vous a plu
avoir agréables les dons du juste
Abel votre serviteur, & le sacri-
fice de votre Patriarche Abra-
ham & le saint Sacrifice, Hostie
sans défaut que vous a offert
Melchisedech, votre souverain
Sacrificateur.

Nous vous faisons, ô Dieu
Tout-puissant, cette humble prie-
re que vous daigniez commander
que ces choses saintes soient por-
tées jusqu'à votre Autel sublime

en presence de votre divine Ma-
jesté par les mains de votre saint
Ange , afin que tous tant que
nous sommes , qui en commu-
niant à cet Autel , aurons reçû
le saint & sacré Corps de votre
Fils , nous soyons remplis de be-
ndictions & graces celestes par
le même Jesus - Christ Notre-
Seigneur. Ainsi soit-il.

Second Memento.

Souvenez-vous aussi, Seigneur,
de vos serviteurs & de vos ser-
vantes N. N. qui nous ont pré-
cedés avec le sacrement de la
Foi , & qui dorment dans le
sommeil de paix. Nous vous sup-
plions humblement , Seigneur ,
de leur donner par votre misé-
ricorde , & à tous ceux qui repo-
sent en Jesus-Christ le lieu de
rafraîchissement de lumiere &

260 PRIERES DURANT
de paix. Accordez - leur , Sei-
gneur , ce repos & ce salut éter-
nel , cette douce société avec
vos Apôtres & vos saints Bien-
heureux par le même Jesus-
Christ. Ainsi soit-il.

Et pour nous autres qui som-
mes vos serviteurs , quoique pe-
cheurs , à qui il ne reste d'espe-
rance qu'en la multitude de vos
misericordes , daignez que nous
entrions en communion & en
société avec vos saints Apôtres
& Martyrs , & avec tous vos saints
en la compagnie desquels nous
vous prions de vouloir bien nous
recevoir , non en considerant
nos merites , mais en nous fai-
sant grace & misericorde par
Jesus-Christ Notre-Seigneur.

Par qui vous créez , Seigneur,
tous les biens , vous les sanctifiez ,
vous les vivifiez , vous les benis-
sez , & vous nous les donnez , &

que par lui-même , avec lui-même , & en lui-même , tout honneur & gloire soient rendus à vous : ô Dieu le Pere Tout-puissant en l'unité du saint Esprit dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Notre Pere qui êtes dans les Cieux , &c.

Après que le peuple a répondu , délivrez-nous du mal , le Prêtre dit , Ainsi soit-il. Et continue , Délivrez nous , Seigneur , de tous les maux passéz , presens , & à venir , & par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Mere de Dieu toujours Vierge , & de vos Bienheureux Apôtres , Pierre , Paul & André , & de tous les Saints , donnez-nous par votre bonté , la paix dans tous nos jours , afin qu'étant assitez du

262 PRIERES DURANT
secours de votre misericorde ,
nous ne soyons jamais esclaves
du peché , & que nous soyons
à couvert de toute sorte de trou-
bles & de dangers par le même
Jesus-Christ qui étant Dieu vit
& regne avec vous dans l'unité
du Saint Esprit , dans tous les sie-
cles des siecles. Ainsi soit-il.

Fraction de la sainte Hostie.

Que ce mélange & cette con-
sécration du Corps & du Sang
de Jesus-Christ Notre Seigneur,
devienne pour nous qui le rece-
vons une source de la vie éter-
nelle. Ainsi soit-il.

Agnus Dei.

*En s'adressant à Jesus-Christ ,
dites-lui par trois fois , Agneau
de Dieu qui effacez les pechez*

du monde, faites-nous misericorde & nous donnez la paix.

O Seigneur Jefus-Christ , qui avez dit à vos Apôtres , je vous laisse la paix , je vous donne la paix , n'ayez point égard à nos pechez , mais à la foi de votre Eglise , & daignez la pacifier & la réunir selon votre volonté , vous qui étant Dieu vivez & regnez dans tous les siecles. Ainsi soit-il.

O Seigneur Jefus-Christ Fils de Dieu vivant , qui par la volonté du Pere , & la Coopération du saint Esprit , avez donné par votre mort la vie au monde , délivrez-moi par votre saint & sacré Corps & votre Sang précieux ici présent , de tous mes pechez , & de tous mes autres maux , & faites , s'il vous plaît , que je m'attache toujours inviolablement à votre loi , & ne

164 PRIERES DURANT

permettez pas que je me sépare jamais de vous, qui étant Dieu vivez & regnez , &c.

O Seigneur Jesus Christ , que la communion à votre Corps que je suis prêt à recevoir , tout indigne que j'en suis , ne tourne point à mon jugement & à ma condamnation , mais que par votre misericorde , elle me serve de défense pour l'ame & le corps , qu'elle me soit aussi un remede salutaire , vous qui étant Dieu vivez & regnez dans tous les siecles des siecles . Ainsi soit-il .

Le Prêtre dit ensuite par trois fois , Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez chez moi , mais dites seulement une parole , & mon ame sera guérie . Vous pourrez repeter la même priere avec le Prêtre .

En communiant il dit , que le Corps

Corps & le Sang de Notre-Seigneur Jesus Christ garde mon ame pour la vie éternelle.

En reprenant le Calice; Que rendrai-je à Dieu pour tant de biens qu'il m'a faits, je prendrai le Calice de salut , & j'invoquerai le nom du Seigneur.

Faites , Seigneur , que nous recevions d'un cœur pur ce que nous avons pris par la bouche, & que d'un don reçû dans le tems , il se fasse en nous un remede pour l'Eternité.

Après que le Prêtre a fini les Oraisons qui se font en action de graces du saint Mystere , il prie la très-sainte Trinité de communiquer aux Fideles le fruit du sacrifice qu'il vient d'offrir pour eux , & avec eux.

On peut appliquer justement ici les paroles de l'Apôtre saint Paul : *Beni soit Dieu le Pere de Ephes. i, 3*

266 PRIERES DURANT
notre Seigneur Jésus-Christ qui nous
a comblés en lui de toute sorte de
benedictions spirituelles pour le Ciel.
C'est ainsi que le Prêtre finit la
Messe.

Je souhaite, Madame, de tout
mon cœur que Notre Seigneur
J.C. à la gloire duquel je consacre
ce petit Traité, vous comble de
ses mêmes benedictions ; j'ai tâ-
ché de répondre aux louables
desirs que vous avez de vous in-
struire, & j'espere que vous vous
y remplirez de la grandeur & de
la vérité de ce Mystère : dans l'es-
perance que j'en ai, je me donne
l'honneur de vous l'offrir, avec
d'autant plus de joie, que je trou-
ve occasion de vous marquer
mon zèle & le profond respect
avec lequel je suis en N. S. J. C.

MADAME,

Votre très-humble & très-
obéissant serviteur,
l'Abbé GOULDE,

A V A N T A G E S
de la Priere.

C'Est un point de Foi, Madame, dans l'Eglise Catholique , qu'il n'y a rien de plus agreable à Dieu que la priere faite avec foi , avec des sentimens de contrition , d'humilité , & d'un profond respect , accompagné d'une grande attention. *Invoquez-moi* , dit le Seigneur au Pseaume 49. v. 16. au jour de votre affliction ; ayez recours à ma puissance ; je vous en délivrerai , & vous me glorifierez. Et aux Actes chapitre 2. vers. 21. *Qui-conque invoquera le Nom du Seigneur sera sauvé.* Demandez , dit Jesus-Christ en saint Luc chap. II. vers. 10. & vous recevrez , cherchez & vous trouverez , frappez à la porte , & on vous l'ouvrira. Et aux Actes chapitre 18. v. 1. de ce même Evangeliste , Je-

268 AVANTAGES DE LA PRIERE.
Jes-Christ nous dit , qu'il faut
toujours prier , & sans relâche .
Saint Paul nous dit la même
chose dans sa première Epître
aux Thessaloniciens , Priez sans
cesser , d'autant plus que la priere est
la source de toutes les vertus , &
qu'elle nous attire , comme il est
rapporté aux Actes chap. 17. v.
28. toutes les graces & les dons
de Dieu par Jesus-Christ . Ayez
donc , dit S. Augustin , un grand
zele pour la priere , si vous voulez
être sauvé . Que rien , dit S. Am-
broise , ne vous empêche de prier le
Seigneur votre Dieu , qui vous or-
donne lui-même de vous adresser à
lui dans tous vos besoins . Venez ,
dit-il , vous tous qui avez de la
peine , & qui êtes chargez , & je
vous soulagerai ; ce qui fait voir la
nécessité absolue où nous som-
mes de nous adresser à lui par la
priere . Orate semper , Priez sans
cesser .

AVERTISSEMENT. 169

J'ajoute ici pour votre usage,
Madame, neuf Prieres tirées
de la sainte Ecriture.

La premiere adressée à Jefus-
Christ.

La seconde que vous m'avez fait
l'honneur de me demander, adressée
à la sainte Vierge.

La troisième, est une priere que
vous offrirez tous les jours à Dieu en
action de graces de votre réunion à
l'Eglise Catholique.

La quatrième priere est tirée du
second Livre des Paralipomenes ch.
36. que Manassés Roi de Juda fit à
Dieu pour lui demander pardon de
ses pechez. Vous pouvez, Mada-
me, vous servir de cette même prie-
re pour obtenir du Seigneur la remis-
sion des vòtres, en la disant avec
un cœur contrit & humilié, à l'exem-
ple du Prophète David au Pseaume
50. v. 18.

La cinquième priere tirée du Li-
Z iii

270 AVERTISSEMENT.

vre de Tobie ch. 13. pour remercier Dieu de toutes ses grâces & de tous ses bienfaits.

La sixième est tirée de la sainte Ecriture, pour demander à Dieu qu'il vous fasse la grâce de demeurer ferme dans la foi.

La septième tirée de la sainte Ecriture, que vous pouvez faire, pour demander à Dieu de faire une bonne Confession avant de vous présenter à la sainte Table.

La huitième tirée de la sainte Ecriture, que vous pouvez dire avant que de communier.

La neuvième, que vous pouvez dire en action de grâce après la sainte Communion.

J'espere, Madame, que vous en serez d'autant plus contente, que vous les trouverez conformes à la parole de Dieu.

I.

Priere tirée de la sainte Ecriture adressée à Notre Seigneur Jesus-Christ.

Seigneur Jesus-Christ Fils de Dieu vivant, la splendeur de sa lumiere, & le caractere vivant de sa substance, en qui toute la plenitude de la divinité demeure corporellement, qui nous dites de votre propre bouche, *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, je suis le repos éternel de vos ames, je suis la resurrection & la vie, & quiconque croit en moi, & qui met sa confiance entière en moi, ne sera jamais confondu: In te, Domine, speravi non confundar in æternum. Venite, Venez: car je suis la joie, la vérité, & la vie;* la

voix qui vous appelle , la vérité qui vous enseigne tous les moyens nécessaires pour vous conduire dans les Tabernacles éternels , où vous recevrez une plénitude de gloire qui ne finira jamais. Venite , Venez à moi puisque je suis la propitiation de vos pechez , votre justification , votre sanctification , & votre redemption. C'est pourquoi je m'adresse donc à vous , mon adorable Sauveur , dans l'amertume de mon cœur , pour vous demander très-humblement pardon de tous les pechez que j'ai pu commettre par pensée , par paroles & par action , puisque c'est par vous seul , ô mon unique & Tout-puissant Médiateur & Redempteur , que je vous demande miséricorde , que j'espere & que j'attends ; pour cet effet j'ose vous dire avec saint Bernard : Très-sainte ame de Jesus-Christ , sanctifiez-moi :

Corps adorable de Jesus-Christ , sauvez moi : précieux Sang de Jesus-Christ , lavez moi & purifiez-moi de tous mes pechez : sacrée Passion de Jesus-Christ , fortifiez moi par votre divine grace : ô bon Jesus , ô aimable Jesus , cachez-moi dans vos playes , comme dans un lieu de refuge & d'assurance , & ne permettez pas que je sois jamais séparé de votre grace en ce monde , ni de votre gloire dans l'autre , où j'espere parvenir par vos mérites infinis , en m'attachant à votre divine parole avec foi , en me nourrissant dans l'esperance de la vie bienheureuse , & pratiquant vos saints Commandemens par la charité . Ainsi soit-il .

AVERTISSEMENT

A une Dame nouvellement convertie , qui demande qu'on lui donne une Priere adressée à la sainte Vierge.

Concile de Trente sess. 25. de l'in- vocation des Saints. **L**'Eglise Catholique nous enseigne qu'il est très-utile , & très avantageux d'implorer l'affiance de la sainte Vierge , en lui disant , priez pour nous ; & que le vrai moyen de s'adresser utilement à elle , pour obtenir de Dieu par son intercession , les graces & les faveurs dont nous avons besoin , c'est de s'appliquer à plaire à Jesus-Christ son Fils par une vie conforme à l'Evangile , & par l'observance fidelle de ses Com-

S. Jean Chrys. c. 15. v. 14.

S. Jean v. 14. v. 21.

Matt. c. 19 v. 17.

mandemens, & c'est justement le moyen de rendre son intercession utile & efficace auprès de Dieu par Jesus-Christ, qui est l'objet de notre plus tendre & continuelle devotion.



II.

Priere adressée à la sainte
Vierge, tirée de la sainte
Ecriture.

TRes-sainte Vierge Mere de
Dieu, vous qui êtes la plus
sainte & la plus pure de toutes
les Creatures ; vous , dis-je , qui
êtes élevée au-dessus des Saints
& des Saintes de Paradis,(qui êtes
infiniment au-dessous de Dieu)
parce que vous avez aimé votre
Dieu , votre Sauveur , & votre
Redempteur plus parfaitement
que les autres Creatures ; c'est
pourquoi nous vous prions d'in-
terceder pour nous auprès de
Dieu votre Fils Notre Seigneur
Jesus Christ , & de lui demander
ce que nous voulons.

pour nous les graces qui nous ^{Psl. 83. v. 12.}
 sont nécessaires pour operer no- ^{v. 13.}
 tre salut avec crainte, & tremble- <sup>S. facq. 1.
v. 17. 18.</sup>
 ment, afin qu'en aimant Dieu <sup>Phil. 2.
v. 12.</sup>
 sur toutes choses, & en préfé-
 rant Dieu à toutes choses pour
 l'amour de lui même, nous puis-
 sions aussi en même tems vous
 aimer, & vous honorer en Dieu,
 & pour l'amour de Dieu ; & que Ce culte
n'est dû
qu'à Dieu
seul étant
la fin de
tout amour
réglé de la
Créature
raisonnable.
 nous puissions suivre les exem-
 ples que vous nous avez donnés
 de votre foi, de votre esperan-
 ce, de votre charité, de votre
 humilité & généralement de tou-
 tes les autres vertus, dont il a
 plu à Dieu en Notre Seigneur
 Jesus Christ de vous combler
 par une miséricorde singuliere, ^{Luc. 1. v.}
 qui vous a attiré tant de privi- ^{49. 50. & 51.}
 leges extraordinaires, dont vous <sup>Luc. 1. 2.
v. 28.</sup>
 avez été honorée ; tant de gra- <sup>s. Jean
ch. 1. v. 3.</sup>
 ces innombrables dont vous avez
 été enrichie, & tant d'éminen-

278 PRIERE A LA VIERGE.

ces de gloire , dont vous êtes revêtue dans le Ciel. Obtenez-nous donc de Dieu , ô Vierge sacrée , ô Vierge très-pure , & sainte par votre entremise , cette grace que nous lui demandons par vos prières , en travaillant de s. Jean notre côté efficacement à accom-
plir avec l'aide de la grace , sa sainte Loi. Ainsi soit-il.



III.

Priere d'une nouvelle Converte pour remercier Dieu de la grace qu'il lui a faite de la reunir à la Foi de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

Que vous rendrai-je , ô Seigneur Dieu Tout-puissant & Eternel pour la grace singuliere que vous m'avez faite en me réunissant à votre sainte Eglise , sinon de vous offrir mon cœur vraiment pénétré d'une vive reconnaissance ? ne permettez pas , Seigneur , que je me sépare jamais en quelque maniere que ce soit de cette sainte Eglise

se que vous avez fondée sur la solidité de la pierre. Vous êtes Pierre , & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise : Rappellez , Seigneur , dans le sein de cette même Eglise qui est l'unique Mere de salut , ceux que l'Heresie ou le Schisme en ont séparez : faites cesser , s'il vous plaît , ô mon Dieu , les divisions qui en pourroient troubler la paix , & donnez lui la joye de voir tous ses enfans unis de sentimens , ne conspirer tous ensemble qu'à honorer votre saint Nom par une foi pure , & par une vie sainte en Jesus-Christ Notre Seigneur . Ainsi soit-il.

IV.

Priere de Manassés Roi de Juda , pour demander à Dieu le pardon de ses pechez.

O Seigneur Dieu Tout-puissant & Eternel , Dieu de nos Peres , Abraham , Isaac & Jacob , Createur du Ciel & de la Terre , Seigneur universel de toutes les créatures , me voici prosterné devant votre Majesté adorable , pour vous supplier très-humblement d'avoir pitié de moi selon l'étendue de votre grande miséricorde , puisque vous nous avez promis dans la personne de nos peres , le pardon & la remission entiere de

A a

tous nos pechez, même les plus
énormes, par une bonté gratui-
te & misericordieuse. J'ai peché,
Seigneur, j'ai peché & j'avoue
ma faute ; Seigneur, pardonnez-
moi, je vous en supplie, & faites,
ô mon Dieu, que je ne de-
meure point confus dans l'espé-
rance que j'ai que vous voudrez
bien me pardonner mes offen-
ses, qui sont en si grand nom-
bre. Seigneur Dieu d'Israël qui
ne voulez point la mort du pé-
cheur, aïez pitié de moi par
votre bonté gratuite, & puri-
fiez-moi par l'humilité, par les
larmes & par la satisfaction d'u-
ne sincere & véritable peniten-
ce, afin d'être en état de mé-
riter les effets de votre divine
miséricorde ; Répandez donc
dans mon ame, ô mon Dieu,
votre sainte bénédiction & votre
grâce céleste, afin que mon

*Luc. c. 15
v. 18.*

Psl. 7. v. 1.

*Ezechiel
c. 33. v. II.*

Psl. 50. v. 4.

*Joël c. 2.
v. 12.*

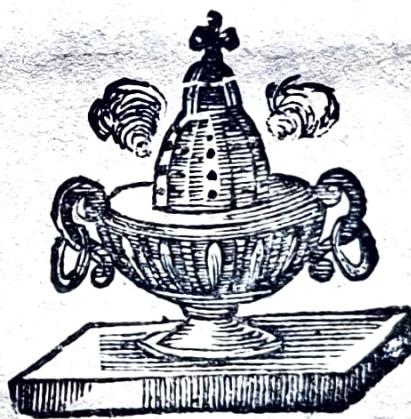
*Levit c. 25
v. 21.*

cœur soit desormais détaché du
peché, & qu'il devienne un Au-
tel saint, semblable à celui de
Sion, le lieu saint de votre de-
meure. *Amen.*

Isaïe c.55.

v.7. & c.56.

v.17.



V.

Priere tirée de la sainte Ecriture , pour remercier Dieu de toutes ses graces & de tous ses bienfaits. Tobie c. 13.

Bénissons de cœur & de bouche le Dieu vivant , qui est grand dans l'éternité , & dont le regne s'étend dans tous les siècles , car il châtie & fait miséricorde , il conduit les hommes jusques au tombeau , & les en ramene , nul ne peut se soustraire à sa puissance ; rendez donc graces au Seigneur , vous enfans de la maison d'Israël , & louez-le devant toutes les Nations ; racontez sa magnificence , & publiez ses merveilles ;

c'est lui qui nous a châtiés à cause de nos iniquités , & c'est lui qui nous sauva pour signaler sa misericorde ; bénissez-le avec crainte & tremblement , & rendez hommage par vos bonnes œuvres & par vos actions de graces à ce Roi de tous les siècles , qui est votre Dieu & votre Pere à jamais ; pour moi , je me rejouirai en lui , il sera toujours la joie de mon ame ; Bénissez le Seigneur , vous tous qui êtes ses élus , réjouissez vous en lui tous les jours , & rendez-lui des actions de graces des biens qu'il vous a faits : Oui , Seigneur , je vous louerai de toute l'étendue de mon cœur ; je raconterai , ô mon Dieu , toutes vos merveilles ; je celebrerai votre saint Nom par mes Cantiques de reconnaissance de tous les biens spirituels & temporels dont vous

Ad Philipp.
c. 2. v. 12.

Ps. 137. v. 2

S.Jacq.c.1. m'avez comblé. O Très-haut,
 de qui toute grace excellente &
 don parfait nous viennent par
 une pure bonté que je n'aurois
 jamais meritée , faites-moi , s'il
 vous plaît , Seigneur , la grace
 Ps.102.v.2. de n'oublier jamais vos bienfaits
 Ps.77.v.5. à mon égard , & faites-moi celle
 17. de chanter des Cantiques d'a-
 ction de grace & de reconnois-
 sance en tous lieux & en tous
 tems, & de faire connoître à tout
 le monde la conduite misericor-
 dieuse & gratuite que vous avez
 gardée envers moi , afin qu'on
 sçache que vous n'avez pas ou-
 blié les cris d'un pauvre pécheur
 Ps.67.v.1. qui n'a d'autre esperance q'en
 vous seul , ô Dieu de bonté ! ô
 Dieu de miséricorde ! Amen.

V I.

Priere tirée de la sainte Ecriture pour demander à Dieu de demeurer toujours ferme dans la foi.

Dieu Tout-puissant & misericordieux qui connoissez ma foiblesse, & qui scavez que sans le secours de votre grace, je ne puis par mes propres forces, rien faire pour obtenir le salut éternel, comme Jesus-Christ lui-même nous l'assûre ; faites moi la grace de perséverer dans la foi, sans laquelle je ne puis vous plaire, afin qu'étant aidé de votre divine grace, je puisse accomplir tout ce que le précieux don de la foi exige de

Ps. 88. v. 5
P. 85. v. 14.
Ps. 102. v.
13. 14.
Aux Hebr. 6. II. v. 6.

moi sans que je puise m'appuier
sur mes propres forces , mais
dans la seule confiance que j'ai

Act. c. 4. dans votre bonté , & en votre
v. 12.

Rom. c. 4. misericorde infinie: donnez-donc

v. 25. s'il vous plaît , ô mon Dieu , par

2. Tim. c. 2. J. C. Notre Seigneur , la vertu

v. 5. de perseverer toujours dans les
bons sentimens où je suis pre-
sentement par votre sainte gra-
ce , & de ne m'éloigner jamais

de la foi de l'Eglise Catholique ,

Rom. c. 8. Apostolique & Romaine , que je

v. 34. regarde comme l'unique Mere

Apoc. c. 1. du salut que J. C. mon adorable

v. 5. Sauveur a acquis par son Sang
précieux , qui nous a lavés & nous
a purifiés , à lui seul soit rendu
tout honneur & toute gloire dans
le tems & dans l'éternité. Amen.

VII.

Priere tirée de la sainte Ecriture, que vous pouvez dire, Madame, pour demander à Dieu la grace de faire une bonne Confession avant que de communier.

O Père Eternel, Dieu de bonté & de misericorde, faites-moi, s'il vous plaît la grace de faire une bonne Confession de tous mes pechez, pour me préparer à recevoir dignement le précieux Corps & le Sang de votre adorable Fils Notre-Seigneur J. C. faites m'en connoître le nombre & l'énormité, pour que je les confesse avec un cœur contrit & humilié, & que je les détest-

*Ps. 32. v. 5.
Ps. 50. v. 6.*

Bb

Ps. 88. v. 5. te sincérement dans une forte ré-
 s. Jacq. solution de ne plus vous offenser;
 c. 5. v. 16. Deut. c. 4. donnez-moi vous-même, ô mon
 v. 29. Dieu, qui ne voulez pas la mort
 Isaie. c. 58. du pécheur, cette contrition par-
 v. 15. Ezech. 33. faite & sincère, cette déclaration
 v. 11. & cette résolution forte & ferme
 Ps. 50. v. 18. Luc. c. 3. accompagnée d'un esprit de pé-
 v. 8. nitence, qui est l'unique moyen
 Ps. 30. v. 4. de les détruire. Je ressens en moi
 Ps. 61. v. 7. même que mes pechés me repro-
 s. Jean chent aujourd'hui mon ingratifi-
 c. 15. v. 5. Ps. 3. v. 4 tude à votre égard, & tâchent
 Ps. 37. v. 23. de m'inspirer des pensées de dé-
 fespoir de mon salut; mais, ô mon
 Dieu, vous êtes ma force & mon
 appui, soutenez-moi par votre
 sainte grace, afin que je ne suc-
 combe pas à la vûe de tant de pe-
 chez que j'ai commis contre vo-
 tre divine Loi. C'est pourquoi
 j'élève ma voix du fond de mon
 cœur, & de toute ma force, pour
 vous en demander pardon. Ve-

nez, Seigneur, à mon secours contre les puissances des ténèbres qui me persécutent ; détruisez les, & brisez-les, car c'est de vous seul qu'il faut attendre cette miséricorde, en me remettant tous mes pechez. Aiez aussi, s'il vous plaît, Seigneur, la bonté de répandre sur moi votre sainte bénédiction, afin de persister dans la résolution où je suis, moyennant votre sainte grace, de ne vous offenser plus. *Amen.*

Vous pouvez, Madame, ajouter ^{Tob. c. 7 v.}
16. à cette priere le Pseaume cin-
II. Esd. c. 13.
v. 12. quantième, *Aiez pitié de moi, mon Dieu, selon votre grande miséricorde,* & le reste du Pseaume avant de vous presenter au Prêtre pour recevoir l'absolution de vos pechez.

VIII.¹

Priere tirée de la sainte Ecriture que vous pourrez dire avant que de Communier.

Me voici, Seigneur mon Dieu,
1. Cor. 11. v. 22. prosterné aux piés de votre Autel sacré pour implorer
Jeann. c. 6. v. 5. le secours de votre divine grace,
Matth. c. 26. v. 26. afin de m'approcher dignement
Isaïe c. 53. v. 9. de la sainte Communion, que je
Matt. c. 28. v. 18. souhaite de recevoir avec toutes
Marc. c. 14. v. 22. les dispositions convenables, &
Luc. c. 22. v. 15. pour cet effet, éclairez, s'il vous
ps. 110. v. 4. plaît, mon entendement par une
Jacq. c. 4. v. 10. foi vive de ce sacré & adorable
Rom. c. 1. v. 17. Mystère, où vous nous donnez, sous les espèces sacramentelles
 du pain & du vin, votre Corps, & votre Ame, & votre Divinité

réellement & substantiellement ^{1. Cor. 13}
 présent pour être la nourriture ^{v. 2. 3.}
 spirituelle de nos ames. Faites- ^{Ps. 72. v.}
^{27.}
 moi aussi la grace que je ne va- ^{s. Jacq.}
 cille jamais dans cette foi si bien ^{c. I. v. 24.}
 établie par votre parole divine , ^{Æs. c. 4.}
^{v. 24.}
 incapable de nous tromper, étant ^{Ps. 41. v. 1.}
 la Verité même, & que d'ailleurs
 vous avez une Puissance à qui
 rien n'est impossible. O Mystère
 inéffable, où vous nous avez lais-
 sé un mémorial éternel de vos
 prodiges & de vos merveilles! O
 Mystere incompréhensible à nos
 sens! O Mystere de la nouvelle
 alliance que vous avez établie
 dans votre sainte Eglise , pour
 nous revêtir de l'homme nou-
 veau, qui est vous-même , & qui
 nous ordonnez d'éloigner de
 nous les vices du vieil hom-
 me , & en même- temps de
 remplir nos cœurs d'une pro-
 fonde humilité , d'une foi vi-

ve, d'une charité ardente, & d'une espérance inébranlable de la vie éternelle ; car quiconque mangera de ce pain ne mourra jamais ; c'est de vous seul, ô Seigneur Jésus, que j'attends ces dispositions si nécessaires pour participer dignement à ce divin Sacrement, que je désire ardemment de recevoir, & de me revêtir de votre justice & de votre sainteté. Seigneur mon Dieu, recevez-moi aujourd'hui à votre sainte Table ; car comme le cerf
Ps. 150. v 3. dans sa plus grande soif desire
v. 10. avec ardeur les sources des fontaines, de même, ô mon doux Jésus, mon ame soupire après vous dans cet adorable Sacrement. Quant est-ce que je serai assez heureux pour vous recevoir dans mon cœur ? quand est-ce que j'aurai ce bonheur ? c'est quand vous aurez la bonté, Seigneur, de le

purifier , de laver mes tâches ,
d'arroser mes sécheresses , & de
me guérir de tous mes maux spi-
rituels. Accordez-moi donc , s'il
vous plaît , cette grace ineffable
& cette faveur insigne. Faites , Sei-
gneur , que je fois desormais pur,
net , & détaché de toute sorte de
peché , pour m'approcher de ce
sacré Mystere , & que ce Pain céle-
ste produise en moi le même effet
que celui de Gedeon , qui renver-
sa , comme le remarque la sainte
Ecriture , les troupes des Madia-
nites dans leur camp , & qui a dé-
truit les plus fortes tentes , & en
même temps devint la nourriture
du peuple de Dieu. Que ce Pain
céleste que je vais recevoir , fasse
aussi , s'il vous plaît , le même effet
en moi , que celui qu'avoit mangé
le Prophète Elie , à qui il restoit
beaucoup de chemin à faire pour
arriver à la montagne d'Oreb ,

Judicium

c. 7. v. 13.

& qui le soutint durant quarante jours. Que ce Pain céleste me fortifie de même pendant que je marche dans le désert de ce monde, jusqu'à ce que je sois arrivé à la montagne de Sion , qui nous figure le Ciel & la vûe de Dieu,
Amen.

Après cette Priere , vous pouvez reciter ces versets du Pseau-
me 41.

7. 12. 16. Mettez , ô mon ame , votre es-
pérance en Dieu, car je le louerai
encore dans son Temple, & je lui
rendrai l'honneur que je lui dois
comme à mon Sauveur & au Dieu
qui me protege. Je lui adresserai
toujours dans mon cœur mes
prières & mes vœux , comme à
l'auteur de ma vie. Je dirai à Dieu
mon Sauveur: Vous êtes mon azi-
le & mon protecteur. Esperez en
lui , ô mon ame, car je lui rendrai

encore le Tribut de mes louanges, comme à celui qui est l'auteur de mon salut, & le Dieu en qui j'ai mis mon espérance. Soiez-moi donc propice, ô mon Dieu, qui êtes notre Sauveur, vous qui êtes l'espérance de toute la terre, de ceux qui sont sur la mer, & dans les îles les plus éloignées. O mon Dieu, exaucez ma priere, & ne méprisez pas les demandes que je vous fais. Soiez attentif à ma voix, accordez moi les grâces qui me sont nécessaires pour m'approcher dignement de votre sainte Table.

P.S. 64. v. 6.

P.S. 54. v. 1.



IX.

Prière tirée de la sainte Ecriture que vous pouvez dire après la sainte Communion.

Ps. 115 v. 3. Seigneur Jésus-Christ, comment pourrai je suffisamment vous remercier & vous marquer ma vive reconnoissance de la bonté que vous avez eue de me recevoir aujourd'hui à votre sainte Table, chargée de mets délicieux par un excès de votre Amour ? O Amour incéffable de mon Dieu Sauveur : ô Amour incompréhensible de mon Redempteur adorable ! Que pourrai je vous rendre, Seigneur mon Dieu, en action de grâces de tous les biens dont vous me comblez au-

jourd'hui ! Je ferai ensorte ,
moyennant votre sainte grace ,
sans laquelle je ne puis vous rien
promettre , que toutes mes pen-
sées , & toutes mes paroles soient
une continue action de grace
accompagnée de toutes sortes de
bonnes œuvres. Je vous louerai
de tout mon cœur , & tout ce qui
est au dedans de moi reconnoîtra
à jamais les effets de vos bontés
à mon égard dans ce jour de joie
& d'allegresse pour moi. Je vous
rendrai d'éternelles actions de
grace de ce que vous avez fait en
ma faveur , m'ayant donné dans
la sainte Communion , que je viens
de recevoir , votre Corps adora-
ble , pour détruire le Corps du
péché qui est en moi ; ô que je
suis heureuse d'avoir reçû au-
jourd'hui ce Corps précieux &
adorable qui est le gage de mon
salut éternel , qui a rempli mon

P/SI. v. 2.

Rom. c. 6,

v. 6.

S. Jean c. 6.

v. 52.

ame de toute sorte de graces & de
benedictions célestes , qui m'a
donné la force de résister aux en-
nemis de mon salut , & qui de-
vient en même tems un Emanuël
pour moi , c'est à dire Dieu avec
moi , d'autant plus qu'étant uni à
vous par la sainte Communion ,
je deviens un même esprit avec
vous , comme vous me l'assurez .

1.Cor. v.6. v.17. vous-même. Celui , dites vous , qui
mange ma Chair , & boit mon Sang ,
demeure en moi , & je demeure en
lui. Amen.

F I N.



T A B L E D E S M A T I E' R E S contenues dans le Traité du saint Sacrifice de la Messe.

A Doration. Comparaison de l'adoration de l'Hostie, avec l'adoration des Mages, p. 150. Conformité de notre croyance à ce sujet, avec celle de l'Eglise Grecque, 151. Preuves tirées des paroles d'un Archevêque & de trois Patriarches de cette Eglise, *ibid.* & suiv. L'adoration des Grecs sur quoi fondée, 154. & suiv. Sentimens des plus fameux Protestans à cet égard, 155. & suiv. Sentimens de Luther & de ses Sectateurs, 156. Diction remarquable dans l'adoration du saint Sacrement, *ibid.* & suiv. Explication de la Doctrine du Concile de Trente sur cet article, 157.
L'Agnus Dei. Motif de cette priere. 188. & 189.

B

Baiser de l'Autel. p. 64. & suiv. Cette cérémonie sur quoi fondée, 65. Prières du Prêtre en bissant l'Autel, 66. Le motif de cette prière, *ibid.* & suiv. Exemples tirés de l'Ecriture à ce sujet, 67.

T A B L E

sainte Mesle , pourquoi cette différence , 82.
¶ suiv . Du dernier *Dominus vobiscum* , 202.
¶ suiv .

E

Elevation de la sainte Hostie , explication de cette partie de la Mesle , & antiquité de cette ceremonie , 147. Quatre raisons des ceremones qui s'y observent , 148. ¶ suiv .

Encensemens . Ce que l'Eglise nous marque par cette ceremonie , 116. Passage de l'Ecriture à ce sujet , *ibid.* sont pratiqués dans les premiers siècles de l'Eglise , 117. En usage dans l'Eglise Grecque & Latine , 118.

L'Epître & l'Evangile , d'où ils sont pris , 90. Pourquoi on lit l'Epître du côté droit de l'Autel , 92. Pourquoi on porte le livre de l'Evangile à la gauche de l'Autel , 92. Pourquoi tout le monde se leve quand on lit l'Evangile , 94. Ancienneté de cette pratique dans l'Eglise , 95. Exemple tiré du livre d'Esdras , *ibid.* ¶ suiv . Ceremonies qui s'observent à la lecture de l'Evangile dans les Messes solennelles , & après , 98. ¶ suiv .

Le dernier Evangile , pourquoi on le dit , & ce qu'il renferme , 210. ¶ suiv .

G

Le Gloria in excelsis . Explication de cette priere , 78. Motif de cette priere , 79. Son antiquité prouvée , *ibid.* Les Protestans de l'Eglise Anglicane s'en servent , 80.

Graduel . Pourquoi on le chante entre l'Epître & l'Evangile , & de quoi il est composé , 96.

Hanc

DES MATIERES.

H

Hanc igitur oblationem. Explication de cette priere. Observation sur la traduction de la Liturgie Angloise, 139. Quel est le motif de cette priere, & le rapport de ses ceremonies avec les Sacrifices de la premiere Alliance, 140. Les ceremonies de cette priere observees dans l'Eglise Anglicane, 142.

Hebreu. Vénération des Juifs pour l'Hebreu, 214.

Hostie. Fraction de la sainte Hostie, cette cérémonie, sur quoi fondée, 181.

I

Jesus-Christ, quoique présent sur nos Autels, ne quitte point la droite de son Pere dans le Ciel, & apparut deux fois à saint Paul sans quitter le Ciel, 3. Il renouvelle chaque jour l'Oblation de son Pere, 6. Conduite remarquable de Jesus-Christ faisant la Pâque, 48. Image de Jesus-Christ, exposée aux yeux du Peuple, & pourquoi, 64. Exemples tirés de la vie de la Reine Elisabeth d'Angleterre, & de la Liturgie Anglicane, 65.

Invocation des Saints pratiquée depuis 1400 ans dans les Eglises Grecque & Latine, 61. Exemples tirez de l'Ecriture sainte à ce sujet, 63.

L'Introït. Sa signification, 71. Son ancienneté & pourquoi le Prêtre ajoute le *Gloria Patri* après l'Introït, 72. Cet usage changé dans la Liturgie d'Arius, & pratiqué par l'Eglise Anglicane, 73.

T A B L E
Ite Missa est. Ce qu'il signifie, 202.

K

Kyrie eleison. Pourquoil le Prêtre le récite après l'Introit, 74. Raisons pour lesquelles le Prêtre & le Peuple recitent plusieurs fois cette priere, 75. Exemples à ce sujet tirés des Prophètes, & de Jesus-Christ-même, conservés dans la Liturgie Angloise, 76. On repete cette priere jusqu'à neuf fois. A qui on adresse cette priere, comment & pourquoi, 78.

L

Lampes. Usage de les allumer, 119.

Le lavement des mains du Prêtre. Ce que signifie cette ceremonie, & quel en est le motif, 119. Exemples tirez de la vie de Jesus-Christ, & paroles du Prêtre en se lavant les mains, 119. Preuve de l'ancienneté de cet usage, 120

M

Le Memento des vivans. La pratique de cette priere sur quoi fondée, 132. & suiv.

Le Memento des morts, son explication, 167. & suiv. Cette priere sur quoi fondée, & passages des Saints Peres à ce sujet, 168. & suiv. Senti mens des Evêques de l'Eglise Anglicane, ancienne neté de l'usage de cette priere dans la Liturgie Angloise, 171. Sa suppression & mauvaise foi des traducteurs de la Liturgie Angloise, 173. Pour qui le Prêtre prie en particu-

DES M A T I E' R E S.

lier, après avoir prié pour les morts en general, *ibid.* Paroles du Sauveur qui reprovent la coutume des Juifs, & distinction à faire dans ces paroles, *ibid. & suiv.* Pratique de prier Dieu pour les morts, en general & en particulier; religieusement observée dans l'Eglise universelle, 174.

Messe. Le sacrifice de la Messe, est le même qui a été offert sur l'Autel de la Croix, 2. *& suiv.* Comparaison de saint Jean Chrysostome sur ce sujet, 7. Explication de la Doctrine de l'Eglise, preuves de la sainte Messe 20. *& suiv.* Explication du mot de Messe, *ibid. & suiv.* Première preuve tirée du Prophète Malachie, 24. Seconde preuve tirée des paroles du Prophète Roi, 30. Troisième preuve tirée des paroles de la Consécration, 34. Quatrième preuve tirée des Actes des Apôtres, 38. *& suiv.* Cinquième preuve tirée de l'Epître de saint Paul aux Hébreux, 41. Le Pape Paul V. avait permis de dire la Messe en langue Chinoise, 219. Maniere d'assister devotement à la sainte Messe selon l'esprit de l'Eglise, 221. Les premiers Chrétiens y assistoient tous les jours, Saint Augustin loue à ce sujet sa Mere sainte Monique 222. Avec quelles dispositions il faut y assister, & sentiments des Peres de la primitive Eglise à ce sujet, 223. Il est bon de repeter les prières de la Messe avec le Prêtre, & de quoi doivent s'occuper à la sainte Messe, ceux qui ne savent pas lire, 227. Le livre est rapporté au côté droit, & pourquoi, 197.

T A B L E

N

Nobis quoque peccatoribus. Explication de cette priere, 174. 175.

O

Offertoire. Ce qu'on donnoit autrefois à l'Offertoire, & comment on l'appelloit. Ce que nous offrons aujourd'hui ; & dans quelle vûe, 106. & suiv.

Office Divin. Pourquoi il se fait en Latin, 212. & suiv. Le Peuple ne laisse pas d'avoir part aux prières du Prêtre, quoiqu'il ne les entende pas, 217.

Les Oraisons durant la Communion, d'où elles sont tirées, 193.

Orate fratres, Explication de cette priere, 122. 123.

Oremus, & ce que signifie ce terme, 85. Pourquoi on l'employe, ibid. Pourquoi le Peuple repete tout haut *Amen*, à la fin de chaque Oraison, 86. Opposition des Protestans de France & d'Angleterre sur ce sujet, 88..

P

Pain sans levain, d'où vient son usage, 108. Raisons fondées sur l'exemple de Jesus-Christ, 109. Preuve de cet usage tirée de l'Evangile de S. Luc, 111.

Pain. Pourquoi appellé Hostie pure & sans tache avant la consécration, 112. & suiv.

Le Pater noster. Motif de cette priere, 178. &

D E S M A T I E R E S.

suij. Ceremonies que le Prêtre observe en le recitant, 180.

Per quem hac omnia. Explication de cette priere, 176. Ceremonies qui s'y observent, & pour quoi, 177. Cette priere sur quoi fondée, 178.

Post-communion. Son explication, 200.

Preface de la Messe, 124. Ancienne pratique de l'Eglise pendant la Preface, 127.

R

Relique. Intention de l'Eglise touchant les Reliques, qu'elle ordonne de mettre sous l'Autel, 68. Exemples tirez de l'Ecriture sainte au sujet des Reliques, 69. Usage des premiers Chrétiens pour les Reliques de S. Paul, *ibid.*

S

Le *Sacrifice* de l'Autel est appellé un sacrifice de Représentation & de Commémoration, 9. C'est un sacrifice propitatoire, *ibid.* & *suij.* Il est propitatoire pour les morts, aussi-bien que pour les vivans, 12. & *suij.* Il n'est propitatoire que pour ceux qui sont morts dans la Communion de l'Eglise Catholique, 13. & *suij.* est encore appellé un Sacrifice Impératoire, 15. Eucharistique, *ibid.* & *suij.* Nécessité d'un sacrifice visible, & extérieur dans l'Eglise Catholique, 18. Culte qu'on rend à Dieu par le sacrifice, aussi ancien que le monde, 19. Différence remarquable dans la manière dont le Prêtre & le Peuple offrent le sacrifice, 122. & *suij.* Différence des sacrifices de l'ancienne Loi, avec celui du Corps

T A B L E

& du Sang de Jésus Christ , selon S. Augustin , 164.

Le Signe de la Croix , 12. &c suiv Ce qu'il
représente , 54. Pourquoi le Prêtre fait le
signe de la Croix au commencement de la
Messe , 53. &c suiv .

Supra qua , &c. Explication de cette prière ,
163.

Supplices te rogamus. Explication de cette
prière , 165. Dans quel esprit l'Eglise Catho-
lique fait cette prière , 167.

T

Te igitur , est le commencement du Canon de
la Messe. Explication de cette prière , 129.
&c suiv . D'où elle est tirée , & dans quel
tems elle a été usitée , 130. Paroles de S.Cyril-
le de Jerusalem à ce sujet , 131. Usage de la
Liturgie Anglicane à cet égard , 132.

Traduction des Livres Saints en langue vul-
gaire , même des prières de la Messe , ap-
prouvée par l'Eglise , 218. &c suiv .

V

vin blanc & rouge , dans la Consécration.
Sentimens des Protestans & de Calvin sur
cet usage , 112. Mélange de l'eau & du vin
dans le Calice , ce qu'il signifie , 113. Cet usage
sur quoi fondé , 114. &c suiv .

Vnde & memores. Explication de cette prière ,
& en quoi elle consiste , 158. Son ancienneté
prouvée par le rapport de saint Ambroise ,

DES MATIERES.

159. Pourquoi le Prêtre y appelle le saint Sacrifice, *Hostie pure*, *Hostie sainte*, *Hostie immaculée*, & le saint Pain de la vie éternelle, *ibid.* & suiv. Comparaison tirée de l'Ancien & du Nouveau Testament, 161. Pourquoi le Prêtre fait des signes de Croix sur l'Hostie & sur le Calice, en recitant cette priere. Ce qu'ils signifient, *ibid.* & suiv.

Fin de la Table des Matieres.